ISSN 1422-5220

N° 26 - Juin 2003

Allez savoir !

Le magazine de l'Université de Lausanne

Bonaparte et la Suisse

Le dictateur ne s'est pas contenté de traverser les Alpes au Grand Saint-Bernard. Il a encore marqué le pays de sa griffe. Pour le meilleur et pour le pire

La chauve-souris, une Vaudoise épanouie

Les vacances des Helvètes

PSYCHOLOGIE: VERS UNE ÉDUCATION DES ÉMOTIONS - INTERVIEW: L'AVOCAT ET L'ARGENT DU CRIME - MÉDECINE: 100 ANS DE TOUR DE FRANCE, UN SIÈCLE DE DOPAGE

UNIL UNIVERSITE DE LAUSANNE

develop

McKinsey recherche des personnalités disposant d'excellents diplômes universitaires, et désirant rapidement faire une différence dans leur vie professionnelle. En tant que **CONSULTANT** auprès d'un cabinet international de conseil de direction d'entreprise parmi les plus prestigieux du monde, vous élaborez, au sein d'équipes toujours différentes, des solutions pointues aux questions stratégiques des directions générales. Nous vous offrons la formation et les programmes de développement professionnel qui vous permettront de parfaire vos talents. Votre goût des chiffres, de l'analyse et de l'argumentation est pour nous tout aussi important que votre esprit d'équipe et votre don pour la communication. Par ailleurs, de solides connaissances linguistiques sont indispensables, puisque vous travaillerez aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Souhaitez-vous en savoir plus sur ce poste et les opportunités uniques qu'il vous offre? **www.mckinsey.ch**

McKinsey&Company
Sophie Brunner
Avenue Louis Casaï 18
1209 Genève
Téléphone 022 744 2000
Fax 022 744 2001
recruiting@mckinsey.com

McKinsey&Company

Vers une éducation des émotions
Vivre nos émotions ne suffit pas, il faut savoir les nommer, les peindre ou les mettre en musique, dit le professeur François Gaillard, qui parle d'âge sentimental comme on parle d'âge mental et suggère de nouvelles recherches sur les émotions enfantines, notamment pour prévenir la violence à l'école. *C'est en page 13*

www.photos.com

100 ans de Tour de France, un siècle de dopage
Impossible d'évoquer l'alerte centenaire – la Grande boucle est née en 1903–, sans parler de sa part d'ombre. L'utilisation de produits stimulants y était généralisée bien avant l'affaire Festina. Et elle n'a jamais disparu. *Inventaire en page 45*

DR

IMPRESSUM

Allez savoir!
Magazine de l'Université de Lausanne
No 26, juin 2003
Tirage 22'000 ex.
48'400 lecteurs (Etude M.I.S Trend 1998)
Internet: http://www.unil.ch/spul

Editeur responsable:
Université de Lausanne

Responsable des publications:
Ariane Bertaudon

Service de presse de l'UNIL
Axel-A. Broquet resp., Florence Klausfelder
BRA, 1015 Lausanne-Dorigny
Tél. 021/ 692 20 71 - Fax 021/ 692 20 75
uniscope@unil.ch

Rédaction:
Rédacteur en chef:
Jocelyn Rochat, journaliste à *L'Hebdo*

Ont collaboré à ce numéro:
Sonia Arnal, Pierre-Louis Chantre, Anne Gaudard, Giuseppe Melillo et Alberto Montesissa

Photographe: Nicole Chuard

Correcteur: Albert Grun

Concept graphique: Richard Salvi, Chessel

Publicité:
EMENSI publicité,
13, chemin du Château-Sec, 1009 Pully
Tél. 021/ 729 98 81, fax 021/ 729 99 08
e-mail: emensi@bluemail.ch

Imprimerie Corbaz SA
Avenue des Planches 22, 1820 Montreux

Photos de couverture:
Bonaparte: Photo RMN - Daniel Arnaudet
Vacances: www.photos.com
Chauve-souris: Patrick Patthey

SOMMAIRE

Edito ..... page 2

ÉCONOMIE

Les vacances des Suisses ..... page 3
Les Suisses partent d'abord en Europe ..... page 4
Les Suisses à la découverte de la Suisse ..... page 9

PSYCHOLOGIE

Vers une éducation des émotions? ..... page 13
Liberté pour l'hémisphère droit! ..... page 15
Alphabétiser les émotions, mode d'emploi ..... page 18

HISTOIRE

Bonaparte et la Suisse ..... page 20
Les Vaudois de 1798 ne voulaient pas être libérés ..... page 22
Le Pays de Vaud a peut-être été libéré par hasard ..... page 24
1798-1803: le destin méconnu de la Suisse envahie ..... page 26
1803, les arrière-pensées du médiateur Bonaparte ..... page 28

INTERVIEW

L'avocat et l'argent du crime ..... page 30
Interview de Laurent Moreillon, professeur associé en droit pénal et en procédure pénale à l'Université de Lausanne ..... page 30

SCIENCES

La chauve-souris, cette Vaudoise mal-aimée ..... page 37
Portraits de noctambules ..... page 39
La Nuit de la chauve-souris 2003 ..... page 43
Le loft des chauves-souris ..... page 44

MÉDECINE

100 ans de Tour de France, un siècle de dopage ..... page 45
Le vin des athlètes ..... page 48
Le «pot belge», de la dynamite ..... page 51

FORMATION CONTINUE

Demandez le programme ..... page 53

ABONNEZ-VOUS

Abonnez-vous, c'est gratuit! ..... page 56

Bonaparte et George W. Bush

C'est l'histoire d'une grande armée qui choisit de «libérer» un petit pays «opprimé». Et qui décide soudain de franchir une frontière, les armes à la main, pour «offrir les clés de la démocratie à une population qui plie sous la tyrannie». Bien sûr, cette superpuissance n'agit pas de manière totalement désintéressée. Des intérêts stratégiques et financiers apparaissent clairement en arrière-plan de son initiative politico-militaire. La même méfiance est de mise quant au prétexte invoqué par les troupes «libératrices» pour entrer en action. Elles ont bien été sollicitées par quelques mécontents qui se sont exilés pour dénoncer l'oppression dont ils étaient victimes et qui réclament une intervention militaire au nom des droits de l'homme. Mais leur représentativité réelle pose problème. Car la population «opprimée» ne donne aucun signe de révolte. Ce qui ne suffit pas à freiner les armées de la superpuissance, avec leur cortège habituel de misères et de dégâts collatéraux.

Ainsi raconté, cet épisode nous rappelle tellement l'Irak, récemment «libéré» de Saddam par la coalition de George W. Bush et Tony Blair, qu'il nous fait oublier notre propre passé. Car la Suisse a connu, elle aussi, un drame similaire quand elle a été envahie et pillée par les armées françaises de 1798, sous le prétexte très exagéré de libérer les Vaudois de la tyrannie bernoise. Ce chapitre, l'une des pages les plus sombres de notre histoire (à découvrir en page 20 de ce magazine), n'a pas empêché les autorités suisses de repartir en grande pompe vers Paris, 200 ans plus tard, pour se féliciter avec nos voisins du système démocratique qu'ils nous ont imposé dans les années suivant l'invasion. Une Médiation du conquérant, un modèle de Bonaparte livré clés en main en 1803 et dont la Suisse s'est accommodée sans peine pour devenir la démocratie moderne et efficace qu'elle est aujourd'hui.

Bien sûr, deux situations historiques sont toujours difficiles à comparer. Restent ces points communs entre l'Irak et les Vaudois que l'actualité met en lumière. Et qui laissent entrevoir un espoir pour les habitants de Bagdad. L'idée que d'un mal ne naît pas toujours un mal. Et c'est tout le bien qu'on leur souhaite.

Jocelyn Rochat

Les vacances des Suisses

Crise au Moyen-Orient, pneumopathie en Extrême-Orient, décélération économique : qu'à cela ne tienne, les Suisses romands partiront en vacances. Mais ailleurs, tout à l'Ouest ou tout près. Voire même ici. →

www.photos.com

Au diable les crises ! Les Suisses sont des voyageurs et le demeurent. Les routes du monde se hérissent de dangers ? Qu'importe ! D'autres voies s'ouvrent aux amateurs d'excursions, de vacances.

On aimait le lointain, on adore la proximité. On sautait dans l'avion, on se cale dans sa voiture. Les Helvètes ne sont ainsi que 13 % cette année à n'envisager aucunes vacances, aucune excursion de plus de quatre jours.

Croissance du tourisme mondial

Jamais depuis 1994, l'étude Elvia-LinkInstitut – qui a fourni ce chiffre en mars 2003 – n'avait atteint un tel score. L'an dernier, ils étaient par exemple 17 % à ne pas parler voyage. Sur le plan planétaire, le tourisme poursuit donc sa croissance en terme de volume. En 2002 et pour la première fois, rappelle le professeur Francis Scherly de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Tourisme (UERT) de l'Ecole des HEC, «les arrivées internationales dans le monde ont dépassé le cap des 700 millions, une croissance de 3 % malgré la décélération économique».

Et baisse en Suisse

Dans la branche, la situation s'avère pourtant contrastée. Un seul chiffre du tourisme helvétique en 2002 en témoigne : baisse de 3,8 % des nuitées totales à 65,9 millions.

Si le 11 septembre 2001 eut l'effet d'un tremblement de terre sur la planète des vacances, ce début d'année 2003 ressemble à ces répliques sismiques qui succèdent à une grande secousse. Crise économique en Occident, guerre au Moyen-Orient, pneumopathie en Asie : les compagnies aériennes souffrent, les voyagistes réduisent la voilure.

«On ne peut considérer la période 2001-2004, comme une période normale, constate Francis Scherly. Entre 1996 et 2001, nous n'avions noté aucun changement spectaculaire. Or, en 2001, le désarroi a bousculé une tendance qui allait son petit bonhomme de chemin. Cette année-là marque le début d'une prise de conscience. Il faut désormais beaucoup plus de nouveautés, d'imagination dans l'élaboration de la gamme de produits pour survivre.»

Francis Scherly, professeur à l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Tourisme (UERT) de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne

© N. Chuard

Les comportements changent tous les ans

N'imaginons cependant pas la branche statique à la veille de ce chambardement. Non. «Le tourisme, en ce début de XXI^e^ siècle, avec la haute technologie et malgré les turbulences, est le domaine contemporain le plus axé sur la fluidité. Les comportements changent en général tous les ans, ce qui nécessite bien sûr une adaptation continue.»

Des exemples? «Suite à l'accès décuplé aux informations, de nouveaux champs d'activités ont émergé : l'arrivée du tourisme événementiel, des nouveaux sports et leur déclinaison helvétique, etc.»

Les Suisses partent d'abord en Europe

Partir oui, mais où ? Globalement, les Suisses se rendent à plus de 88 % en Europe et 6 % dans les Amériques.

Plus que la majorité des Suisses, les Romands sont friands de lieux de culture comme Barcelone et le Mont-Saint-Michel

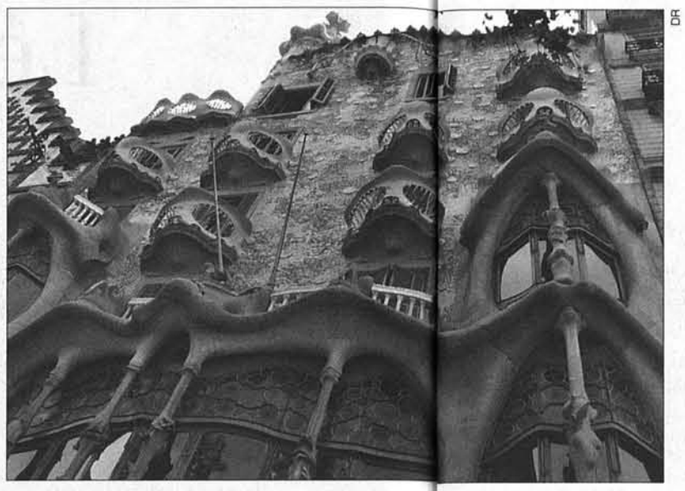

DR

© N. Chuard

En 2000, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, sur les 12,35 millions d'arrivées helvétiques à l'étranger, 3,785 millions concernaient la France, 1,5 million l'Italie, 1,3 million l'Espagne ou encore 0,395 million les Etats-Unis.

Un petit coup de sonde dans les agences romandes ce printemps confirme la diminution de l'attrait des Etats-Unis amorcée au lendemain du 11 septembre 2001, alors que cette destination présentait l'un des plus beaux taux de croissance dans une étude de l'UERT parue en décembre 1996 et intitulée «Les vacances des Suisses romands».

Les destinations vedettes ? Corse, Crète, Baléares

Les turbulences du monde influent sans surprise sur les lieux de villégiature des touristes, le Moyen-Orient ne séduit plus et on doute de l'Asie. Corollaire : à l'Ouest toute ! Le Canada a la cote auprès des Romands, tout comme,

→

Les Helvètes attendent encore pour se déterminer sur leur destination estivale, mais la mer voisine (ici l'Italie) sera un lieu privilégié

© N. Chuard

toujours dans les destinations lointaines et dites de niches, le Brésil, certaines îles des Antilles, voire l'Argentine. Mais les stars qui attirent le plus grand nombre sont plus proches : elles se nomment Corse, Crète, Baléares.

Dans les séjours de plus courte durée, les villes jouent de leurs atouts. Il y a les classiques (Paris, Londres, etc.), elles-mêmes concurrencées par leurs consœurs orientales : Budapest, Prague, Berlin. Reste que si ces destinations ont bien marché à Pâques ou qu'elles se vendent déjà bien pour cet automne, la saison estivale peine à démarrer. On attend pour voir.

La Suisse attire surtout les Suisses

Conséquence de cette période d'insécurité : la voiture a la cote. Vive la proximité. Vive les pays limitrophes et... la Suisse. «Tout porte à croire, lance Francis Scherly, que pour la première fois depuis plusieurs décennies, près de 60 % des nuitées suisses seront issues de déplacements effectués par des Suisses en Suisse.» Cependant, les nuitées helvétiques ne compenseront jamais la désertion des Américains, des Allemands et autres Asiatiques.

On part d'abord pour se reposer

Partir oui, mais pourquoi ? Pour se reposer bien sûr. Ainsi, 43,9 % des Romands consacrent l'essentiel de leurs vacances au repos, relate une étude LinkInstitut / Interconsulting de mai 2002.

Ce score est inférieur à la moyenne suisse (52,4 %), car les Romands aiment aussi voyager dans le but de visiter des lieux et sites culturels (30,5 % contre 20,1 % en Suisse) ou encore découvrir la nature (20,8 % contre 20,1 %).

Les exigences liées aux motivations de départ font ainsi dire au professeur lausannois qu'«au fil du temps, on est passé des historiques voyages de plaisir au plaisir du voyage. Et un bon développement touristique se calculera bientôt en... unités de plaisir !» Les consommateurs de tourisme, poursuit-il, «sont en marche vers la satisfaction des cinq sens avec le sport et la culture en prime».

Un consommateur à identités multiples

S'il fallait dresser un portrait-robot des vacances des Suisses, elles seraient souvent «courtes mais multiples, faites d'expériences, d'émotions, multioptionnelles». L'offre suit ainsi les contours mouvants des désirs d'une clientèle de plus en plus informée.

«Il est raisonnable de parler aujourd'hui de confection de micro-produits pour micro-clients, car le consommateur des années soixante (à demandes plus ou moins rigides) est devenu un consommateur à demandes résolument élastiques dès les années quatre-vingt; à partir des années nonante, il a opéré sa transformation progressive pour devenir de nos jours ce

→ p. 8

Pour des séjours de courte durée, les Suisses choisissent souvent des villes comme Londres et Paris (ci-dessous)...

© N. Chuard

www.photos.com

Quand ils partent vers l'Ouest, les Suisses optent souvent pour le Brésil (ici: Rio)

www.photos.com

La Corse, ses côtes, ses chemins de trekking et ses fromages, attire chaque année de nombreux Helvètes

DR

...mais ces deux destinations sont de plus en plus concurrencées par les grandes villes de l'Est

consommateur à identités multiples qui, pour citer le sociologue Hans-Peter Doebeli, poursuit, au gré de son humeur et de façon tout à fait spontanée, son parcours en zigzag dans les méandres d'une offre éclatée...»

Internet, l'outil indispensable des vacanciers

Une offre qui a dû prendre en compte le rapprochement des marchés ou qui a subi les assauts de la multiplication des sources d'information, dont internet. Ainsi selon l'étude Elvia/LinkInstitut, si 43% des solutions de vacances sont choisies sur catalogue, 21% le sont sur le réseau des réseaux.

Une proportion qui n'était que de 1% en 1997. Quant à l'achat lui-même de vacances ou de billets d'avion, un sondé sur trois dit l'avoir fait au moins une fois en cliquant.

Dans l'étude précitée de 1996, on insistait déjà sur l'importance pour le futur de la recherche du meilleur rapport qualité-prix ainsi que de l'émergence de deux tendances personnalisées par, d'un côté, «les forcenés des offres spéciales, du télétexte, de l'informatique et des comparaisons» et d'autre part par «les clients éclairés à pouvoir d'achat intéressant (...) de plus en plus à la recherche de produits spécifiques, cousus main et individualisés».

Une évolution qui se traduit dans les chiffres puisque de 1994 à 2003, la part des Helvètes globe-trotters recourant à une agence de voyages pour la réservation de leurs vacances ou d'un vol a passé de 31% à 40% (étude Elvia/LinkInstitut). Mieux, la proportion des sondés organisant eux-mêmes leur voyage ne cesse de diminuer, chutant de 49% à 29% entre 1994 et 2003.

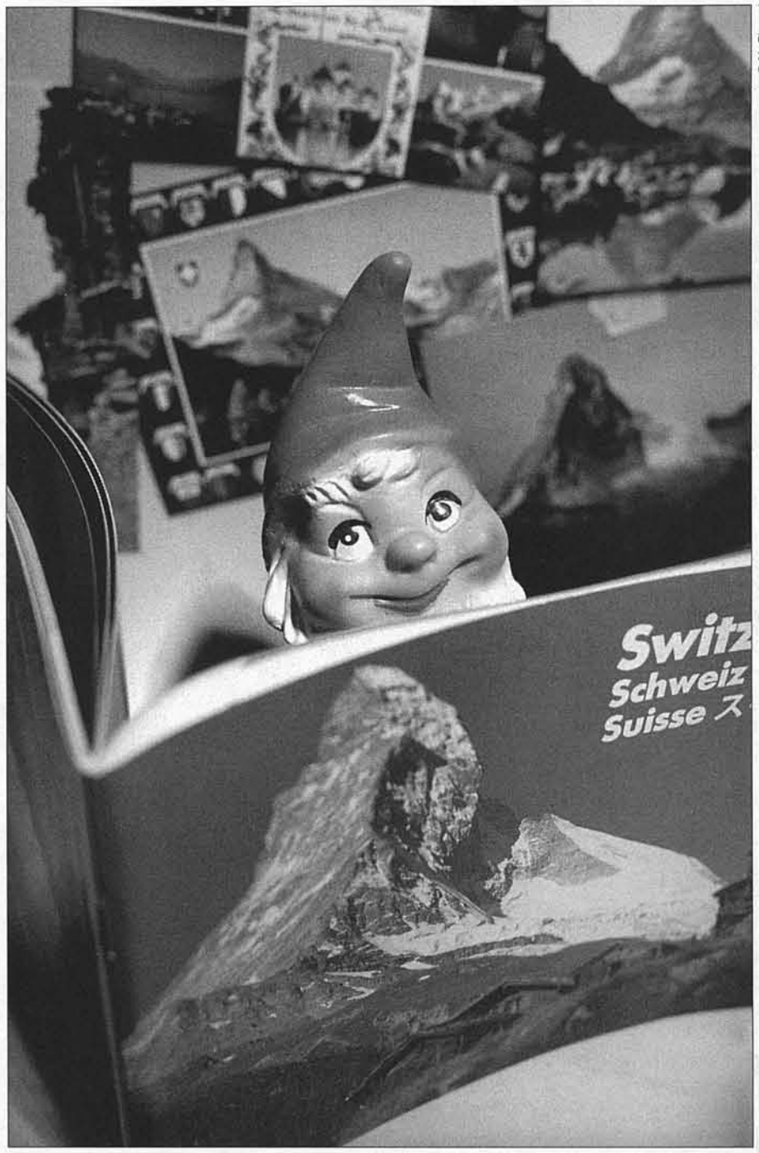

© N. Chuard

Près de 60% des nuitées comptabilisées en Suisse seraient générées par des déplacements d'Helvètes, estime Francis Scherly

Un achat de vacances en plein bouleversement

Les bouleversements en cours touchent donc également le mode de distribution. Et pas seulement en raison de l'arrivée d'internet, précise Francis Scherly, mais aussi de grandes surfaces ou de la vente par correspondance.

«A l'observation des tendances, on peut imaginer que les magasins spécialisés (sport, culture, etc.) pourraient aussi jouer leur partition en élargissant un marché déjà extrêmement flou et complexe à appréhender. Dans ce domaine aussi, la tactique de la «boîte à outils» (solution standardisée) est terminée, la stratégie est redevenue un art complexe qui doit privilégier la logique et la lucidité sur la base d'informations constamment renouvelées.» Et de conclure: «C'est à nouveau le bon sens et l'intuition qui priment.»

Anne Gaudard

Les Suisses à la découverte de la Suisse

Une étude réalisée dans les Préalpes vaudoises et fribourgeoises livre son diagnostic sur les potentiels agritouristiques de cette région: intéressant à l'heure de la demande croissante de tourisme vert.

© N. Chuard

La Suisse (ici Loèche-les Bains) sous-exploite son offre de bien-être et de montagne

Les Suisses à la découverte de la Suisse? Dans cette perspective notamment, certaines régions recèlent des ressources encore peu exploitées, voire inexploitées. La moyenne montagne par exemple.

Et voici le «welltain»

Les Autrichiens, que l'on cite beaucoup en contrepoids à la difficile situation helvétique, ont ainsi imaginé un concept bien vendeur, une de ces trouvailles marketing qui fait saliver les voisins... Le welltain. «Well», pour wellness – la tendance à la mode que la Suisse par ailleurs exploite aussi, mais en termes de valeur ajoutée. Et «tain» pour mountain.

Une recette «tonique», pour reprendre le constat du professeur Francis Scherly, qui «fait l'apologie des vacances actives en moyenne montagne et qui vise à prouver – arguments scientifiques à l'appui – qu'un séjour d'au moins deux semaines entre 1000 et 2000 mètres produit des effets bienfaisants sur l'organisme».

L'alternative au «tout ski»

Alors que le réchauffement climatique prive régulièrement (sauf en cette saison 2003) les stations de moyenne

L'écotourisme ou le tourisme doux constitue une des diversifications possibles pour les régions touchées par la restructuration agricole

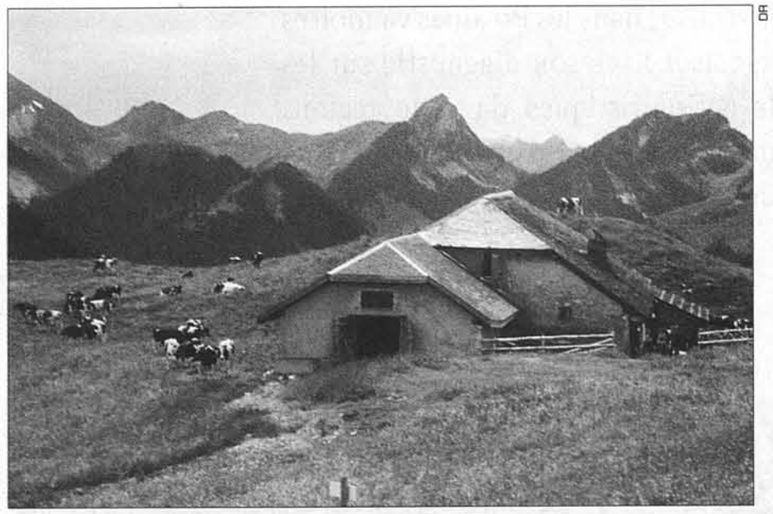
DR

www.swiss-image.ch

montagne d'une partie de leurs gains hivernaux, une telle réflexion sur la polyvalence touristique au fil des saisons ou la promotion d'autres valeurs que le «tout au ski» a des vertus salvatrices. Qui plus est lorsque demande il y a.

Dans des régions également touchées par les effets de la restructuration agricole – diminution de la rentabilité des têtes de bétail, abandon de domaines, etc. –, d'autres voies de diversification sont exploitables: elles ont pour nom par exemple écotourisme ou tourisme doux. «La probabilité de développement effectif demeure élevée, analyse Francis Scherly, compte tenu de l'accroissement du tourisme de proximité et des besoins renouvelés issus de l'évolution démographique avec l'avènement des «jeunes vieux».»

La reconversion touristique des chalets d'alpage

«L'agritourisme, une parade réaliste?» Sous la houlette de leur professeur, des étudiants de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Tourisme (UERT) de l'Ecole des HEC ont analysé la problématique de la reconversion touristique des chalets d'alpage en moyenne montagne fribourgeoise et vaudoise.

L'étude, publiée en février 2003, vise à l'identification de l'offre à l'heure où la demande se fait pressante. Elle part de trois constats, confirmés par le sondage effectué auprès des personnes concernées (propriétaires, teneurs d'alpage ou autres exploitants): «L'agriculture de montagne ne nourrit plus son homme, les traditions qui lui sont liées ont tendance à se perdre, et un volet important du patrimoine de la moyenne montagne est gravement mis en danger par la désertion des alpages.» A cela s'ajoute une remarque: «L'écotourisme représente pourtant une lueur d'espoir à laquelle encore trop peu de décideurs se raccrochent.»

La recette idéale

Pour satisfaire le client tout en préservant le propriétaire d'alpage, le développement de ce type de loisirs exige, insiste l'étude, de se plier à un certain nombre de conditions. Il faut être en respect avec l'équilibre écologique (ne pas attirer une horde de voitures par exemple), être en accord avec les traditions alpestres, constituer une activité rentable, être une réelle solution en s'inscrivant dans une vision à long terme. Etant bien entendu qu'une telle activité ne sera jamais qu'un complément aux revenus de l'activité agropastorale.

L'agritourisme suisse progresse à grands pas

Bien qu'en retard sur ses consœurs françaises ou autrichiennes par exemple, la branche de l'agritourisme helvétique progresse à grands pas. Notamment en s'organisant. Ainsi, parmi les personnes interrogées par l'étude, 39,4 % ont déjà accueilli des hôtes, que ce soit en louant leur chalet ou en ouvrant une buvette d'alpage.

Et parmi ces pionniers, une grande partie poursuit cette expérience au nom du contact humain, mais aussi pour donner une seconde chance à l'alpage, par motivation financière ou encore par amour des traditions. Quant à ceux qui ont abandonné, ils ont motivé leur geste essentiellement par manque de temps, de personnel et d'infrastructures. Un résultat qui prouve que potentiel il y a.

Le confort minimum

De plus, dans le seul canton de Fribourg, pour ne citer que lui, quelque 1350 chalets garnissent un paysage que les visiteurs aiment «cultivé». Et s'il fallait une preuve supplémentaire, il y a ce chiffre: parmi les personnes qui n'ont jamais pratiqué l'agritourisme, seuls 10,5 % ont justifié leur position par manque d'intérêt.

De la théorie à la pratique, plusieurs obstacles peuvent décourager même la meilleure des volontés. Les infrastructures tout d'abord. Même si les adeptes du tourisme doux ne sont pas les plus exigeants, il est indispensable (voire légalement obligatoire – autre obstacle que les lois, mais c'est là un chapitre en lui-même !) d'adapter les chalets dans le sens d'un confort contemporain.

«Respectez le paysage alpestre !»

Première difficulté: respecter l'esthétique du chalet, comme le rappelle dans l'étude le fraîchement retraité directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture, Francis Maillard: «La sauvegarde des paysages doit être le cheval de bataille principal des défenseurs de la cause alpestre.»

Difficulté suivante: où trouver par exemple les 30'000 francs nécessaires à

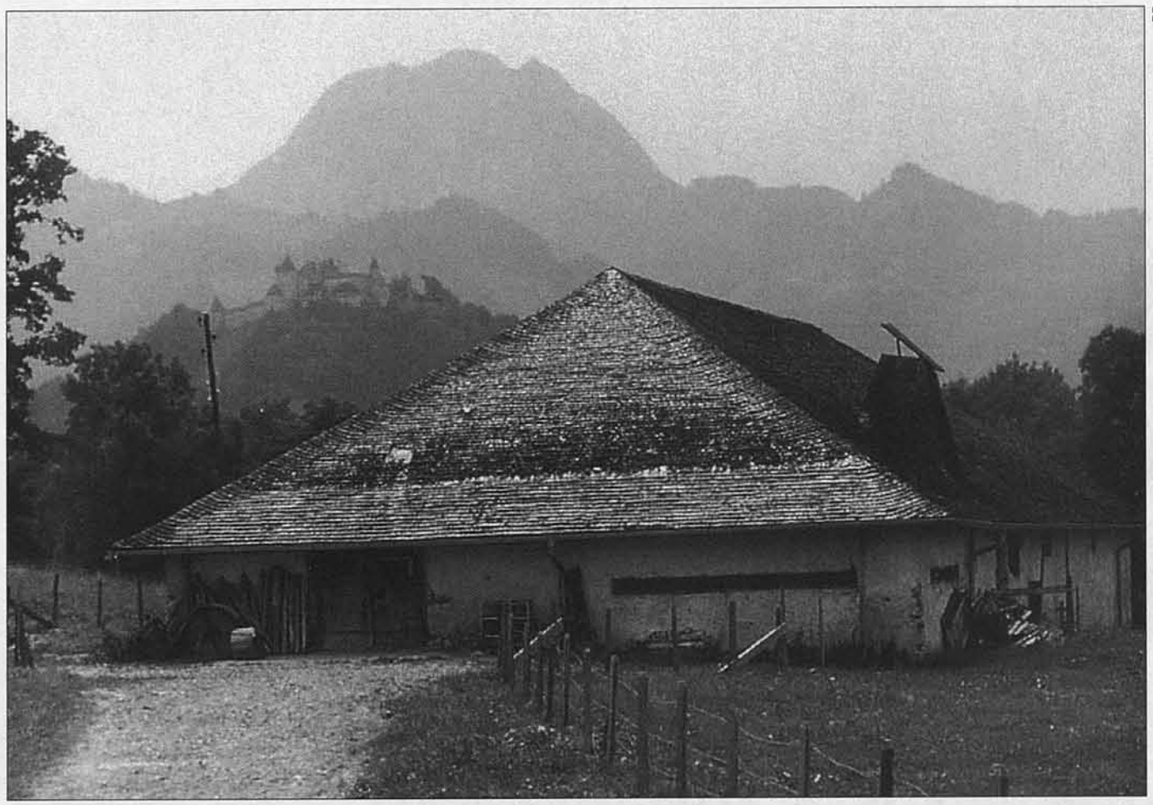
DR

Revaloriser les chalets d'alpage, comme cet exemplaire fribourgeois, peut coûter cher quand il s'agit d'entretenir des toits en tavillons

la réfection d'un toit en tavillons lorsque la rentabilité de l'activité habituelle du chalet ne suffit même plus à l'entretenir? Autant de barrières à franchir, sans même parler des journées harassantes qu'il faudrait encore prolonger en s'occupant des clients ou du personnel à trouver pour répondre aux exigences de qualité que requiert malgré tout ce type d'offre.

«Passez vos vacances sur un alpage!»

Sans donner bien sûr les clés d'un succès garanti, l'étude esquisse, sur la base des réponses fournies par les personnes interrogées et la réalité législative dans les cantons, des scénarios de reconversion complémentaire potentiels (séjour chez l'agriculteur, location de chalet, buvette, etc.). Puis s'arrête sur le rôle essentiel de la communication.

«Une fois la demande existante satisfaite, il s'agit d'assurer, insiste l'étude, l'avenir de l'agritourisme sur le moyen et le long terme. Pour ce faire, une stratégie marketing doit être conçue pour inciter les publics cibles à passer leurs vacances sur les alpages.»

Comment revaloriser les chalets

L'autre point central mis en évidence consiste en la mise sur pied d'une plateforme commune pour répertorier offre et demande, les coordonner ou encore constituer une charte de qualité. Instrument indispensable à une reconnaissance touristique, même si le segment visé n'est pas – et de loin – le tourisme de masse.

Une fois ces liens tissés, encore faudra-t-il habiller cette offre avec authenticité, originalité et efficacité. Le professeur Scherly regorge d'idées pour la valorisation de ces chalets. Il pense notamment à la mise en réseau d'un circuit touristique dans les Préalpes vaudoises et fribourgeoises avec formation et charte d'accueil en prime, soit une balade de chalet en chalet, chacun garni d'une animation ou d'un accueil différents.

Et de souligner l'importance de ces programmes pour les remontées mécaniques qui pourraient ainsi aussi diversifier leurs revenus avec des activités estivales, printanières ou automnales. En attendant, pour reprendre les conclusions de l'étude, les mots-clés à tout développement sont «tact, respect, solide motivation et aide appropriée». Et pour les clients: renseignements à l'office du tourisme le plus proche.

A.G.

Make the difference

- une université dynamique et innovatrice
- une institution établie depuis 1970
- un cadre moderne et prestigieux
- méthodes uniques et interactives
- études de cas et travaux de groupe
- conférenciers et visites d'entreprise
- professeurs internationaux sélectionnés
- **3 entrées** : octobre, janvier, avril
- IFM est **accrédité** par **IACBE** USA

un Bachelor international accrédité en seulement 3 ans !

BBA Bachelor of Business Administration (3 ans)
BBF Bachelor of Business Finance (3 ans)
BSE Bachelor of Science in E-commerce (3 ans)
BA Bachelor of Arts in Communication and Marketing
MBA Master of Business Administration (9 mois)

un MBA international accrédité en seulement 9 mois !

UNIVERSITE IFM

UNIVERSITE IFM
Institut de Finance et Management
Site web: www.ifm.ch
Tel. +41 (0) 22 322 25 80
Fax. +41 (0) 22 322 25 85
35 rue des Bains 1205 Genève
Suisse

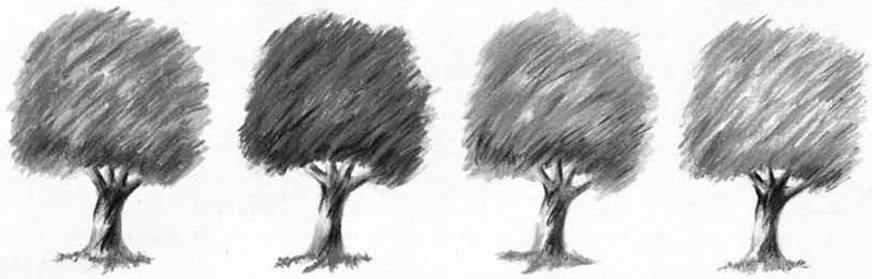

Au coeur de la région
MIGROS vaud *la vie!*

partenaire principal

vaud2003.ch

CREDIT SUISSE | GROUP

CAREER
START

Apportez des idées, exploitez vos connaissances et réalisez vos objectifs. Les perspectives d'accès et de carrière que nous offrons aux personnes qualifiées, talentueuses, motivées et disposant d'un diplôme universitaire ou équivalent sont aussi nombreuses qu'individualisées. Des défis très intéressants vous attendent dans des domaines aussi divers que l'investment banking/trading, le private banking international, la gestion de fortune à l'échelle mondiale pour la clientèle institutionnelle ou encore les fonds de placement, les affaires avec les entreprises et les particuliers, l'e-business ou les assurances vie et non-vie. De nombreuses possibilités s'offrent à vous au sein du CREDIT SUISSE GROUP. Prenez contact avec nous!

www.credit-suisse.com/en/careerstart

Vers une éducation des émotions?

Vivre nos émotions ne suffit pas, il faut savoir les nommer, les peindre ou les mettre en musique, dit le professeur François Gaillard, qui parle d'âge sentimental comme on parle d'âge mental, et suggère de nouvelles recherches sur les émotions enfantines, notamment pour prévenir la violence à l'école. →

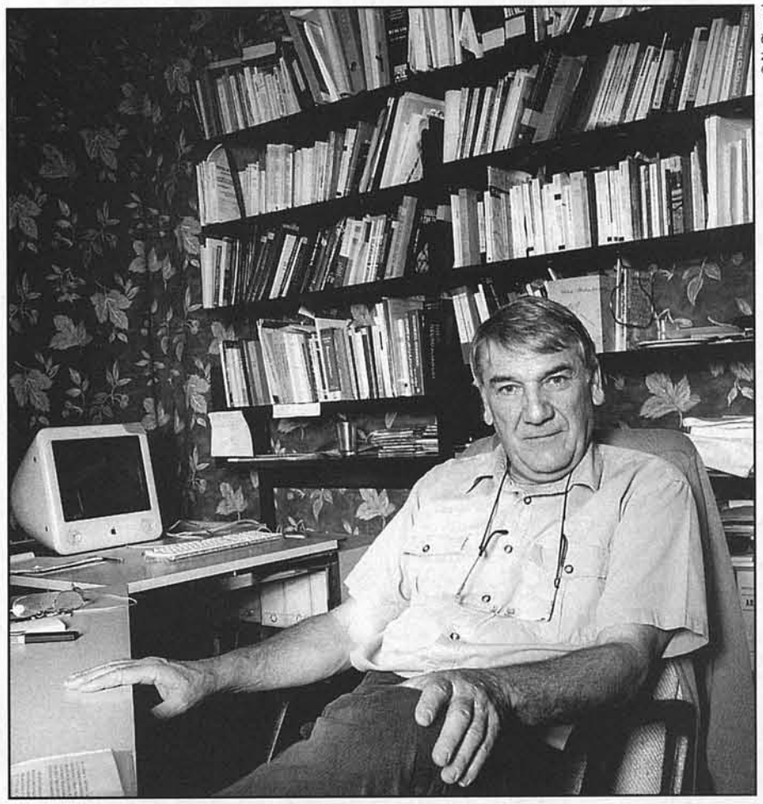
© N. Chuard

François Gaillard, neuropsychologue et professeur à l'Université de Lausanne

C'était il y a plus de cent ans. Friedrich Nietzsche torpillait la suprématie de la raison, Fedor Dostoïevski expliquait qu'il pouvait «sentir une idée», et Edgar Allan Poe estimait que «l'imagination peut se développer comme un muscle». Plus tard, Ingmar Bergman affirmait avec accablement que l'homme moderne – y compris lui-même – était «totalement handicapé du point de vue sentimental».

De nos jours, ce genre de considérations incorrectes, qui brouillent gaillardement les frontières entre le monde des émotions et celui de la raison, sont sorties du strict domaine littéraire et artistique pour entrer dans le domaine scientifique. Au début des années 90, des journalistes et des psychologues lancent avec succès le concept d'«intelligence émotionnelle». Neuropsychologue et professeur à l'Université de Lausanne, François Gaillard fait aujourd'hui un pas supplémentaire en parlant de l'émotion comme d'un véritable «talent».

De quelques confusions possibles

Utiliser le terme de «talent» pour parler de la vie affective évoque immédiatement le monde artistique. En art, on a l'habitude de considérer le talent comme un don de la providence qu'une minorité d'humains a la chance de posséder tandis que la majorité en serait totalement dépourvue. On dit bien qu'une carrière d'artiste demande 95 % de travail pour 5 % de talent, mais on sait aussi que le travail sans talent n'est que ruine de l'art.

François Gaillard n'utilise pas du tout le terme dans ce sens élitiste et fermé: «Il n'y a absolument pas l'idée d'élus dans cette notion de l'émotion comme talent. Il s'agit au contraire de comprendre que les émotions forment une parcelle de notre intelligence, et que chacun peut développer cette intelligence avec un long entraînement. Tout le monde a des émotions. Tout le monde peut apprendre à les développer. C'est une question d'éducation.»

Avoir une prise ou pas

Eduquer les émotions: lâchée de but en blanc, l'expression peut effrayer. S'agit-il d'apprendre à ressentir plus intensément? De chercher à diversifier ou à raffiner ses émotions comme on le ferait d'un bloc de terre qu'on travaillerait au couteau et à la tige? Ou carrément, de manipuler les émotions en les modelant à sa guise? Là encore, François Gaillard lève clairement les ambiguïtés qui viennent facilement se greffer sur une telle expression: «Tout le monde possède le même bagage d'émotions dès la naissance, et tout le monde possède la même capacité et la même diversité d'émotions en lui. Il n'y a pas de bébés doués en émotion et d'autres qui ne le seraient pas.»

En revanche, tous les enfants ne développent pas la même «prise» sur leurs états affectifs. En d'autres termes, les humains ne développent pas tous la même vie sentimentale. La faculté de lire les émotions des autres est aussi très inégalement répandue. Eduquer les émotions, c'est donc avant tout aider à «avoir accès» à ses propres émotions comme à celle des autres.

Eduquer la violence

Les enjeux d'un tel projet d'éducation sont extrêmement concrets. Spécialisé dans les émotions enfantines, François Gaillard pense aux problèmes de violence dont l'école est toujours plus victime. L'éducation des émotions vise avant tout à permettre aux enfants et adolescents à gérer les débordements émotionnels auxquels certains sont trop souvent soumis.

Eduquer la violence d'un adolescent consiste à stimuler la conscience de ses pulsions violentes. En cherchant à les exprimer, à leur donner un nom ou une image, il pose un regard sur elles et les met à distance. Un processus qui doit lui permettre de maîtriser cette violence intérieure, plutôt que de subir des autorités de contrôle ou de répression.

Au début n'est pas seulement le verbe

Les moyens qui permettent d'avoir accès à ses émotions ne consistent donc pas seulement à les mettre en mots. La psychanalyse a érigé le verbe comme un moyen thérapeutique quasi unique pour prendre conscience de son fonctionnement psychique. François Gaillard ne récuse pas l'utilité des mots: «Dire qu'on a peur permet déjà d'avoir moins peur.»

Mais l'univers verbal doit céder un peu de place à mille autres façons d'avoir un regard sur ses propres émotions: «On peut peindre une émotion, la dessiner ou la mettre en musique, dit François Gaillard, qui ouvre cette prise de conscience à toutes formes possibles d'expressions non verbales.

«Il y a une revanche à prendre contre la toute-puissance du verbe dans notre culture. Les cursus scolaires visent à développer avant tout le langage littéraire ou mathématique. Lorsqu'il faut supprimer un cours dans un programme, on sacrifie généralement le dessin ou la musique, alors que souvent, il y a déjà sept heures de français et cinq de mathématiques.»

Liberté pour l'hémisphère droit!

Les idées de François Gaillard s'inscrivent dans le mouvement du cognitivisme, initié aux Etats-Unis à la fin des années 70. Le XX^{e} siècle a notamment vu le développement et la domination d'une psychologie dite humaniste, qui mettait l'accent sur le vécu des émotions. Revivre ses émotions permettait théoriquement de guérir.

Nourri de neurobiologie, influencé par les recherches en intelligence artificielle, le cognitivisme considère que le seul ressenti des émotions ne suffit pas, d'autant plus que, dit François Gaillard, «on n'a aucune garantie de guérir en revivant ses émotions».

Le cognitivisme rêve plutôt d'une «libération de l'hémisphère droit du cerveau»,

→

A quand un cours de connaissance des émotions dans nos écoles?

© N. Chuard

© N. Chuard

© N. Chuard

© N. Chuard

Comment lire les émotions de cette femme? A gauche, la déception, et à droite, le bonheur?

A gauche l'amour, et à droite la joie? Savoir lire les émotions d'autrui est aussi une preuve d'intelligence émotionnelle

qui s'occupe avant tout de l'expression émotionnelle et artistique, tandis que l'hémisphère gauche, massivement privilégié jusqu'à présent, forme le siège de la parole et des nombres. Voilà pourquoi les cognitivistes ont ouvert la notion d'intelligence à la faculté d'exprimer et de comprendre les émotions, mais aussi à la sensibilité musicale, à l'habileté corporelle et à la capacité d'entrer en relations avec les autres. Dans un ouvrage qui a fait date (en 1993), le neuropsychologue américain Howard Gardner parle d'«intelligences multiples».

Au nom de la rose des émotions

Récente et toujours portée par une minorité de chercheurs, la théorie des émotions manque encore d'instruments précis pour travailler. En 1980, dans un ouvrage intitulé «Unmasking the Face» («Le visage démasqué»), les Californiens Paul Ekman et Wallace Friesen ont proposé un système de codage des expressions du visage pour décrire la surprise, la joie ou la tristesse en termes d'actions musculaires.

En 1994, l'Américain Plutchik part de huit émotions primaires (dont la peur, la surprise, l'attente), qu'il considère comme innées chez tout être humain et qui se combinent pour se transformer et s'enrichir en émotions «secondaires» (l'amour = l'attrait + la joie). Ce modèle forme un schéma, poétiquement nommé la «rose des émotions».

François Gaillard imagine des combinaisons «tertiaires» qui rendent compte d'attitudes plus élaborées, parfois difficiles à comprendre, comme l'attrait pour l'horreur. Mais bien que certains chercheurs appellent à considérer désormais les affects comme n'importe quel objet d'études scientifiques, «le temps ne semble pas encore venu pour une théorie globale du développement des émotions», dit François Gaillard. De plus, se posent des problèmes de vocabulaire. Le fait est que plus les états émotifs sont complexes, plus les mots précis manquent pour les décrire.

Quel est votre âge sentimental?

D'une manière générale, on sait que certaines émotions se laissent mettre à distance par une forme d'expression, tandis que d'autres, les plus basiques et les plus fortes (comme la peur panique), ne se laissent pas facilement «médiatiser» par les fonctions supérieures de notre cerveau.

François Gaillard parle aussi d'«âge sentimental», comme on parle d'âge mental. Un enfant de cinq ans a généralement compris que les autres ont des idées et des sentiments différents des siens. Un enfant de six ans sait en principe s'observer lui-même et prend conscience de certaines de ses émotions.

L'âge sentimental d'un adulte suppose, en théorie, qu'il ne se trouve plus débordé par ses émotions qu'exceptionnellement. Mais au contraire de l'âge mental, fixé avec des paramètres très précis, cette notion évite tout critère trop restrictif: «Il n'existe pas d'âge sentimental stable», dit François Gaillard, qui souligne aussi qu'il n'y a pas de modèle de perfection en matière de talent émotionnel: «Il y a bien quelques héros du genre, comme Gandhi, le Bouddha ou Gauguin, mais pour l'observation du commun des mortels, c'est avant tout un champ de recherche qui s'ouvre. Loin de moi l'idée d'un modèle humain vers lequel il faudrait nécessairement tendre. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse pas s'inspirer de personnalités exceptionnelles.»

Quelques poches de résistance

La mise en pratique du concept d'éducation émotionnelle se trouve donc encore largement dans sa phase exploratoire (voir l'article en page 18). L'idée même d'une éducation des émotions se heurte aussi à de nombreuses résistances.

Certains parents craignent une mainmise des enseignants sur leurs enfants: «Certaines associations de parents refusent en bloc toute idée de programme éducationnel des émotions. D'abord parce qu'ils estiment que les émotions appartiennent au domaine familial. Ensuite parce qu'ils imaginent que les enseignants vont manipuler les émotions de leurs enfants. Etant donné les balbutiements de notre connaissance dans ce domaine du développement, je ne peux pas, pour l'instant, leur donner tort.» La plupart des parents ont certainement du mal à considérer les émotions comme un domaine d'apprentissage que l'institution scolaire pourrait intégrer: «Souvent, les parents veulent que l'école apprenne seulement à lire, à écrire, ou à maîtriser les mathématiques. Ils considèrent que le piano, par exemple, n'est pas son affaire.»

Des affects sains dans un corps et un esprit sains

Pendant plusieurs siècles, les jésuites ont sacrifié l'enseignement des mathématiques pour privilégier le verbe, seul véhicule spirituel. Dans leur vision du monde, l'univers des nombres appartenait au commerce, et donc à Satan.

Age d'or du développement technique, le XX^{e} siècle a détrôné le verbe pour consacrer le nombre. Le XXI^{e} siècle verra-t-il le monde des émotions, toujours considéré comme inférieur, prendre la troisième place sur le podium? Nombreux et de taille, les obstacles qui s'y opposent mettront sans doute un certain temps à se rendre. Mais pour qui s'y penche une minute, qu'elle mette dix ou cent ans pour aboutir, cette évolution apparaît inéluctable.

Pierre-Louis Chantre

Alphabétiser les émotions, mode d'emploi

A la tête d'une pratique unique, le maître d'enseignement Evelyne Chardonnens Chavez combat «l'analphabétisme émotionnel» de certains élèves. Un antidote efficace contre la violence scolaire.

© N. Chuard

Evelyne Chardonnens Chavez, maître d'enseignement à l'Université de Lausanne

Ça s'appelle «le jeu de l'île» et c'est très simple. Dans une école primaire ou secondaire, les élèves d'une classe doivent s'imaginer sur une île déserte. Leur mission: se débrouiller pour y survivre en attendant le prochain bateau. Pendant une demi-heure, avec du matériel fictif (une bouteille d'huile, un fusil et un filet de pêche, symbolisés sur des billets), ils doivent s'organiser tout seuls entre eux.

Sauf cas extrêmes, l'instituteur et les psychologues présents n'interviennent jamais. Ils regardent, prennent des notes, filment peut-être. Ils se préparent surtout à la grande discussion qui suit immédiatement le jeu.

Des analphabètes émotionnels

Il y a dix ans, lorsqu'elle travaillait comme psychologue scolaire, Evelyne Chardonnens Chavez a commencé le jeu de l'île dans une école fribourgeoise, avec une vingtaine d'enfants de sept ans. Au bout de l'exercice, une majorité d'élèves se battaient et s'insultaient, dans un état de guerre total.

Plus tard, dans une autre classe du même âge, l'exercice donnait un résultat diamétralement opposé. Organisée avec une zone pour la pêche, une autre pour la chasse, des ramasseurs de bananes d'un côté et des cuisiniers de l'autre, leur île imaginaire ressemblait à une société parfaitement harmonieuse.

Pourquoi cette différence? Dans le premier groupe, six élèves perturbés, mal dans leur peau, ont entraîné les autres dans une irrépressible escalade de violence. Après l'exercice, Evelyne Chardonnens a demandé à chaque enfant, vidéo à l'appui, de décrire son attitude et ses sentiments au moment du jeu.

Alors que la plupart ont su se dépeindre avec des nuances de qualités et de défauts, les six enfants terribles s'estimaient gentils, sympas, agréables à vivre. Aucun n'avait conscience de ses pulsions: «Ces enfants étaient des analphabètes émotionnels, dit Evelyne Chardonnens, tandis que les autres disposaient déjà de bonnes compétences sociales et émotionnelles.»

L'«alphabétisation des émotions»

Depuis cette expérience, Evelyne Chardonnens, aujourd'hui maître d'enseignement à l'Université de Lausanne, a mis en place un programme d'«alphabétisation des émotions» pour les écoles. Elle s'est associée à Florence Meyer, psychologue clinicienne, docteur en psychologie et maître d'enseignement, qui prolonge cette pratique dans le domaine de la recherche à l'Université.

Ensemble, elles mettent à l'épreuve plusieurs outils qui permettent d'intervenir dans les écoles vaudoises. Exemple: après avoir écouté un conte, les élèves dessinent en groupe ce qu'ils ont préféré dans l'histoire. Ils discutent ensuite des problèmes qui naissent immanquablement.

«Nous créons une situation de conflit ludique, par exemple en réunissant des élèves qui ne s'entendent pas, dit Evelyne Chardonnens. Nous partons de l'idée que le conflit est créateur, pour autant qu'on sache le gérer, et cela s'apprend. Au bout d'une demi-heure d'expérience, on peut s'apercevoir de certains dysfonctionnements. Cette institutrice, dont la classe très harmonieuse a terminé le jeu de l'île en se couchant tranquillement au clair de lune, pensait que ses élèves ne s'entendaient pas. Après notre intervention, elle a complètement changé son regard sur sa classe – et sur elle-même.»

Six séances par année

Composé de six séances pour une année scolaire, ce programme demande beaucoup aux enseignants. Appelés à collaborer pour mettre en place des activités, chargés de s'approprier la méthode pour l'appliquer ensuite sans aide, beaucoup éprouvent des difficultés à s'impliquer: «C'est un grand frein», remarque Evelyne Chardonnens.

Son projet semble néanmoins avoir démontré son efficacité. Encouragés à formuler leurs sentiments, poussés à examiner leurs relations aux autres, les élèves peuvent prendre conscience de leurs affects et de leurs difficultés relationnelles. Les agressifs mettent de l'eau dans leur vin, les enfants-victimes apprennent à exprimer leur inconfort.

«Nous n'avons pas la prétention de traiter tous les problèmes, précise Florence Meyer, certains enfants souffrent de pathologies qui relèvent d'un traitement individuel complémentaire.» Le succès de l'entreprise est pourtant tel que l'équipe très dévouée de Mesdames Chardonnens et Meyer, en recherche comme en pratique, se trouve agréablement débordée.

P.-L. Ch.

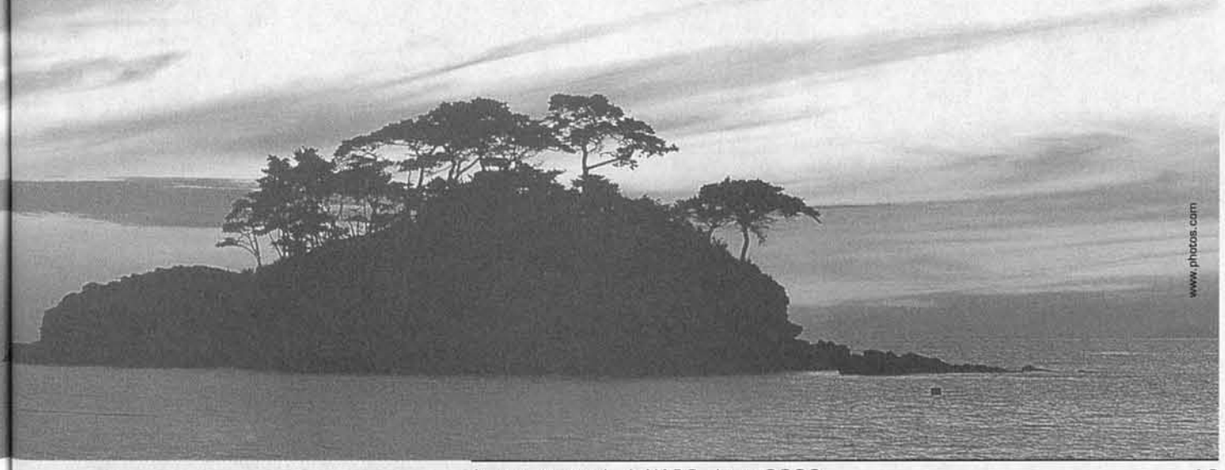
www.photos.com

Bonaparte et la Suisse

Retour sur quelques idées fausses que nous nous faisons de cette époque, de la «libération» forcée des Vaudois en 1798 à la Médiation intéressée du Premier des Français en 1803.

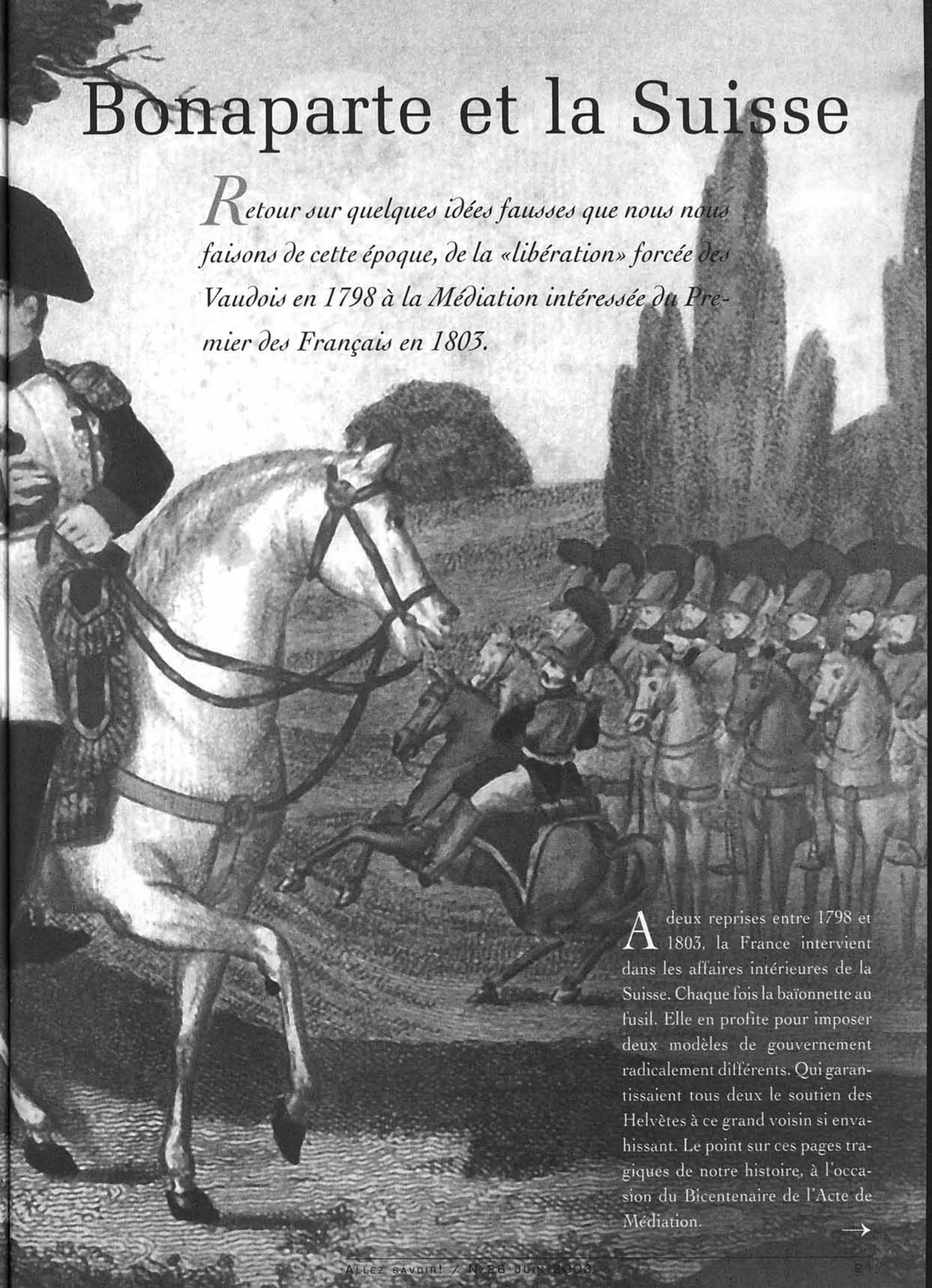

A deux reprises entre 1798 et 1803, la France intervient dans les affaires intérieures de la Suisse. Chaque fois la baïonnette au fusil. Elle en profite pour imposer deux modèles de gouvernement radicalement différents. Qui garantissaient tous deux le soutien des Helvètes à ce grand voisin si envahissant. Le point sur ces pages tragiques de notre histoire, à l'occasion du Bicentenaire de l'Acte de Médiation. →

1. Les Vaudois de 1798 ne voulaient pas être libérés

Il faut bien se résoudre à l'écrire : la «révolution» vaudoise s'est faite contre l'avis d'une très large majorité de la population qui s'accommodait parfaitement de la présence de Leurs Excellences de Berne. «La vision classique de l'histoire, celle qui nous montre tous les Vaudois derrière le nouveau régime, est un cliché qui ne résiste pas à l'analyse, assure le professeur d'histoire à l'Université de Lausanne (UNIL) François Jequier. 75 à 80 % de la population rurale n'avait pas à se plaindre de sa situation, et je crois même que ces gens craignaient d'être placés sous le contrôle des élites locales et urbaines plutôt que sous celui des Bernois.»

Seules les élites des villes vaudoises (et encore, pas toutes!) ont vécu la période bernoise comme une humiliation, ajoute Danièle Tosato-Rigo, également professeur d'histoire à l'UNIL. Parce qu'elles participaient au pouvoir local mais que leur carrière s'arrêtait là, alors que certaines auraient aspiré à un rôle politique plus important. «Cela dit, je pense que ces élites auraient été d'accord de rester au sein de la république de Berne, moyennant des réformes. On le voit bien en 1798 : jusqu'au dernier moment, dans la nuit du 23 au 24 janvier, les élites locales ont recherché le compromis en envoyant une délégation à Berne.»

En réalité, ce sont surtout nos «libérateurs» français qui voulaient présenter les Bernois comme des ennemis, poursuit Danièle Tosato-Rigo. «La proclamation du général Ménard qui fait suite à l'incident de Thierrens et qui annonce l'arrivée des troupes françaises précise notamment : «Vaudois, vos ennemis seront les nôtres.» Au fond, c'est l'intervention française qui transforme les Bernois en ennemis des Vaudois. C'est le libérateur qui définit a posteriori quel était l'ennemi à abattre. Et qui utilise la rhétorique habituelle des grandes puissances libératrices pour recouvrir de ce voile ses ambitions plus concrètes.»

François Jequier et Danièle Tosato-Rigo tous deux professeurs d'histoire à l'Université de Lausanne

© N. Chuard

2. Les Français sont autant conquérants que libérateurs

Si les Vaudois ont été délivrés «malgré eux», leurs «libérateurs» avaient tout sauf des mines de bons samaritains. A l'évidence, Paris cherchait un prétexte pour intervenir au Nord des Alpes, notamment pour des raisons stratégiques. Parce que le contrôle de la Suisse offrait un libre accès aux cols alpins et parce qu'il y avait de gros intérêts financiers en jeu. Le Directoire, qui régit l'Hexagone de cette époque, est au bord de la faillite. Et la Suisse, croient les Français, regorge d'or.

«On a beaucoup fantasmé sur l'importance du trésor de Berne en oubliant que toutes les autres villes de Suisse avaient été pillées», précise François Jequier. Du coup, la «guerre de libération» des Vaudois prend une allure nettement moins désintéressée. «On a trop fait d'histoire valdo-vaudoise, observe François Jequier. Dès qu'on prend du recul au niveau de l'Europe et que l'on observe la politique menée par le Directoire dans les différentes républiques sœurs (Belgique, Italie, Suisse) où la France est intervenue militairement, on se rend compte que les discours «libérateurs» sont les mêmes, que les prétextes invoqués sont les mêmes, que les démarches sont identiques, tout comme les pillages et la manière d'imposer une constitution après coup.» Bref, on a clairement affaire à une politique systématique de prise de contrôle de diverses régions frontalières comme de leurs trésors.

www.clipart.com

L'armée française qui intervient militairement en Suisse sous prétexte de libérer les Vaudois s'assure au passage un libre accès aux grands cols alpins du centre de l'Europe. Une donnée stratégique qui avait son importance dans les calculs de nos voisins

3. Le Pays de Vaud a peut-être été libéré par hasard

Si la France cherchait un prétexte pour intervenir en Suisse, comment l'a-t-elle trouvé? Certains avancent le nom du Vaudois Frédéric-César de La Harpe qui a effectué, durant ses années d'exil à Paris, un gros travail de lobbying auprès du Directoire pour obtenir une intervention militaire en Pays de Vaud. Mais l'efficacité de ses efforts reste incertaine, notamment parce que La Harpe n'était pas pris au sérieux, comme le montre Talleyrand qui considérait le patriote lémanique comme un «agitateur». Et ne voyait pas pourquoi la France aurait dû s'ingérer dans les affaires d'un pays voisin dont elle garantissait la neutralité.

Frédéric-César de La Harpe faisait partie de ces Vaudois minoritaires qui ne supportaient plus la domination bernoise. Exilé à Paris, il n'a cessé de réclamer une intervention française en Suisse

Du coup, les historiens envisagent un autre scénario, en forme de conquête un peu par hasard. «Il arrive parfois que des épisodes un peu inattendus précipitent les grands événements», avance Danièle Tosato-Rigo, avant de rappeler que le Directoire hésitait sur la politique à mener envers la Suisse. Deux tendances s'y affrontaient. Les «faucons», favorables à une intervention militaire, et des «colombes», plus diplomates, qui auraient préféré que les patriotes vaudois commencent eux-mêmes leur révolution avant de franchir la frontière pour leur porter secours.

Ce Directoire divisé et indécis a peut-être été placé devant un fait accompli. Car, selon certains chercheurs, le général français Ménard serait intervenu avant d'avoir obtenu un quelconque aval de Paris. «L'invasion est menée en 1798 par une division qui revient d'Italie et qui compte 10'000 hommes, poursuit Danièle Tosato-Rigo. A ce moment-là, Ménard ne sait trop que faire avec ce corps d'armée, étant donné qu'il est toujours dangereux de licencier 10'000 hommes. Il y avait là, sur son chemin, des Vaudois qui pouvaient se libérer. Du coup, on peut imaginer que les pions se mettent en place comme dans une partie d'échecs. Ménard prend une initiative, cherche un casus belli, le trouve à Thierrens et entre en Suisse avec ses hommes.»

Vue de Lausanne, place de la Palud, vers 1808. L'image n'est pas trompeuse: la capitale vaudoise a bel et bien traversé les années d'invasion française dans une grande tranquillité

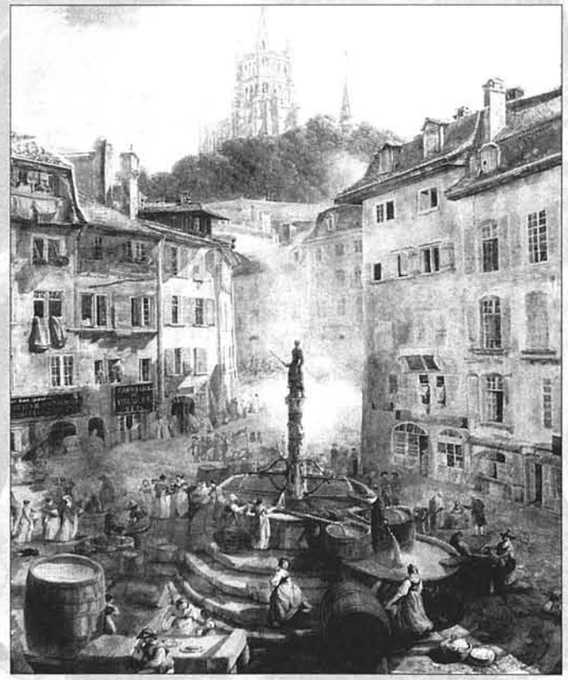

DR

4. Des Vaudois libérés pour être enrôlés dans les armées de Bonaparte

Conquête opportuniste ou planifiée, les troupes françaises franchissent la frontière. Loin de se contenter de «libérer» les Vaudois, elles envahissent encore le reste de la Suisse où se déroulent batailles, déprédations et pillages. Ce qui permet à nos «protecteurs» de se remplir les poches, avant de contribuer au financement de la campagne de Bonaparte en Egypte.

«Les Français se sont servis et bien servis. Mais, si l'on compare aux autres républiques sœurs ou aux cantons alémaniques, il faut bien admettre que le Pays de Vaud s'en tire très bien, observe François Jequier. D'abord parce que les troupes de Ménard y sont entrées en libérateurs et pas pour le conquérir. Ensuite parce que la région lémanique n'a jamais été un champ de bataille. Enfin, parce que les Vaudois ont payé. Pour offrir le logement, la nourriture, les chevaux et pour faciliter le passage des troupes qui s'y est bien mieux déroulé qu'en Suisse centrale où il y a eu des massacres.»

Reste que la libération du Pays de Vaud coûte quand même des vies vaudoises. Car la Suisse doit fournir des soldats à la France. Entre 1798 et 1815, ce sont près de 30'000 Suisses qui vont combattre pour Napoléon, dont 4700 Vaudois, un chiffre plutôt élevé, comme l'ont montré les recherches d'Alain-Jacques Tornare*. Autant de soldats qui ont payé cher leur engagement pour la France. «Attention à l'abus de langage, prévient François Jequier qui aimerait bien inclure l'histoire des maladies dans celle des armées: bon nombre de ces gens ne sont pas morts glorieusement les armes à la main, comme on le répète souvent. Ils ont crevé misérablement dans les latrines avec le choléra, sans avoir tiré un coup de fusil.»

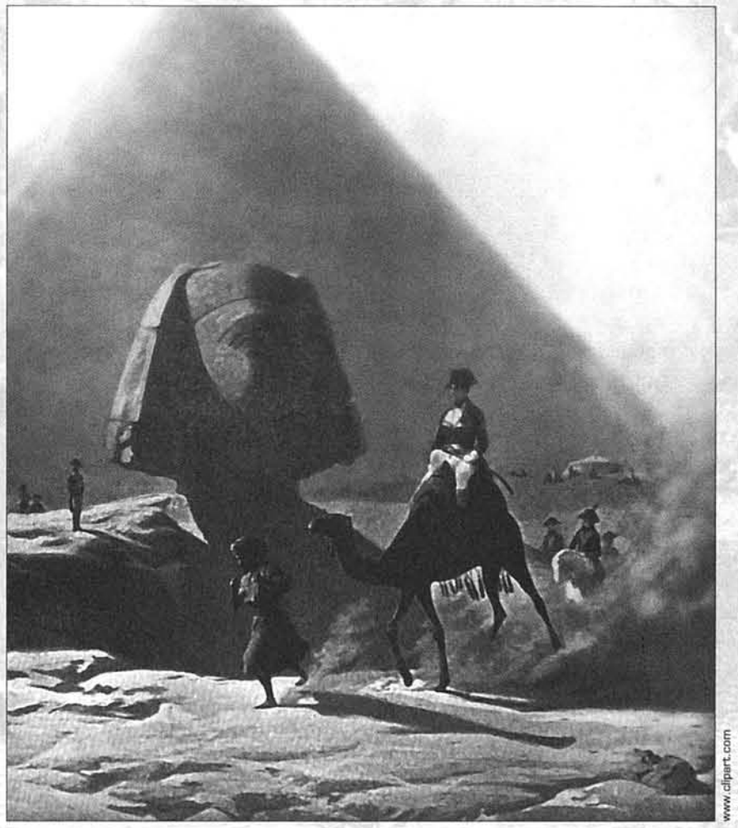

www.clipart.com

Selon la légende, Bonaparte aurait financé sa campagne d'Egypte avec de l'or volé dans le trésor de la ville de Berne. En réalité, ce sont toutes les villes de Suisse (à la notable exception des cités vaudoises) qui peuvent se plaindre des pillages français

5. 1798-1803 Le destin méconnu de la Suisse envahie

Que devient cette Suisse envahie? Un satellite de la France redessiné à l'image de la grande voisine si envahissante. Le pays est remodelé en une République helvétique, une et indivisible, et gouverné à la française par un Directoire de cinq membres centralisé à Aarau. Quant à l'ancien Pays sujet de Vaud, il se mue en canton du Léman, sur le modèle d'un département français.

Jules Muret

Dans la pratique, la Suisse «est occupée, les élites locales sont considérablement brimées, la neutralité devient un mot vide de sens et les troupes étrangères entrent et sortent de ce pays», observe François Jequier. Reste que cette période difficile constitue cependant une chance pour les Vaudois. «La faiblesse du gouvernement fédéral permet aux dirigeants d'ici de faire leur apprentissage de gouvernants. Les Monod, Muret, Pidou qui héritent de cette révolution qu'ils n'avaient pas voulue se voient offrir une chance de prouver leurs compétences.»

Auguste Pidou

Pour le reste, l'histoire de cette période reste à écrire, assure Danièle Tosato-Rigo qui regrette cette lacune. «C'est un moment unique de l'histoire suisse où l'on a une histoire nationale qui se met en place, avec un gouvernement centralisé et des projets nationaux. On a longtemps été tributaires d'une vision noire de ce régime, partant de l'idée que, comme il y a eu plusieurs changements de pouvoir, cela a forcément été mal vécu par les Suisses.»

Mais la réalité devrait être plus nuancée, estime l'historienne lausannoise. Parce que la présence militaire française a été très inégalement répartie. «Et parce que le régime de la République helvétique a aussi des côtés féconds. Il se construit sur l'idée d'égalité et imagine de nouveaux droits pour les individus qui vivaient dans cette société très inégalitaire de la fin du XVIII[e] siècle.»

Henri Monod

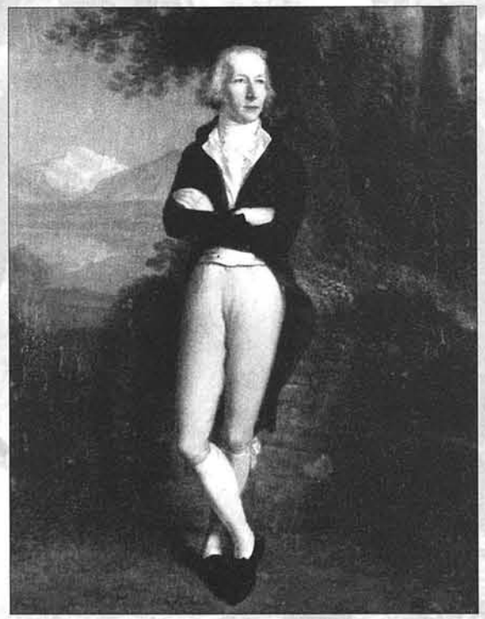

6. 1802, quand Bonaparte stoppe une armée suisse avec un aide de camp

Si les Vaudois et les Fribourgeois trouvent leur compte dans cette République helvétique, ils sont bien les seuls. Dans les autres cantons, les anciennes élites reprennent bien vite le pouvoir et contestent aussitôt ce Directoire suisse qui gouverne la nation depuis Aarau, mais sans réel soutien local. «On a le sentiment que l'histoire se déroule alors à deux vitesses, une à Aarau, et une autre dans les cantons», observe Danièle Tosato-Rigo.

www.clipart.com

La réalité, c'est que la République helvétique ne tient pas sans l'appui des baïonnettes françaises. Aussi, dès que Bonaparte ordonne à ses troupes de se retirer de Suisse, en août 1802, la guerre civile éclate. «Elle se développe à une vitesse extraordinaire. En quelques semaines, les troupes fédéralistes arrivent, pratiquement sans résistance, aux portes de Lausanne où s'était réfugié le gouvernement de l'Helvétique», raconte François Jequier. Et soudain, tout s'arrête. Il suffit que Bonaparte dépêche un aide de camp afin d'annoncer aux Suisses qu'il se fera le médiateur de ce conflit pour que l'armée fédéraliste, qui avait quasiment gagné la partie, stoppe sa marche en avant.

«L'affaire mérite analyse», poursuit l'historien lausannois. Comment un seul envoyé de Bonaparte peut-il exercer une telle influence sur des troupes suisses? François Jequier y voit une réaction à la stupéfiante force de frappe de l'armée française. «Les Suisses savaient à quoi s'attendre en cas de conflit. Ils signent donc un armistice sur place, à Montpreyveres. Là, Bonaparte sauve la Suisse d'une guerre civile, et de ça, on peut lui être reconnaissant.»

Du coup, nous ne saurons jamais ce que serait devenu le pays déchiré sans cette intervention du général français. «On peut penser que les Suisses étaient incapables de prendre leur sort en main, ajoute Danièle Tosato-Rigo. On peut aussi imaginer que beaucoup de Suisses avaient une idée de leur avenir très différente de celle que la France voulait imposer. Et que cet épisode montre toute la force d'une intervention étrangère qui va stopper un processus bien avancé, qui aurait peut-être permis d'écrire une histoire très différente de celle que nous avons finalement vécue.»

La force de frappe de l'armée française impressionnait les Suisses à tel point qu'ils mettent un terme à leur guerre civile de 1802 dès que Bonaparte menace d'intervenir

www.clipart.com

7. 1803, les arrière-pensées du médiateur Bonaparte

Avec l'entrée en jeu de Bonaparte, la donne change du tout au tout. Alors que la première intervention des Français avait amené le régime centralisé de la République helvétique, l'Acte de Médiation met en place un régime fédéraliste. Qui rend un maximum de compétences aux cantons.

«Dans un premier temps, il fallait un système unitaire pour provoquer l'effondrement de l'ancien régime, analyse Danièle Tosato-Rigo. Et dans un deuxième temps, la France trouve son intérêt dans la constitution d'un Etat décentralisé et donc plus faible, sur lequel elle exercera plus facilement de l'influence.» Car les ambitions stratégiques françaises n'ont pas disparu en cinq ans, explique l'historienne. «La question se pose aussi en termes de superpuissance. Il s'agit pour Bonaparte de combattre l'influence autrichienne dans nos contrées. Avec la Médiation, il réussit le coup de force de devenir l'arbitre du sort de la Suisse, mais encore des différents cantons.»

Si l'arrangement de 1803 se révèle favorable à Bonaparte, l'homme n'a pas fait dans la facilité pour autant. Car le Premier consul a pris le temps d'exercer sa médiation. «Il n'y a pas de pays auquel Bonaparte a consacré autant de temps que la Suisse, apprécie François Jequier. Il ne l'a pas fait entre deux portes, mais en enchaînant les séances, dont une, fameuse, qui a duré huit heures.»

Et l'effort débouche sur une formule qui se révèle parfaitement praticable dans tous les cantons. «On a souvent répété que Bonaparte connaissait le système suisse au point d'être le seul fidèle à ces institutions», rappelle Danièle Tosato-Rigo. Et c'est vrai? «Il les connaît remarquablement bien», répond l'historienne, qui ajoute aussitôt que Bonaparte trouve son compte dans l'arrangement proposé. «S'il ne parle que de l'esprit des institutions et de l'incapacité des Suisses à s'occuper d'eux-mêmes, Bonaparte n'évoque jamais le traité d'alliance qui sera proposé juste après aux Helvètes. Et qu'ils ne pourront pas refuser.»

Archives fédérales suisses, Berne

ACTE DE MÉDIATION

Fait par le PREMIER CONSUL de la République française, entre les Partis qui divisent la Suisse.

BONAPARTE, premier Consul de la République, Président de la République italienne, AUX SUISSES.

L'HELVÉTIE, en proie aux dissensions, était menacée de sa dissolution : elle ne pouvait trouver en elle-même les moyens de se reconstituer. L'ancienne affection de la nation française pour ce peuple recommandable, qu'elle a récemment défendu par ses armes et fait reconnaître comme puissance par ses traités; l'intérêt de la France et de la République italienne, dont la Suisse couvre les frontières; la demande du sénat, celle des cantons démocratiques, le vœu du peuple helvétique tout entier, nous ont fait un

A

En 1803, la Consulta suisse signe à Paris l'Acte de Médiation (photo ci-contre) élaboré avec Bonaparte. Ce dernier n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour finaliser un texte très «suisse» dans son esprit, puisqu'il rend un maximum de compétences aux cantons

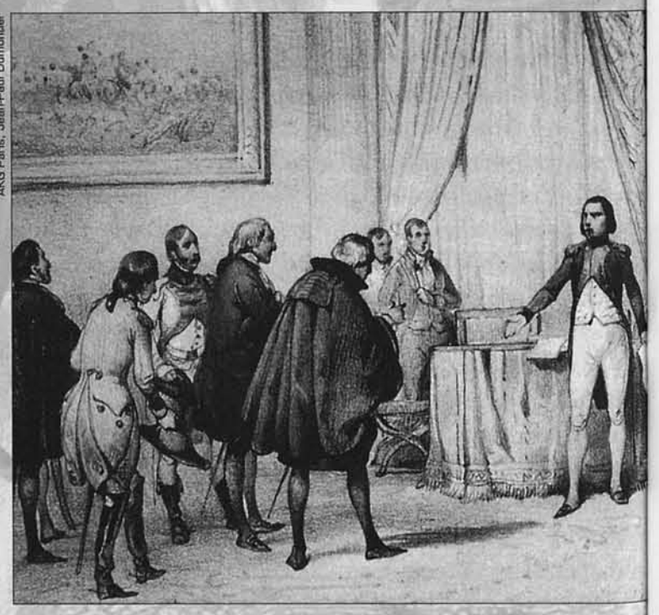

AKG Paris, Jean-Paul Dumontier

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Fondation du 450e Rapport annuel 2002

Durant l'exercice 2001, la Fondation du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne a financé 79 projets, dont 20 en sciences expérimentales, 11 en médecine et 48 en sciences humaines; elle a en outre versé une somme de Fr. 90'000.- à la Commission locale de la recherche scientifique (FNRS), pour des bourses à des jeunes chercheurs. Le montant total des crédits accordés s'est élevé à Fr. 366'352.30.

Cette année à nouveau, la fortune de la Fondation a été influencée par une mauvaise année boursière. Elle est passée de Fr. 7'652'085.80 au 31.12.2001 à Fr. 6'771'311.85 au 31.12.2002. La provision constituée pour absorber les plus/moins values a heureusement permis de compenser les rendements négatifs enregistrés cette année. La quotité disponible de cette provision est aujourd'hui toutefois épuisée. La gestion de la fortune de la Fondation est confiée au Fonds de gestion des biens universitaires vaudois.

La Fondation remplit année après année sa mission, à savoir l'encouragement de la relève universitaire par la promotion de la recherche scientifique en général et la diffusion de ses résultats.

Tous les subsides sont alloués selon les critères d'attribution fixés par les statuts et le Conseil de Fondation (voir encadré), qui se réunit trois fois par année pour examiner les requêtes. Les séances ont en général lieu en janvier/février, en juin et en octobre.

Hubert Barde,
Président du
Conseil de Fondation

Parmi les projets soutenus par la Fondation...

Echanges internationaux

Les accents de la francophonie

La Section de linguistique est engagée depuis trois ans dans un programme de recherche international impliquant l'Université de Mons en Belgique et l'Office canadien de la langue française. L'année passée, l'Université de Tours en France, celle de Tunis (Tunisie) et celle de Dakar (Sénégal) se sont associées au réseau. Leurs travaux examinent comment se hiérarchisent les différentes variétés socio-spatiales du français dans ces six pays de la francophonie. Concrètement, plus de 1'200 enquêtés au total sont amenés à évaluer différents accents, ainsi qu'à identifier l'origine géographique et sociale de leurs propriétaires. Le but final de la recherche est de dégager les usages du français reconnus comme étant les plus prestigieux dans les limites de chaque terrain d'enquête. A cet égard, des résultats préliminaires indiquent que, par exemple, en Suisse romande, de toutes les variétés du français, les plus prisées par les sujets parlants sont celles de personnes locales bien situées sur l'échelle socio-culturelle alors que les usages les moins appréciés sont ceux de personnes ayant suivi une scolarité courte et ce quel que soit leur pays d'origine.

En voyageant dans les pays de la francophonie, on découvre la richesse des accents locaux

Pour peaufiner les dispositifs d'enquête, de récolte et de traitement des données, **Pascal Singy**, maître assistant responsable du volet suisse de la recherche, et Alexei Prikhodkine, assistant à la Section de linguistique, ont travaillé une semaine au Québec avec les responsables scientifiques des principaux pays concernés par l'enquête et se sont rendus une semaine sur un terrain d'enquête en France. Ces missions doivent se répéter dans l'avenir. Par ailleurs, dans un souci de valorisation de la recherche, ils se sont rendus à Alger pour présenter leur travail dans un congrès international de sociolinguistique.

Auteur d'une thèse sur l'image du français en Suisse romande (Paris, L'Harmattan, 1996), Pascal Singy enseigne à la Faculté des lettres de l'UNIL et à l'Université de Niamey. Il conduit également des recherches en qualité de chef de section sur la communication médecin-patient (discours médico-préventif et des problèmes d'interprétariat et d'interculturalité) au sein du service de psychiatrie de liaison du CHUV. De plus, il donne un cours de privat-docent sur les étapes de la démarche expérimentale.

En novembre 2000, il a organisé à Lausanne un colloque international sur l'étude du français régional en zone franco-provençale, dont les actes sont publiés dans P. Singy (éd.) *Le français parlé dans le domaine francoprovençal. Une réalité plurinationale*. Berne, Peter Lang, 2002.

Publication de l'UNIL

Compétences et connaissances dans les organisations

Véritable livre de de près de 300 pages, le numéro spécial de la «Revue économique et sociale» paru en fin d'année 2002 a pour thème la gestion des compétences au sein de l'entreprise.
La transformation des métiers et les restructurations incessantes mettent en évidence le besoin d'utiliser de manière optimale les ressources humaines de l'entreprise. Sous cette pression, l'évaluation et le contrôle des compétences intervient à tous les niveaux, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Face à l'accélération des changements, une réflexion est indispensable. Ce livre y contribue sérieusement, en articulant la gestion des compétences à la gestion des connaissances et aux identités professionnelles.

Assistant et doctorant à l'Institut d'informatique et de gestion de l'Ecole des HEC, **Mathias Rossi** en a dirigé l'édition avec Jean-Claude Sardas, professeur à l'Ecole des mines de Paris, et Alain-Max Guénette, professeur à la Haute école de gestion de Neuchâtel. Les 29 contributions qu'ils ont rassemblées sont rédigées par des auteurs de renommée internationale issus de grandes écoles ou d'industries de Suisse, de France, d'Angleterre et du continent nord-américain.
Pour les chercheurs et enseignants de l'UNIL, c'est une excellente occasion de se faire connaître et de confronter leurs analyses avec celles de ténors de leur discipline.

Ce fascicule est édité par la Société d'études économiques et sociales (SEES), centre de réflexion sur les problèmes économiques et sociaux et lieu d'échange entre l'Université et les milieux économiques.

Crée en 1943, la SEES est domiciliée au sein de l'Université. Elle cherche à favoriser les liens entre théoriciens et chercheurs et entre praticiens et décideurs des milieux économiques et sociaux.
L'ouvrage est en vente au bureau de la SEES (BFSH1, bureau 238).

Participation à un congrès

Corruption et crime organisé en Afrique

En avril 2002, **M. Kasongo** était à Prétoria en Afrique du Sud, invité pour un séminaire de l'Institut d'études sur la sécurité de l'Université de Cape Town. Le thème de cerre rencontre, «Crime organisé, corruption et gouvernance», s'incrit dans la thématique de son cours de privat-docent de cette année articulé autour de «conflits, démocratie et gouvernance en Afrique australe».
Cette rencontre intervenait peu après les discussions intercongolaises pour la cessation des hostilités dans la région des grands lacs.
Par sa contribution «Guerre et criminalisation de l'Etat et de la société au Congo», M. Kasongo a mis en exergue la difficulté de la reconstruction d'un Etat de droit dans une société minée par la pauvreté, la corruption et le désordre.
De niveau élevé, les échanges entre participants ont porté sur la bonne gouvernance dans l'Afrique contemporaine et sur l'adéquation du combat démocratique au développement du continent.

Suisse d'origine zaïroise, Makita-Makita Kasongo-Ngoy participe à l'enseignement en Faculté des SSP depuis 1984. Il donne depuis 1990 un cours de privat-docent sur l'Etat en Afrique. Il est consultant-expert auprès du Département fédéral des affaires étrangères et de l'Institut suisse du fédéralisme à Fribourg.
Dans ce cadre, il a participé aux négociations de paix d'Arusha, en Tanzanie, à propos du conflit au Burundi.

Publication de l'UNIL

Popistes. Histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois, 1943-2001

Maître au Gymnase cantonal de Chamblandes, **Pierre Jeanneret**, docteur ès lettres, a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire du mouvement socialiste et ouvrier.
Dans son livre «Popistes», il présente l'histoire du Parti ouvrier et populaire de 1943 à 2001. La première partie de son livre est une chronologie de l'histoire du Parti au fil des événements politiques en Suisse et à l'étranger. Intitulée «Voyage au centre du parti», la seconde partie est plus sociologique et «structurelle». Elle décrit l'organisation, le financement et le recrutement social du POP et du Parti suisse du Travail ainsi que leur «vécu militant». Dans la dernière partie, il privilégie l'approche thématique en parlant de la santé, du logement, de la vie chère, de l'école et des autres luttes du POP ainsi que des rapports de ce dernier avec le féminisme, le fait religieux et le monde culturel.
Ses sources écrites ont été avant tout les procès-verbaux, les comptes-rendus, la correspondance et les articles de presse du parti, en particulier ceux de *La Voix ouvrière*. Il s'est en outre basé sur une quarantaine d'interviews et d'entretiens de personnalités des mondes politique, associatif et culturel.
Dans la partie historique, Pierre Jeanneret passe en revue les débuts du parti et ses prises de position durant la Guerre froide et les grands soubresauts de l'actualité: l'insurrection de Budapest, la guerre d'Algérie, l'invasion de la Tchécoslovaquie et celle de l'Afghanistan. Après avoir décrit les attitudes du parti face aux défis d'un monde en mutation (mouvements gauchistes, initiatives xénophobes, question jurassienne, récession, ...), il aborde la période de renouveau qui débute selon lui en 1987 avec la perestroïka, la venue de Gorbatchev et continue avec l'élection de J. Zisyadis au Conseil d'Etat vaudois.
Le volume comprend plus de 300 notices biographiques.

Campagne 1999 pour Joseph Zysiadis, candidat au Conseil d'Etat vaudois.

Cet ouvrage de 784 pages est le fruit de six années de recherche. Il comble une lacune importante dans l'historiographie de la Suisse de l'après-guerre.

ab

Subsides accordés en 2002

Echanges internationaux

Géraldine Bouchard, Sciences, Méthode électrochimique pour l'étude du partage des ions médicamenteux, séjour de recherche à Greifswald (Allemagne), 1'800.-; **Jean Guex**, Sciences, séjour à UNIL du Dr A. Bartolini de l'UPMC de Paris VI pour une recherche sur les paléo-environnements, 2'900.-; **Kurt Hostettmann**, Sciences, soutien aux frais de séjour à l'Unil du Prof. Denis Barron (Uni. Lyon 1), séjour sabbatique de 12 mois à l'Institut de pharmacognosie et de phytochimie, 5'000.-; **Jean-Marc Joseph**, Médecine, déplacement pour la poursuite d'une collaboration scientifique avec l'unité UPRES du Prof. Gilles Vassal à l'Institut Gustave Roussy, Villejuif, 2'832.-; **Irmela Mantel**, Médecine, stage fellowship de formation à Londres au Moorfields Eye Hospital, sur la rétine médicale, 10'000.-; **Blaise Pierrehumbert**, SSP, collaboration avec l'Université de Minsk. Supervision de recherche et séminaire sur le thème de l'attachement chez l'enfant et l'adolescent, 2'897.-; **Pascal Singy**, Lettres, participation à une recherche internationale sur «La variation linguistique dans la francophonie», 8'000.-

Organisation de colloques

Giampietro Corradin, Sciences, colloque pour honorer les départs des Profs. Bron, Mach, Mauël et Louis, «From Simple Molecules to Complex Organisms», 3'000.-; **Pierre Ducrey**, Lettres, «Corpus des inscriptions de Philippes de Macédoine», 3'000.-; **Hans-Rudolf Pfeifer**, Sciences, Réunion de spécialistes sur le thème «mine-water pollution», European interdisciplinary network, 5'250.-; **Curzio Ruegg**, Médecine, coorganisation avec le Dr Bernard Sordat du Workshop de la Société suisse de la matrice extracellulaire, 2'500.-; **Patrick Sériot**, Lettres, Les fondements épistémologiques du discours sur la langue en URSS (1920-1950), 1572.-; **Antonio Staüble**, Lettres, «Tragédies de l'honneur dans l'europe baroque», 1'213.-; **Denis Tappy**,«La Suisse occidentale de l'Empire, XIIe - XVIe s.», en avril 2002 à l'UNIL, 3'000.-

Participation à un congrès

Pascal Burgunder, Lettres, «Le Tombeau de Demeter», à St-Petersbourg, 2'700.-; **Daniela Cerqui**, SSP, 3e Congrès européen: Sciences de l'Homme et Société, Paris, juin, 1'589.-; **Michel Chapuisat**, Sciences, XIVe congrès international de l'International Union for the Study of Social insects, Sapporo, Japon, 4'000.-; **Thomas David**, SSP, 6th European Bussiness History Conference, Helsinki, août, 754.-; **Christophe Debonneville**, Sciences, «2002 Ubiquitin Meeting», Colorado Springs, août, 1'500.-; **Bernhard Dold**, Sciences, Coordonnateur d'un séminaire de 3e cycle sur l'impact environnemental des activités minières dans les pays en voie de développement d'Amérique du Sud, 2'800.-; **Klaus Förstemann**, Sciences, Gordon Research Conference «Nucleic Acids«, Bristol, Rhode Islands, Juin, 2000.-; **Svetlana Gorshenina**, Lettres, «Romantic orientalism». University of Wales, juillet, 75.-; **Edith Hummler**, Sciences, «ASN/ISN World Congress of Nephrology», Philadelphie, 1-4 Novembre, 1'500.-; **Makita Kasongo-Ngoy**, SSP/ISS Regional Seminar sur le crime organisé, la corruption et la gouvernance en Afrique, Pretoria, avril, 1'575.-; **Antoine Kernen**, SSP, Congrès annuel de l'Association des études asiatiques, Washington, avril, 2'500.-; **Cathy Liautard**, Sciences, Congrès International de l'Union pour l'étude des insectes sociaux. juillet, Sapporo, 3'900.-; **Françoise Lucas**, Sciences, «The world of microbes, Xth international congress of bacteriology and applied microbiology», Paris, juillet, 1'000.-; **Nathalie Nicod**, Médecine, congrès de l'American Diabetes Association, San-Francisco, juin, 2'500.-; **Audrey Petit**, Sciences, conférence internationale sur la résonnance magnétique nucléaire appliquée aux systèmes biologiques, Toronto, août, 1'500.-; **Yves Poirier**, Sciences, symposium international sur les bio-polyesters, Münster, septembre, 1'000.-; **Yves Poirier**, Sciences, symposium international sur les lipides végétaux, mai, Okazaki, 3'000.-; **Stefania Puttini**, Sciences, cours de perfectionnement pour le personnel spécialisé dans l'expérimentation animale, 1'000.-; **Max Reuter**, Sciences, Congrès International de l'Union pour l'étude des insectes sociaux. Sapporo, juillet, 3'900.-; **François Rosset**, Lettres, participation de 4 personnes de l'UNIL au VIIe colloque de Coppet, Florence, mars, 1'000.-; **Jérôme Rossier**, SSP, 11th European Conference on Personality, Jena, 1'290.-; **Patricia Roux**, Lettres, Démarrage de la revue *Nouvelles questions féministes*, 12'500.-; **Corinne Sandoz**, Lettres, XV Convegno Internazionale di Studi - «L'Africa Romana», Tozeur, 11-15 décembre, 950.-; **Yukiko Shimada**, Médecine, workshop organisé par l'Instituto Juan March de estudios e investigaciones, Madrid, juin, 824.-; **Delphine Stoll**, Médecine, congrès de l'American Diabetes Association, San-Francisco, juin, 2'500.-; **Leonardo Vanneschi**, Sciences, «Genetic and Evolutionary Computation Conference (GECCO 2002)», New-York, juillet, 2'000.-; **Ekaterina Velmezova**, Lettres, 9e Congrès International sur l'histoire des sciences du langage, Sao Paolo, septembre, 1'250.-; **Jiang-Yan Yang**, Médecine, congrès «Cell Death Society« sur le rôle du clivage des Ras-GAP dans la régulation de l'apoptose, 3'000.-

FNRS
Montant attribué en 2002: Fr. 90'000.-

Natalie Benelli, maîtrise ès sciences sociales, Inst. de sociologie des communications de masse, *La perception des nettoyeuses et des nettoyeurs de leur activité professionnelle et le sens attribué à celle-ci*, Bologne, 8'000.-
Piercarlo Gabriele, Dr ès sciences, Inst. de minéralogie et géochimie, *Exhumation des roches de HP durant la collision alpine: contraintes cinématiques et rhéologiques*, Rennes, 7'000.-
Laurent Guido, Licence ès lettres, Sect. d'histoire et esthétique du cinéma, *L'âge du rythme: musique et culture corporelle dans la théorie cinématographique française des années vingt*, Paris et Chicago, 8'000.-
Caroline Huguenot, Licence ès lettres, Inst. d'archéologie et des sciences de l'antiquité, *La Tombe aux Erotes d'Erétrie et les autres tombes de type macédonien en Eubée (Grèce)*, Athènes, 7'000.-
Christophe Kolodziejczyk, Dr HEC, Dép. d'économétrie, UNIGE, *Le motif de prudence chez les ménages suisses: étude en données de panel*, Copenhagen, 12'000.-
Jean Lehmann, Dr ès sciences, Inst. de physique de la matière condensée, *Auto-organisation du système génétique primitif*, Stockholm, 7'000.-
Jérôme Rossier, Dr en psychologie, Inst. de psychologie, UNIL, *Cross-cultural study of personality and personality descriptors according to demographic variables in Burkina Faso and Switzerland*, Paris, Ouagadougou, Baltimore, 12'000.-
Christian Roth, Dr ès sciences, Inst. d'écologie, *Analysis of adaptive evolution in the Arabidopsis genome*, Stockholm, 7'000.-
Christophe Saudan, Dr ès sciences, Inst. de chimie minérale et analytique, *Auto-assemblage de dendrimers possédant des propriétés photophysiques*, Bologne, 10'000.-
Joël Zufferey, Licence ès lettres, Romanisches Seminar, Uni Zurich, *Le discours de fiction: Les nouvelles de Jean-Pierre Camus*, Paris, 12'000.-

Publications de l'UNIL

Jean-François Aenishanslin, Lettres, «La gnose non-philosophique» de J.-L. Rannou, 2'500.-; **Yvan Bourquin**, Théologie, «Exégèse et narration», recueil de mélanges pour les 60 ans du Prof. Marguerat, 3'000.-; **Alain Cortat**, Lettres, Commentaire sur l'œuvre de F.-X Gressot écrite en 1855: «Relation de la vie industrielle française», 4'000.-; **Neil Forsyth**, Lettres, «The Satanic Epic», 2'000.-; **Pierre Gisel**, Théologie, Editions Corpus Troeltsch, financement d'un collaborateur scientifique, 6'000.- ; **Giovanni Haver**, SSP, «Les Lueurs de la Guerre», publication de la thèse, 3'000.-; **Pierre Jeanneret**, Lettres, «Popistes. Histoire du Parti ouvrier et populaire vaudois 1943-2001», 7'000.-; **René Knüsel**, Hommage au Prof. Pierre Gilliand: Le social passionnément, 5'000.-; **André Mach**, SSP, «La Suisse entre internationalisation et changements politiques internes. La légalisation sur les cartels et les relations industrielles dans les années 1990», 2'730.-; **Michel Marthaler**, Lettres, traduction anglaise du livre: «Le Cervin est-il africain?: histoire géologique de la formation des Alpes», 3'000.-; **Jérôme Meisoz**, Lettres, «Le gueux philosophe (Jean-Jacques Rousseau)», 3'000.-; **Catherine Müller**, Lettres, «Catherine d'Ambroise, Poésies». Edition annotée par C. Muller, 650.-; **Nathalie Narbel**, Lettres, rapport historique consacré aux églises protestantes vaudoises et à leur attitude vis-à-vis des réfugiés victimes du nazisme, 3'000.-; **Martine Ostorero**, Lettres «Le diable en procès ou le Chauderon des sorciers», 2'000.-; **André Petitat**, SSP, «Contes: l'universel et le singulier», actes du colloque Conte et théorie du récit. (oct.2000), 1500.-; **Jean-Marc Rapp**, Droit, Actes du colloque de l'AISTS: «Sports extrêmes et Sportifs de l'extrême. La quête des limites», 3'000.-; **Mathias Rossi**, HEC, numéro spécial de la Revue économique et sociale: «Les compétences dans et autour de l'organisation», 3'000.-; **Alexander Schwarz**, Lettres, actes du colloque «Textallianzen«, 1'000.-; **Yves Steiner**, SSP, démarrage de la revue «A contrario», 2'000.-; **Josée-Flore Tappy**, Lettres, Correspondance de Philippe Jaccottet - Gustave Roud, 1942-1976, 2'000.-; **Emile Temgoua**, Sciences, Mémoire Géologie de Lausanne No 38. (publication de thèse), 3'500.-

Soutien à la recherche

Roberto Baranzini, Droit, Irving Fischer et l'Ecole de Lausanne, 2'851.-; **Alexandre Berney**, Médecine, poursuite d'un stage post-doctoral de recherche clinique au centre universitaire de santé Mc Gill, 10'000.-; **Gabriel Borruat**, Sciences, Etude du rôle de la gravitation terrestre sur la réorganisation de la structure interne des bactéries ayant subi une forte accélération de type impact météorique, 6'000.-; **Valérie d'Acremont**, Médecine, maîtrise de Santé Internationale au sein de l'Institut Tropical Suisse sur les maladies infectieuses parasitaires dans les pays en vie de développement, 5'000.-; **Moncef Djaziri**, SSP, Elites parlementaires et consolidation de la démocratie, 2'500.-; **Mathias Doussou**, SSP, figures d'intellectuels occidentalisés dans le roman africain d'expression française. Fin de thèse, 10'000.-; **Julie Enckell Julliard**, Lettres, séjour de 3 mois à Rome pour l'avancement de la thèse sur: «Les peintures médiévales de l'abbaye de Farfa: campanile et chœur carré», 4'050.-; **Etienne Hofmann**, Lettres, publication du tome 4 de la Correspondance de F. de Laharpe sous la République helvétique, 1800-1803, 7'500.-; **Hans-Ulrich Jost**, Lettres, «Histoire sociale des technologies», 4 mois d'assistant pour achever le projet, 5'000.-; **Sylvie Martinet**, Médecine, stage de recherche post-doc sur «Renal transplantation in adolescents: which impact on psychological development and self-identity construction?» à Université Mc Gill, 7'000.-; **Anne Milliet**, Lettres, «Le Monopole du rythme n'appartient plus à la poésie versifiée...histoire des représentations du rythme...» Fin de thèse, 10'000.-; **Adrien Paschoud**, Lettres, séjour de 6 mois à Paris pour teminer une thèse sur «Définitions et enjeux d'une anthropologie jésuite dans les Lettres édifiantes et curieuses...», 4'500.-; **Matteo Pedroni**, Lettres, étude de l'œuvre de V. Riccardi di Lantosca, séjour d'une semaine Rome pour des recherches sur des manuscrits, 1'500.-; **Gilles Revaz**, Lettres, rédaction d'un ouvrage de recherche sur les relations entre la Suisse romande et la francophonie, 7'500.-; **Yves Sancey**, SSP, «L'étude des Gentlemen's agreements entre la Banque Nationale Suisse et les grandes banques sur les mouvements de capitaux (1914-1960)». Fin de thèse, 5'000.-; **Doris Zuercher**, Médecine, Fellowship en chirurgie oculopalpébrale, lacrymale et orbitaire au Western Eye Hospital de Londres, pour 2 ans (2002-2004), 8'000.-

Exercice 2002

Bilan

Actif

BCV compte courant	82'439.30
Placement GBUV	6'771'311.85
Impôt anticipé à récupérer	104.95
C/régularisation actif	57'825.58
Total de l'actif	**6'911'681.68**

Passif

Fonds étrangers		
Subsides accordés à payer		134'682.00
C/régularisation passif		3'000.00
Prov. réglementaire		1'286'000.00
Prov. gains réalisés		0.00
Prov. fluctuation de cours		0.00
Total fonds étrangers		**1'423'682.00**
Fonds propres		
Capital		5'745'537.97
Bénéfice reporté	50'597.77	
Perte exercice	-308'136.06	
Bén./perte reportée	-257'538.29	-257'538.29
Total fonds propres		**5'487'999.68**
Total du passif		**6'911'681.68**

Compte des pertes et profits

Produits

Subsides Hospices	100'400.00
Dons à capitaliser	0.00
Diminut./annulat./rbt subsides	15'736.55
Intérêts bancaires	299.86
Intérêts GBUV	206'557.12
Dissol. de prov. plus-values GBUV non réalisées	357'722.33
Dissol. de prov. gains GBUV réalisés	10'497.85
Dissol. de prov. réglementaire	74'000.00
Total des produits	**765'213.71**

Charges

Frais de révision/surveillance	2'832.70
M-value GBUV non réalisée	625'230.55
Frais bancaires	86.12
Perte GBUV réalisée	75'543.40
Attribution don à capitaliser	0.00
Subsides accordés	369'657.00
Total des charges	**1'073'349.77**
Perte de l'exercice	**308'136.06**

La Fondation du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne encourage la recherche scientifique, notamment en contribuant au financement d'objectifs tels que:

- *aide à l'organisation de colloques;*
- *contribution aux échanges internationaux;*
- *appui aux publications de l'Université de Lausanne;*
- *complément aux subventions du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS); don global à la Commission locale du FNRS.*

Le nombre et l'importance des demandes présentées à la Fondation du 450e ne cessent de croître.

Les contributions à la Fondation du 450e anniversaire peuvent être adressées à la Banque cantonale vaudoise (BCV) Lausanne, ccp 10-725-4, Compte 710.88.91.

Fondation du 450e anniversaire
Université de Lausanne
BRA, 1015 Lausanne
tél. 021 692 20 50.

8. Bonaparte et la Suisse

Comment évaluer l'influence exercée par Bonaparte sur la Suisse? «Le premier élément à prendre en considération, c'est la durée, répond François Jequier. L'Acte de Médiation a duré dix ans, ce qui permet de poser des bases. On voir alors que ce système a fonctionné et qu'il a fait ses preuves. A la chute de Napoléon, on découvre que les gens ont appris à vivre différemment. C'est particulièrement vrai pour le canton de Vaud où des élites se sont imposées et ont pu poser les jalons de leur nouveau canton.»

«Bonaparte a mis une Suisse sur le papier, et après, sur le terrain, les cantons ont adapté cette matrice de manière très différente, ajoute Danièle Tosato-Rigo. Au niveau de l'Etat, la matrice a laissé des traces assez durables. On retrouve partout un système qui repose sur un Grand et un Petit Conseil. Mais au niveau des droits individuels, on constate en revanche un net retour en arrière. La censure est rétablie, les droits d'établissement sont limités et la législation sur les étrangers devient beaucoup plus restrictive. Sans oublier le chapitre du droit des femmes qui a beaucoup pâti du fameux code Napoléon qui finit par inspirer tous les cantons, imposant des restrictions au divorce et au droit de propriété. Un système qui fait du patriarcat le fondement de la société, et qui constitue aussi l'héritage de Bonaparte.»

Jocelyn Rochat

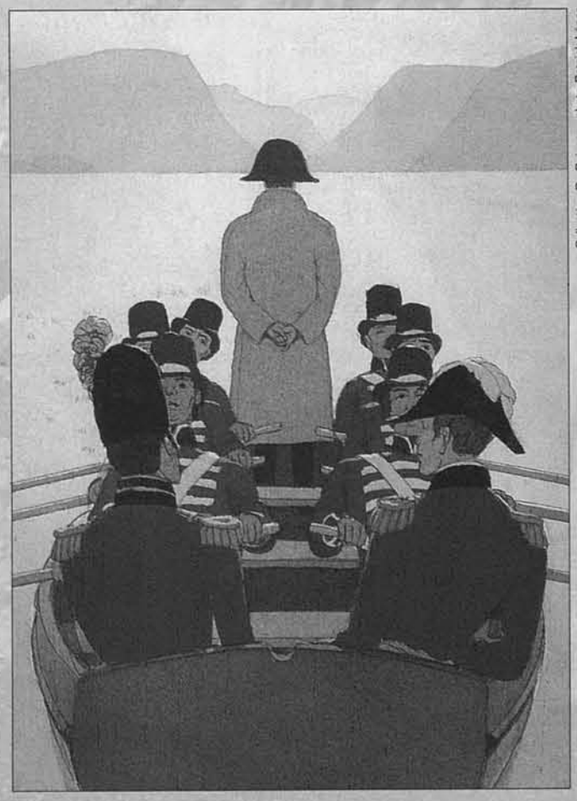

Collection De Bussion, photo Patrick Léger

La Suisse ne profite pas de l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène pour revenir à l'ancien système. La Médiation imposée par le dictateur français aura donc accouché d'un projet viable dont les Helvètes ont su tirer profit

L'avocat et l'argent du crime

L'argent du crime peut-il servir à financer les honoraires d'un très bon avocat qui multipliera les recours et gagnera peut-être le procès? Interview de Laurent Moreillon, professeur associé en droit pénal et en procédure pénale à l'Université de Lausanne.

→

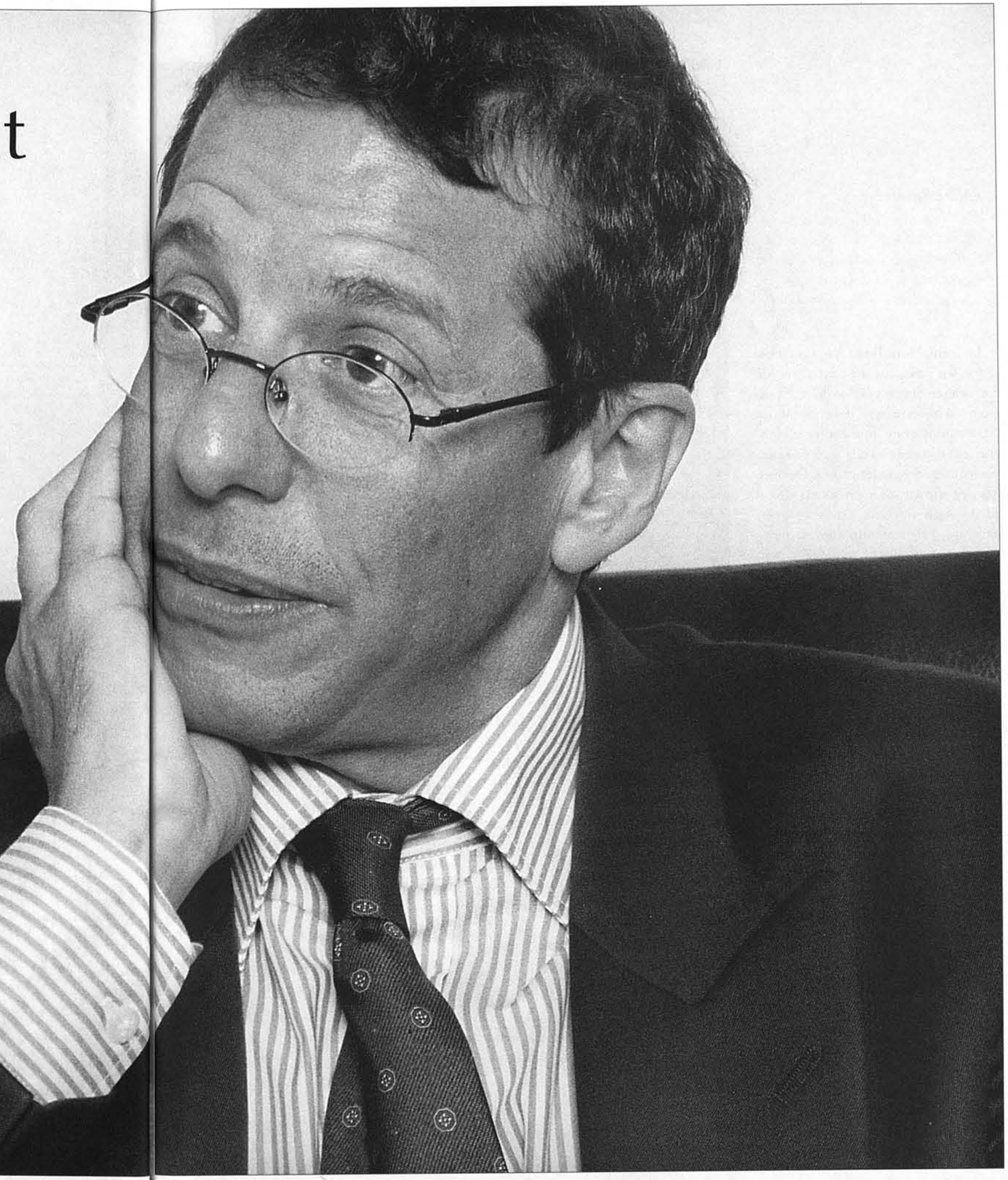

«Allez Savoir!»:
En Allemagne, un avocat vient d'être condamné pour blanchiment d'argent après avoir accepté en paiement de l'argent provenant d'un crime. La Suisse connaît-elle de tels cas?

Laurent Moreillon: A ma connaissance, il n'y a eu aucune condamnation d'avocat en Suisse pour ce délit. Néanmoins, la Suisse a signé des conventions internationales de lutte contre le blanchiment d'argent où elle a dû s'aligner sur les exigences américaines. De plus, elle négocie actuellement avec l'Union européenne sur ce sujet et sur le secret bancaire. Elle souhaite donc se montrer à la pointe dans ce domaine. A mon avis, en Suisse, les dispositions pénales et administratives sur le blanchiment sont extrêmement sévères.

En quoi cette sévérité dérange-t-elle les avocats?

Dès le premier entretien, l'avocat aborde la question de ses honoraires et du financement d'un éventuel procès. Selon le dossier, cela peut poser problème. S'il accepte l'argent provenant d'un vol, d'un hold-up, d'un trafic de stupéfiants ou d'un autre délit économique, il participe ainsi à son recyclage et pourrait être condamné pour recel ou blanchiment d'argent. Par contre, s'il refuse d'être payé avec de tels fonds et demande à être désigné comme avocat d'office d'un client solvable, le juge peut percevoir cette attitude comme un aveu indirect de la culpabilité du prévenu. A mon sens, la condamnation du défenseur se justifie seulement s'il se fait complice de son client, dissimule l'argent ou cherche à entraver l'identification et la provenance des fonds. Dans tous les autres cas, l'avocat ne devrait pas risquer de condamnation. Il ne devrait pas non plus être tenu de jouer le rôle d'un organe de surveillance. Cela fragilise le lien de confiance avec son client et met en danger les droits de la défense.

Votre étude sur la rémunération du défenseur pénal par le produit de l'infraction va plus loin: le système suisse serait peu cohérent, peu flexible et peu fiable pour l'avocat. Pourquoi?

Le système suisse n'est pas très clair. Toute personne, prévoit-il, qui sait ou peut présumer que l'argent provient d'une activité délictueuse commet un acte de blanchiment s'il l'accepte ou l'utilise. Pour l'avocat, c'est délicat. On lui garantit toujours qu'il s'agit d'argent propre. A partir de quel stade doit-il se méfier de son client, bien qu'il soit chargé de sa défense et qu'il devienne progressivement son confident et qu'il bénéficie d'une certaine immunité pour pouvoir le défendre en toute liberté?

La loi tenterait-elle de faire porter à l'avocat la responsabilité de la lutte contre le blanchiment?

La loi sur le blanchiment vise les intermédiaires financiers. Mais il y a aussi l'article 305 bis du code pénal qui cite toute personne qui commet des actes de blanchiment en entravant l'identification des origines de l'argent illicite. Il faut cependant distinguer l'avocat d'affaires qui agit comme intermédiaire financier et le défenseur classique dans un procès civil ou pénal. Dès qu'un individu est soupçonné de blanchiment, de corruption ou d'escroquerie, le défenseur devrait-il s'interdire d'être un avocat de choix faute de pouvoir s'assurer de la provenance des fonds? A mon avis, il n'y a pas de crime propre et de délit sale. Quelle que soit l'infraction commise, chacun a droit à une défense. Il faut défendre un pédophile, même si son acte est abject. L'argent avec lequel il payera son avocat n'est pas plus propre ou plus sale que celui d'un blanchisseur. Agir différemment selon la nature du délit, c'est en référer à la morale et non à la justice.

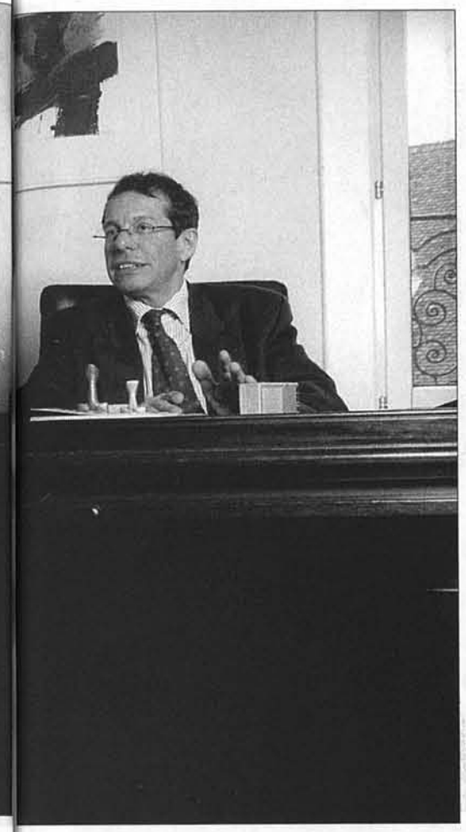

L'ARGENT PEUT PARAÎTRE PROPRE DE PRIME ABORD ET SE RÉVÉLER SALE PAR LA SUITE

Les affaires de blanchiment ne représentent-elles pas également des mandats juteux qui échapperaient au défenseur s'il devait systématiquement demander à être nommé avocat d'office afin de se protéger?

Certes, le coût de la défense est particulièrement élevé en matière d'infractions économiques en raison du volume des dossiers, de la complexité des relations financières et du nombre d'audiences. De plus, l'avocat d'office est moins bien payé, l'Etat n'offrant pas le même tarif qu'un défenseur de choix. Toutefois, ce n'est pas à mon sens l'importance du montant, mais la nature de l'affaire qui pose des questions délicates. La difficulté consiste à s'assurer de l'origine des fonds. L'argent peut paraître propre de prime abord et se révéler sale par la suite. L'avocat peut difficilement tirer au clair cette situation.

L'avocat d'affaires qui défend son client dans un procès pour blanchiment peut pourtant jouer sur les deux tableaux?

Si l'avocat d'affaires défend son client également dans un procès pénal, différencier la frontière entre son activité d'intermédiaire commercial et celle de défenseur n'est pas aisé. De plus,

LORSQU'UN CLIENT OUVRE UNE MALLETTE PLEINE DE BILLETS DE BANQUE ET SOUHAITE S'ACQUITTER D'UNE PROVISION EN LIQUIDE, L'AVOCAT DOIT REFUSER

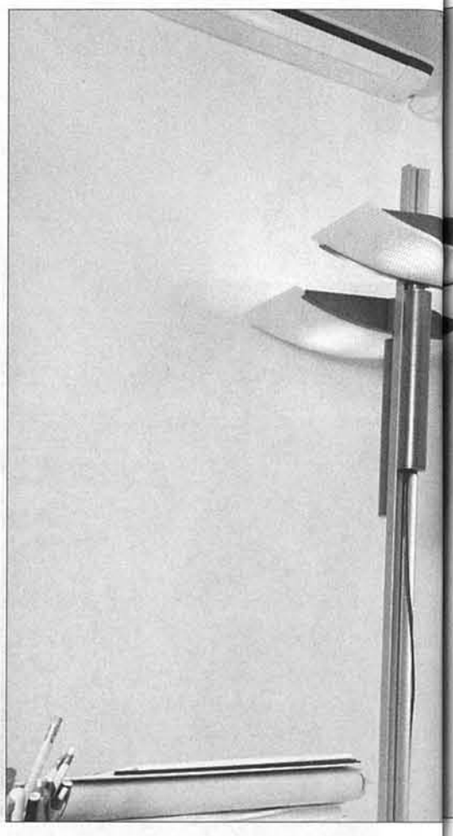

s'il a participé aux activités économiques de son mandataire, il peut avoir commis lui-même des actes délictueux et se retrouver accusé à son tour. Il doit alors consulter un avocat et confier la défense pénale de son client à un confrère. L'avocat devrait donc s'interdire de défendre un client soupçonné de blanchiment dont il gère également les affaires.

L'avocat dispose-t-il d'autres moyens de se prémunir d'une condamnation pour blanchiment d'argent ?

La première règle, c'est d'éviter tout paiement en espèces. Lorsqu'un client ouvre une mallette pleine de billets de banque et souhaite s'acquitter d'une provision en liquide, l'avocat doit refuser. Quelle que soit la nature de l'affaire, il doit remettre un bulletin de versement à son client. La Poste et les banques sont tenues de contrôler l'origine des fonds. L'avocat ne doit pas non plus accepter d'honoraires exagérés qui ne correspondent pas à une prestation réelle et permettraient de dissimuler l'origine des fonds. Il arrive qu'un client propose de virer un montant important dans lequel l'avocat prélèvera ses honoraires au fur et à mesure des affaires qu'on lui confiera. A mon sens, et c'est la troisième règle, il faut s'interdire cette pratique. Les honoraires ne devraient couvrir qu'une affaire à la fois. A défaut, l'avocat risque de jouer le rôle d'une banque. Il pourrait entraver ainsi l'identification de l'origine délictueuse des fonds et se transformer malgré lui en blanchisseur. Devenu intermédiaire financier, l'avocat tomberait sous le coup de la loi sur le blanchiment d'argent.

En respectant ces règles, l'avocat a-t-il la garantie d'être à l'abri d'une condamnation pour blanchiment d'argent ?

Faute de jurisprudence sur ce point, nul ne connaît la réponse. En cas de doute, l'avocat devrait néanmoins exiger des vérifications sur l'origine des fonds. S'il peut apporter la preuve de sa bonne foi, il ne risque rien. Mais si en cours de mandat, il apprend l'origine douteuse de l'argent, il est piégé. Il ne peut remettre au juge le reste de la provision et demander à être désigné comme avocat d'office. Il ferait un aveu de la culpabilité de son client et trahirait le secret professionnel. De même, restituer l'argent au client et résilier subitement le contrat pourrait aussi être perçu comme un aveu. Personnellement, je demanderais à mon client de s'acquitter de mes honoraires avec des fonds de provenance légale.

Et si le prévenu n'a pas d'autres revenus légaux ?

A partir du moment où il connaît la provenance illicite des fonds, le défenseur se met en danger. Il lui faut donc informer le juge que son client n'a plus les moyens financiers d'assurer sa défense et demander à être payé dorénavant comme avocat d'office.

En Suisse, la justice devrait aussi, selon vous, faire preuve de plus de souplesse envers la défense. Pourquoi ?

Lors d'une affaire d'entraide judiciaire internationale en matière de blanchiment d'argent, le client se trouve le plus souvent à l'étranger. Il ne peut accéder à ses comptes bancaires en Suisse pour payer son avocat, puisque, comme le permet la loi, le juge aura ordonné leur séquestre. Tout suspect est présumé innocent. Il devrait donc avoir le droit de financer sa défense. Si la justice séquestre l'argent du prévenu, elle l'empêche de faire appel à un avocat pour lancer des recours et s'opposer en premier lieu au blocage de ses fonds.

L'Etat pourrait-il prélever lui-même des fonds sur l'argent bloqué du client soupçonné de blanchiment pour payer l'avocat ?

Ce serait logique. Mais un magistrat ne souhaite pas se faire complice d'un éventuel blanchiment. Il ne peut accepter que de l'argent d'origine apparemment frauduleuse permette à l'accusé de s'offrir les services d'un avocat de choix qui risque de multiplier les recours et pourrait même gagner le procès. Souvent, le juge part de l'idée que le prévenu pourra payer sa défense avec sa fortune qui se trouve hors de Suisse. Mais là encore, une provision importante versée depuis l'étranger sur le compte du défenseur peut paraître louche aux yeux du juge qui pourrait la séquestrer, suspectant l'existence d'argent sale. Souvent, le déblocage de cette situation dépendra des contacts entre défenseur et magistrat. Parfois, le suspect n'a pas de capitaux ailleurs qu'en Suisse et ne peut financer sa défense. Mais comme il n'est pas indigent, il ne peut bénéficier d'un avocat d'office. A ma connaissance, ce cas de figure n'a pas encore été tranché.

Pour simplifier, ne pourrait-on pas, comme au Canada, accorder l'immunité à l'avocat d'un blanchisseur ?

Au Canada, un avocat peut défendre un voleur en sachant qu'il est payé avec l'argent d'un braquage, sans être inquiété, sauf s'il instigue l'acte criminel ou s'il y est impliqué. Per-

sonnellement, cela me choque. Toute personne, qu'elle ait tué père et mère, a le droit d'être défendue et d'expliquer les raisons de son acte. Mais accorder à l'avocat le droit d'être rémunéré en toute connaissance de cause sur le produit direct de l'infraction, cela va trop loin. Il y aurait certes la solution américaine qui permet à l'avocat d'être payé au terme de la procédure, ce qui lui évite de toucher directement l'argent du crime. Mais, en Suisse, les usages du barreau ne le permettent pas. Dans notre système, si le défenseur ne sollicite pas une provision avant de commencer son travail, il commet déjà une faute professionnelle.

IL FAUT PRÉCISER QUE L'AVOCAT D'AFFAIRES, QUI EXERCE DES ACTIVITÉS D'OPÉRATION DE CHANGE, DOIT VÉRIFIER LA PROVENANCE DES FONDS À PARTIR DE 5000 FRANCS DÉJÀ

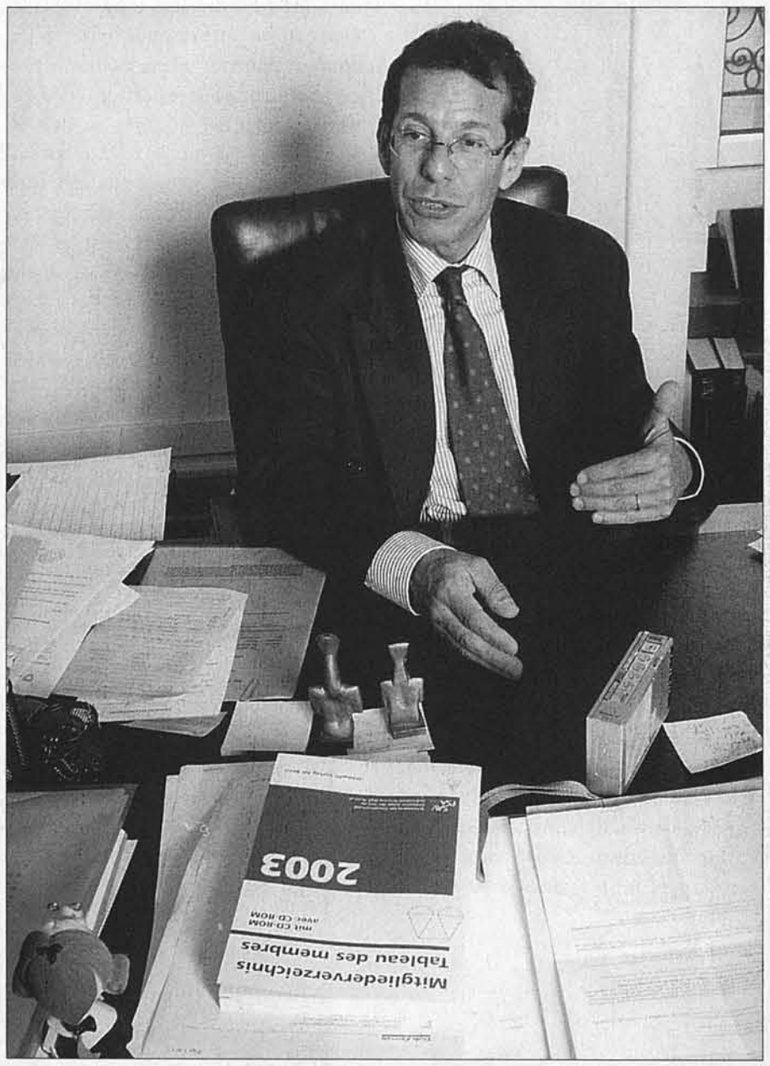

Un dictateur déchu, comme Saddam Hussein, risque de payer avec des fonds illicites. En Suisse, il n'aurait donc ni droit à une défense de choix ni à un avocat d'office ?

Un dictateur déchu dispose souvent d'avoirs importants. Il lui est impossible de faire la preuve de son indigence. Il faut donc accepter son droit à un défenseur de choix même s'il recourt pour cela à des fonds éventuellement issus de la corruption. Si Saddam Hussein offre de payer les honoraires avec de l'argent volé à un prince chiite à Bassora, l'avocat doit s'y opposer. En réalité, l'ancien dirigeant irakien soutiendra qu'il s'agit de sommes honnêtement économisées sur son salaire de président. «Aidez-moi au moins à démontrer qu'il ne s'agit pas que d'argent sale», dira-t-il. Dans ce cas, si l'argent provient d'une banque et qu'il correspond à une prestation réelle, l'avocat devrait pouvoir accepter le mandat sans risquer pour autant une condamnation pour blanchiment.

La loi ne s'applique donc pas toujours de manière stricte ?

Il faut préciser que l'avocat d'affaires, qui exerce des activités d'opération de change, doit vérifier la provenance des fonds à partir de 5000 francs déjà. Ce travail peut lui prendre un temps énorme qu'il ne peut facturer. Financièrement, il ne s'en sort plus. Cette limite est trop faible. De son côté, le défenseur classique devrait pouvoir travailler sans s'interroger constamment sur la provenance de ses honoraires. Mais la pratique ne semble pas évoluer dans ce sens. Aujourd'hui, plus le délit est économique, plus il faut être regardant. Les avocats doivent apprendre à vivre avec cette nouvelle donne.

Propos recueillis par Giuseppe Melillo
Photos : Nicole Chuard

La chauve-souris, cette Vaudoise mal-aimée

Vingt-trois des vingt-neuf espèces de chiroptères connues en Suisse ont élu domicile dans le canton. Plongée nocturne chez cet animal qui déchaîne les passions, à l'occasion de la Nuit de la chauve-souris, prévue en août prochain.

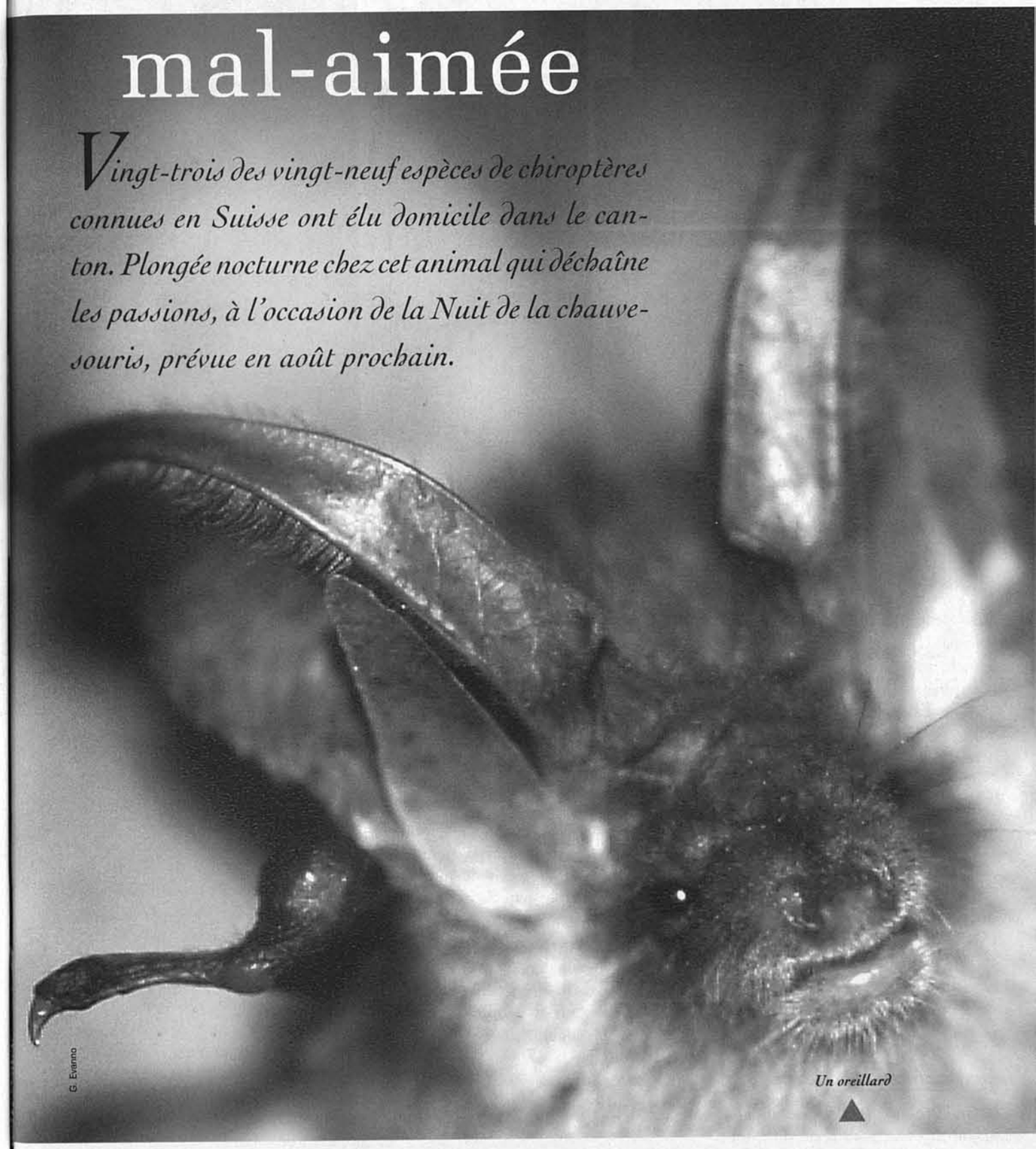

G. Evanno

Un oreillard

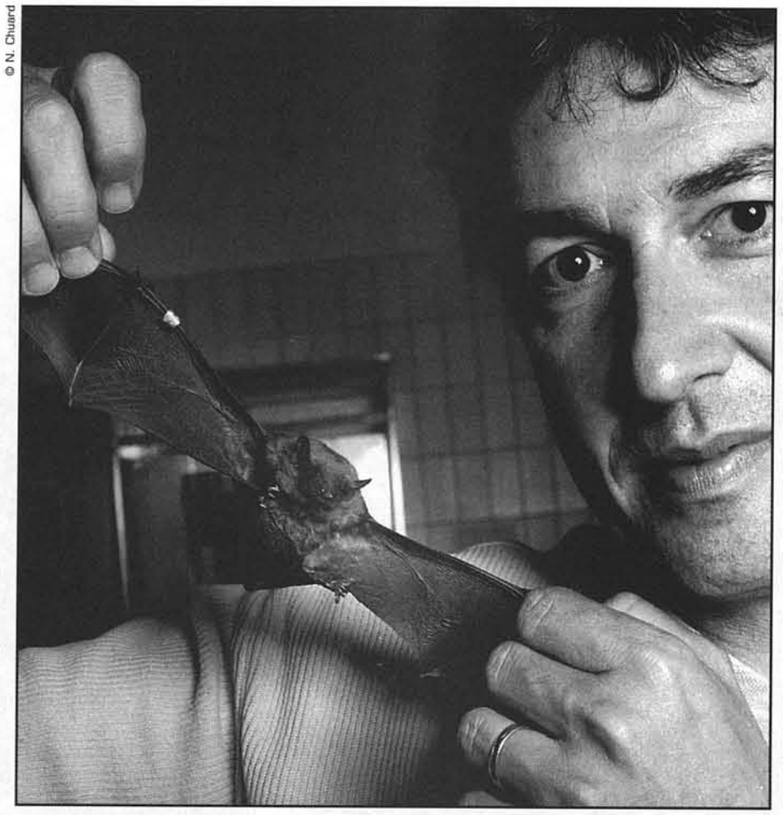
© N. Chuard

Philippe Christe, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne

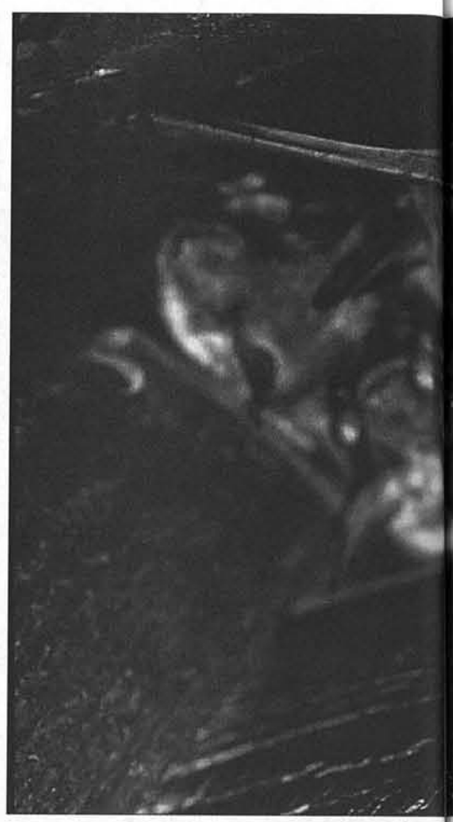

On admire leur sonar, mais on en a peur quand elles ne nous dégoûtent pas. Les chauves-souris n'ont pas la cote auprès des adultes, c'est sûr. Vampires assoiffés de sang de bétail, ou pire, de sang humain, ces créatures nocturnes nous effraient parce qu'elles seraient susceptibles de rester captives dans nos cheveux.

Et pourtant, ces petits mammifères sont victimes de bien des clichés mensongers. Car l'homme nuit bien plus à la chauve-souris que le contraire, assure Philippe Christe, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne. A cause des insecticides, de la destruction des habitats naturels et de l'agriculture intensive, ces animaux aux mœurs étranges courent un sérieux risque de disparition.

Un grand cri muet

Saviez-vous qu'elles peuvent vivre à 700 dans la chaufferie d'un locatif ? Qu'elles se livrent à une guerre technologique contre les papillons de nuit et que les femelles s'accouplent en automne, stockent le sperme et s'autofécondent au printemps? Ce sont autant d'anecdotes que nous raconte Philippe Christe, avant de plonger les mains dans une sorte de mini-placard en bois et d'en sortir l'une de ces créatures.

Grosse comme le pouce, toute tremblante dans la main qui la tient, la pipistrelle lance des cris déchirants, bouche grande ouverte. Sa crainte est d'autant plus pathétique que la fréquence de sa voix n'est pas perceptible par l'oreille humaine. Devant le grand cri muet de cette toute petite chauve-souris, le dégoût du néophyte cède la place à un début de compassion. D'autant que la bête a une bouille impayable avec ses grandes oreilles et sa fourrure toute douce.

Blessée par un chat

Bref, très vite on la caresse et, pour un peu, on l'adopterait. Mais cette représentante de l'espèce de chiroptère la plus fréquente en ville, celle que les joggers et les promeneurs peuvent voir au bord du lac à la nuit tombée, a déjà un père adoptif, puisque Philippe Christe a recueilli la petite pipistrelle blessée par un chat, un accident fréquent.

«Nous soignons assez souvent des chauves-souris avant de les transmettre au centre de soins du Zoo de la Garenne, à Le Vaud, avec pour objectif de les relâcher, précise-t-il. Mais pour celle-ci, je suis assez pessimiste : elle ne vole toujours pas. Pour l'instant, je la prends avec moi dans les classes où je vais sensibiliser les élèves à cet animal. Les enfants adorent ça, surtout quand je la pose sur leur tête pour leur montrer qu'elle ne se prend pas du tout dans leurs cheveux mais préfère s'en aller.»

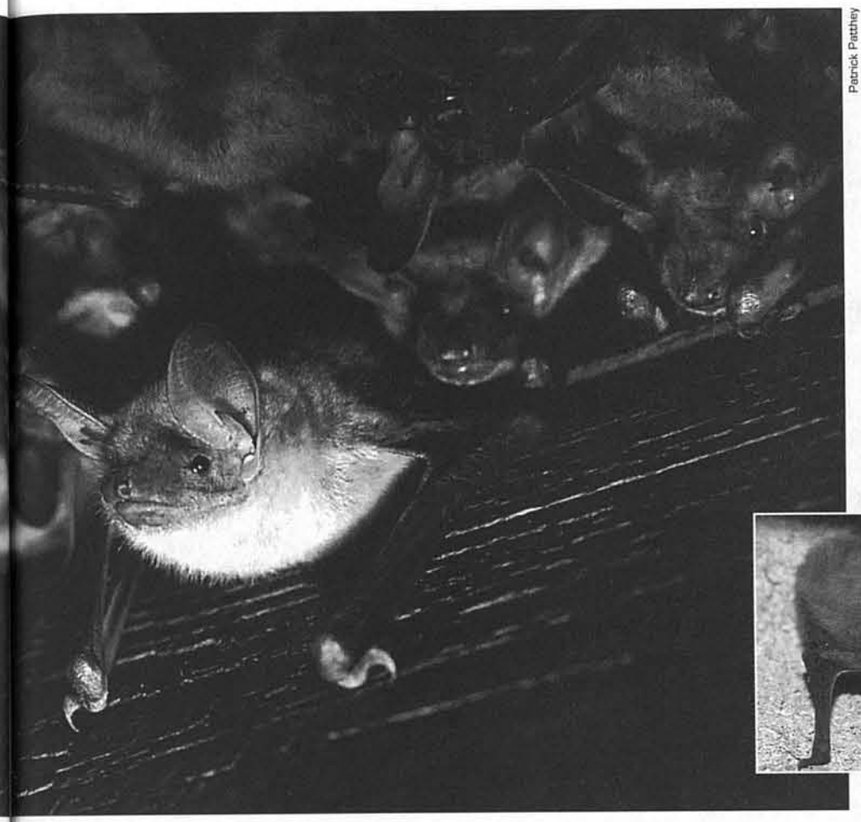
Patrick Patthey

Une colonie de grands murins

De mystérieuses traces sur le mur du salon

Dans la série «mort au préjugé», le chercheur lausannois, comme d'autres amis des chiroptères, paye de sa personne. Les particuliers aux prises avec cet hôte indésirable dans leur grenier, leur tas de bois ou pourquoi pas leur cuisine peuvent appeler un numéro d'urgence (021 692 41 69) et recevoir l'aide d'un spécialiste. «Cela permet de désamorcer des situations de panique», explique Philippe Christe.

Si le chercheur s'amuse des citoyens qui perdent vite leur sang-froid devant cet animal parfaitement inoffensif, il reconnaît rencontrer quelques vraies surprises : «Une dame m'a appelé pour me dire qu'il y avait des silhouettes de chauve-souris peintes en noir dans son salon...» Le scientifique n'y croit pas une seconde et pense à quelque crainte moyenâgeuse propagée par une superstitieuse associant la chauve-souris au diable.

Cédant devant l'insistance de son interlocutrice, il se déplace pourtant. Or, les traces décrites sont bien là. Après quelques explorations, il apparaît qu'une malheureuse chauve-souris était entrée dans la cheminée, tombée dans la suie et, ne trouvant pas la sortie, s'était cognée aux murs du salon, laissant à chaque fois l'empreinte de ses ailes déployées...

23 espèces dans le canton de Vaud

Ces actions auprès de la population permettent sans doute d'épargner quelques vies d'un animal déjà largement menacé. Même s'il reste de nombreuses inconnues quant aux mœurs des chauves-souris et que les spécialistes manquent de données chiffrées, leurs observations sur le terrain permettent d'être formel : il y en a de moins en moins.

→

Portraits de noctambules

1. La plus petite

La pipistrelle commune :
Pipistrellus pipistrellus

Poids : 3.5 à 8 grammes

Taille : 180 à 240 mm

Philippe Christe

Habitat et nourriture : Cette chauve-souris, un des plus petits mammifères européens, est la plus anthropophile et la plus répandue en Suisse. On la trouve souvent dans les charpentes, sous les tuiles ou derrière les volets. Elle est fréquemment observée autour des lampadaires, des jardins ou des étangs où elle capture de petits papillons nocturnes, des moustiques, etc.
Des recherches récentes ont démontré que les représentants de cette espèce constituaient en fait deux espèces bien distinctes! Indistinguables à l'œil nu, elles se différencient par la tonalité de leurs cris. L'espèce qui émet les cris les plus aigus est ainsi devenue la «pipistrelle soprano».

2. Celle qui vit à l'église

Le grand murin :
Myotis myotis

Poids : 25 à 35 grammes

Taille : 350-430 mm

Habitat et nourriture : Cette espèce a besoin d'espaces relativement grands et chauds pour établir ses colonies de reproduction. C'est pour cette raison que les combles des églises sont fréquemment choisis. Le grand murin se nourrit principalement de carabes (réd. un

→

G. Evanno

Une sérotine commune

Patrick Patthey

Un essaim de grands murins

Philippa Christe

Le canton de Vaud, avec ses nombreuses grottes, gouffres, rivières et lacs, est pourtant tout ce qu'il y a de plus accueillant pour les chiroptères. D'ailleurs, il compte 23 espèces sur les 29 présentes en Suisse (contre 950 dans le monde, dont l'espèce sud-américaine «vampire» qui boit effectivement du sang de bétail et ternit l'image de marque de ses consœurs). Malgré ces atouts indéniables, on assiste à une diminution du nombre d'individus présents, ainsi que de certaines espèces dont on n'a plus aperçu de spécimen parfois depuis trente ans.

700 chauves-souris dans une chaufferie

Les chauves-souris hibernent de novembre à mi-mars dans des sites naturels comme les grottes du Jura. Mais au printemps, elles déménagent dans des sites de reproduction, églises, granges, dessous de toits, usines désaffectées. Et cet habitat est menacé par les activités de l'homme, notamment par ses politiques agricoles et sylvicoles.

«Outre les prédateurs habituels, les chats ou les fouines par exemple, les chauves-souris sont gênées par différents changements survenus ces dernières décennies, par exemple la diminution des insectes dont elles se nourrissent. Dans les forêts, elles ne trouvent plus de vieux arbres creux, les haies sont coupées partout, les insecticides utilisés pour traiter les charpentes les empoisonnent, la steppe où elles chassent disparaît au profit de la vigne, les propriétaires de bâtiments désaffectés rechignent à les laisser debout par crainte qu'ils ne s'écroulent; bref, les colonies de reproduction ne sont plus très nombreuses.»

Des nurseries collectives

Mais, grâce au travail des scientifiques et des défenseurs des chiroptères, des arrangements surprenants peuvent être trouvés. C'est souvent le cas dans les églises et les bâtiments historiques où des travaux de réfection permettent de ménager les intérêts des usagers humains et ceux des chauves-souris. Et c'est plus difficile avec les particuliers. Quoique: à Clarens, une colonie de quelque 700 murins de Daubenton vit depuis une quinzaine d'années dans la chaufferie d'un immeuble locatif. Avec l'accord de la gérance et des locataires.

La fidélité de cette colonie s'explique par les mœurs très particulières des chauves-souris. Comme on l'a déjà dit, ces mammifères hibernent de novembre à mars dans des grottes et autres coins obscurs difficiles à trouver pour les scientifiques avides de les recenser. Dès le printemps, les femelles se regroupent dans des lieux beaucoup plus proches de l'homme, les mêmes chaque année, où elles mettent bas (fin juin-juillet). Elles créent sur place des nurseries – les mâles vivent en général sur des territoires alentour –, véritables essaims de mères et d'enfant agrippés les uns aux autres pour garantir la thermorégulation.

Un bébé quand je veux!

Les petits, un par femelle en principe, naissent nus mais possèdent tout de suite l'étrange faculté de se tenir la tête en bas à cette grappe, qui compte de 10 à 1000 individus. Là où les chauves-souris nous laissent pantois, c'est dans la reproduction, ou plus exactement la gestation. Etonnamment, la saison des amours est non pas le printemps mais l'automne (septembre et octobre). Comment se fait-il alors que les petits naissent quasiment neuf mois plus tard, comme les humains? En fait, les femelles stockent le sperme durant toute la période de l'hibernation pour s'autoféconder au printemps. La gestation ne dure donc que quelques semaines.

Mais les chauves-souris peuvent faire encore plus fort. Une fois l'autofécondation accomplie et le développement de l'embryon commencé, la femelle peut arrêter le processus en fonction des conditions climatiques et du nombre d'insectes à disposition. La gestation peut ainsi varier de six semaines à deux mois et demi, et le petit naître au moment le plus adéquat.

La drôle de pêche du murin

Faire des petits, c'est bien. Encore faut-il les nourrir (les mères allaitent). Le mois d'août est ainsi la période de chasse la plus active. Les plus grandes chauves-souris peuvent parcourir jusqu'à 20 km par soir pour se rendre sur leur terrain de chasse, avec une vitesse de pointe de 50 km/h. Avec des techniques et des mets de prédilection qui varient considérablement parmi les 23 espèces en terre vaudoise.

3. Retrouvée après 22 ans d'absence

Le petit rhinolophe:
Rhinolophus hipposideros

Poids: 5.6 à 9 grammes

Taille: 192 à 254 mm

Habitat et nourriture: Cette espèce affectionne principalement le milieu souterrain et était fréquemment retrouvée dans les caves et les grottes. Elle capture à faible hauteur des petits papillons nocturnes, des moustiques et des petites mouches. Sa feuille nasale en forme de fer à cheval lui donne son nom et un aspect particulier. Il y a une quarantaine d'années, le

G. Evanno

Patrick Patthey

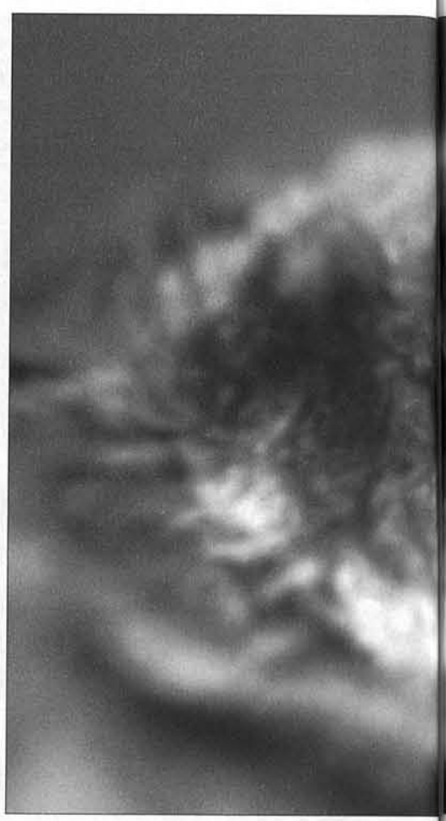

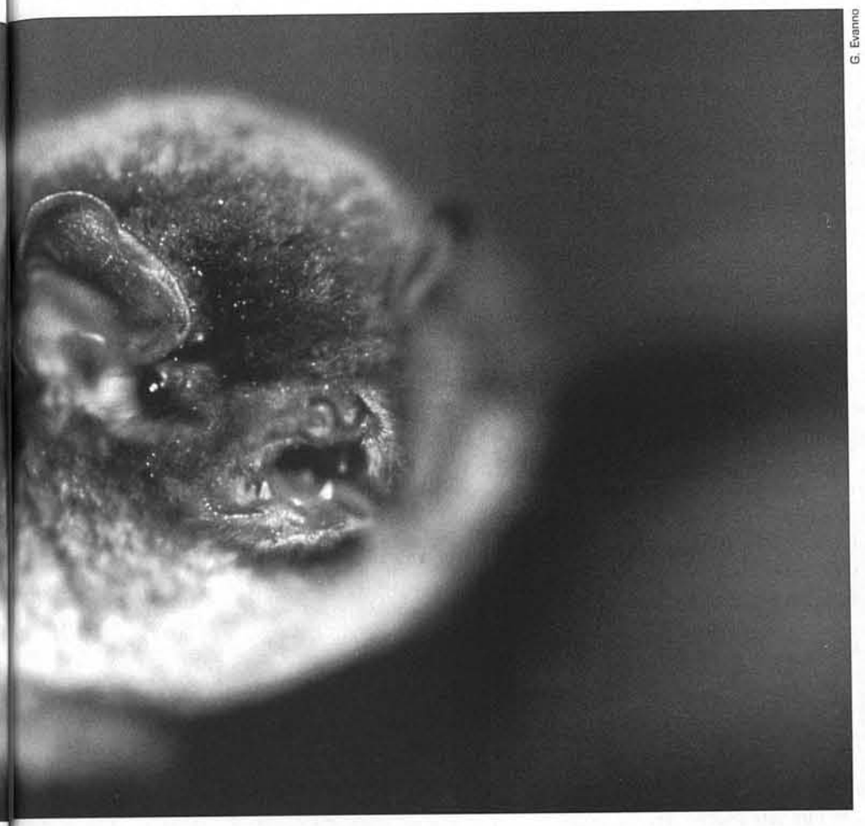

G. Evanno

Un petit rhinolophe (à gauche) et un minioptère (ci-dessus)

Un exemple original : le murin de Daubenton, celui-là même qui vit dans la chaufferie de la Riviera, utilise sur le lac une méthode digne des canadairs : avec la membrane de ses ailes se forme entre ses pattes arrière une sorte de petit parachute qu'il utilise pour ramasser à la surface des eaux tous les insectes présents. Il n'a plus ensuite qu'à manger dans sa «soute» les fruits de sa drôle de pêche.

La guerre des sonars

Plus généralement, on peut distinguer les chauves-souris qui se servent en vol (en action notamment près des réverbères autour desquels tournoient les insectes en été) de celles qui chassent au sol, se jetant sur une sauterelle ou un hanneton repéré depuis les airs.

Dans cette recherche de nourriture, le célèbre sonar, utile également pour éviter les obstacles en vol, est forcément un instrument de choix. C'est grâce à lui que l'animal situe ses proies. Malheureusement pour les chiroptères, certains papillons de nuit ont développé des systèmes d'écoute que pourraient leur envier les meilleures armées: ils sont ainsi capables de repérer leurs ennemis.

Du coup, riposte stratégique de choix, certaines chauves-souris coupent leur sonar au moment de la chasse et trouvent leur souper à l'oreille, en écoutant les bruits de l'insecte qui se déplace. La bonne vieille méthode de l'ouïe fonctionne, mais certaines espèces de chauves-souris spécialement bien équipées peuvent émettre sur deux modes (continu ou en modulation), et changer de système sonar au moment de la phase d'approche pour affiner la précision de leur attaque.

Attrape-moi si tu peux!

Les scientifiques sont aussi les victimes de cette véritable guerre technologique. Les pauvres sont certes exposés au risque de morsure lors des opérations de baguages et autres manipulations – la dernière recherche de Philippe Christe consiste par exemple à étudier les dommages causés aux petits par des parasites qui les affaiblissent. Mais ils sont surtout aux prises avec la finesse des chiroptères.

Les captures faites à la sortie de l'église de Fully (VS) (lire encadré p.44) en sont un bon exemple. Les chercheurs ont voulu attraper un certain nombre d'individus pour diverses expériences. Mais les chauves-souris – ici des grands et des petits murins –, ont vu les filets et les ont évités.

Cachez cette échelle...

Les scientifiques ont alors décidé de placer un filet devant l'œil-de-bœuf du bâtiment pour y cueillir les chauves-souris à leur entrée dans le bâtiment, profitant ainsi d'une petite faiblesse décelée chez elles. Comme certains conducteurs qui coupent le contact de leur voiture et regardent à peine devant eux quand ils entrent dans leur garage, les chauves-souris connaissent tellement bien la disposition des lieux de leur résidence d'été qu'elles débranchent leur sonar quelques secondes avant l'entrée. C'est à ce moment-là qu'elles se font cueillir.

Reste que l'avantage des humains a nettement décrû avec le temps : les chauves-souris ont établi un rapport entre la présence d'une échelle contre les murs de l'église et la capture désagréable qui s'ensuivait. Elles ne se sont donc plus guère aventurées devant l'œil-de-bœuf quand les chercheurs trahissaient leur présence d'une manière aussi grossière.

Une preuve de plus que ces noctambules mal-aimés ont beaucoup plus de ressources que nous n'avons de préjugés sur leur compte.

Sonia Arnal

La Nuit de la chauve-souris 2003

Chaque année, une Nuit de la chauve-souris est organisée le dernier vendredi du mois d'août. En principe, elle devrait avoir lieu cet été le 29 (date à confirmer). Différents lieux de rendez-vous sont proposés au public, avec un spécialiste qui fournit des explications, et l'occasion de voir des chiroptères in situ.

Renseignements complémentaires :
Tél. pour les Vaudois :
022 366 11 95 (Zoo de la Garenne)
Site internet :
http://www.geneva-city.ch/musinfo/mhng/cco/

Philippe Christe

petit rhinolophe était l'une des espèces les plus abondantes. Depuis, il a connu une chute impressionnante de ses effectifs et de son aire de répartition. Le dernier individu capturé vivant dans le canton de Vaud l'a été en 1970 dans les carrières de Baulmes, le site le plus riche du canton, voire de Suisse. Depuis, plus rien jusqu'à l'automne 2002 où Philippe Christe, Patrick Patthey et Arnaud Maeder ont capturé un individu dans les mines de Vallorbe lors d'une nuit de prospection.

4. La grande rousse de la forêt

La noctule commune :
Nyctalus noctula

Poids : 19 à 40 grammes

Taille : 320 à 400 mm

Habitat et nourriture : Cette élégante rousse à l'odeur musquée aime principalement les cavités d'arbre et est donc une espèce forestière. On peut observer sa grande silhouette aux ailes longues et étroites au crépuscule chassant haut dans le ciel au-dessus des forêts ou des lacs. Elle décroche alors brutalement de sa trajectoire pour plonger de plusieurs mètres afin d'attraper un papillon de nuit ou de grosses proies comme les hannetons.

Ses émissions ultrasonores sont très puissantes et sont audibles par l'oreille humaine. Une autre particularité de cette espèce est qu'elle est migratrice au long cours. Les colonies de reproduction se trouvent au nord et à l'est de l'Europe. Dès la fin août, les noctules rejoignent leur quartier d'hiver, notamment en Suisse. Un nichoir à chauve-souris a abrité 22 noctules en hibernation cet hiver dans les bois de Dorigny.

S.A.

LE LOFT DES CHAUVES-SOURIS

A l'église de Fully (VS), une colonie de murins est filmée en continu. On peut suivre les moments chauds à l'Office du tourisme.

Vous voulez voir des chauves-souris? La chose n'est pas évidente: à Fully, où vivent en été une vingtaine de grands et petits murins, les habitants n'en croisent quasiment jamais. C'est dire si elles sont discrètes. Mais l'Office du tourisme et Raphaël Arlettaz, naguère chercheur à l'Université de Lausanne et aujourd'hui professeur à l'Université de Berne, ont mis sur pied un système de surveillance par vidéo qui permet d'observer la vie de la colonie installée dans l'église de Fully.

C'est d'ailleurs là que la plus vieille chauve-souris d'Europe – 33 ans – a été repérée en 1999. Les combles de la bâtisse servent de résidence estivale à des mères qui viennent chaque année mettre bas dans ce village valaisan. Mais il est exclu de les déranger par des visites – sans compter qu'elles sont perchées dans un recoin quasiment inaccessible.

Une caméra fixe a donc été installée en face de leur lieu de prédilection, et une télé placée dans la vitrine de l'Office du tourisme retransmet les images en tout temps. Durant les heures d'ouverture, les visiteurs peuvent en outre accéder à des panneaux didactiques, à un deuxième écran et une télécommande qui oriente la caméra dans l'église.

Mais comme on sait, la vraie vie des chauves-souris commence à la nuit tombée: la journée, on voit certes les petits, mais tout cela est assez statique. Pour animer ce loft peu trépidant, un «best of» est en général monté et montré aux visiteurs.

S. A.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

S'y rendre: le village est à dix minutes de Martigny. Suivre l'autoroute jusqu'à la sortie «Martigny-Fully» puis suivre les indications.
L'Office du tourisme est juste à côté de l'église, laquelle est comme il se doit au milieu du village, visible depuis la route.

Heures d'ouverture de l'Office du tourisme: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16h.

Attention: les chauves-souris arrivent à Fully fin mai-début juin et restent jusqu'à mi-septembre. Pour s'assurer de leur présence, mieux vaut appeler l'Office du tourisme (027 746 20 80).

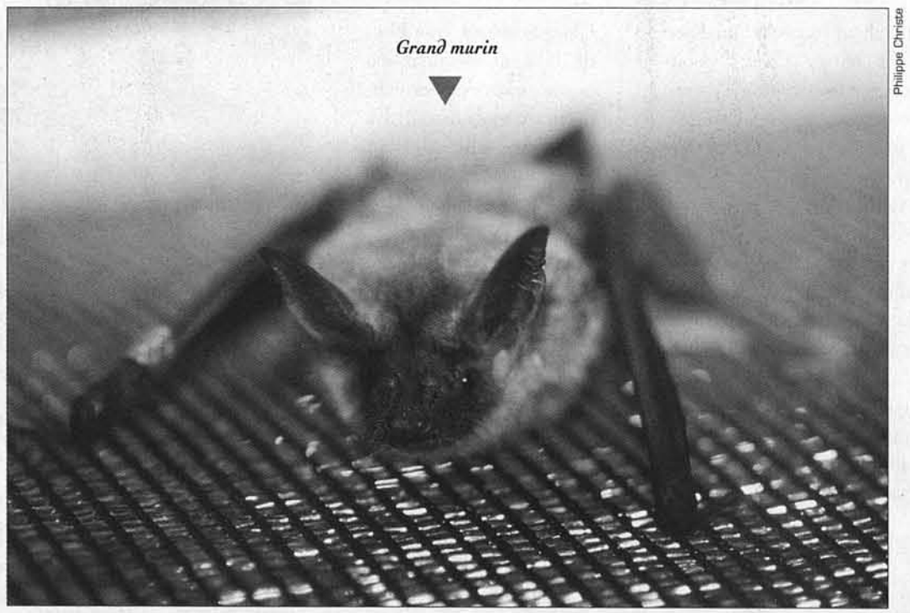

Grand murin

Philippe Christe

A LOUER
ETUDIANTS
STUDIOS MEUBLES TOUT CONFORT
ECUBLENS VD - 92, AVENUE DU TIR FEDERAL
PROCHE DE TOUTES LES COMMODITES
Loyer mensuel d'un studio pour 1 personne CHF 750.-
Loyer mensuel d'un studio pour 2 personnes CHF 450.- par personne
Venez visiter le studio témoin
Nos collaboratrices sont à votre disposition sur place le
JEUDI 19 JUIN 2003 DE 16 H 00 A 19 H 00
Vous pouvez également les joindre au 00 41 22 817 08 51
RÉGIE FONCIÈRE www.regiefonciere.ch

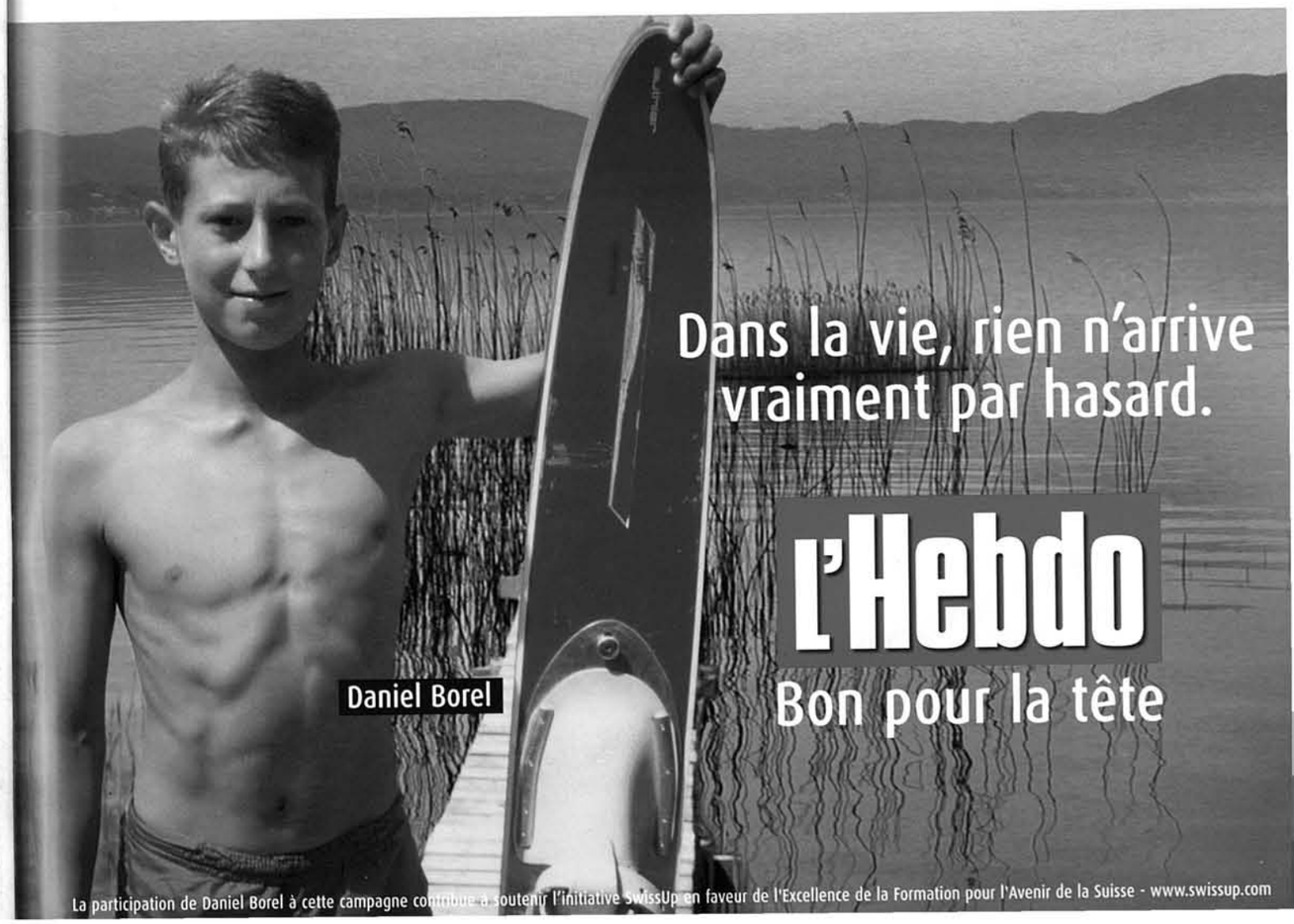
Dans la vie, rien n'arrive vraiment par hasard.
L'Hebdo
Bon pour la tête
Daniel Borel
La participation de Daniel Borel à cette campagne contribue à soutenir l'initiative SwissUp en faveur de l'Excellence de la Formation pour l'Avenir de la Suisse - www.swissup.com

s l'eau ...
omme un poisson dans l'eau ...
comme un poisson dans l'eau ...

Nos clients se sentent bien : nous avons érigé le service et l'attention au rang de valeurs fondamentales.

Traditionnellement, la satisfaction de nos mandants occupe le premier plan dans notre réflexion quotidienne. Depuis la fondation de notre imprimerie, nous sensibilisons nos collaborateurs à cette notion, pour que perdure cette philosophie d'excellence.

La valeur d'un partenaire se construit sur la qualité de son service.

imprimerie corbaz sa

avenue des Planches 22, CH-1820 Montreux
t. ++ 41 21 966 81 81
f. ++ 41 21 966 81 82
e-mail techcom@corbaz.ch

100 ans de Tour de France, un siècle de dopage

Impossible d'évoquer l'alerte centenaire – la Grande boucle est née en 1903 –, sans parler de sa part d'ombre. L'utilisation de produits stimulants y était généralisée bien avant l'affaire Festina. Et elle n'a jamais disparu. →

© N. Chuard

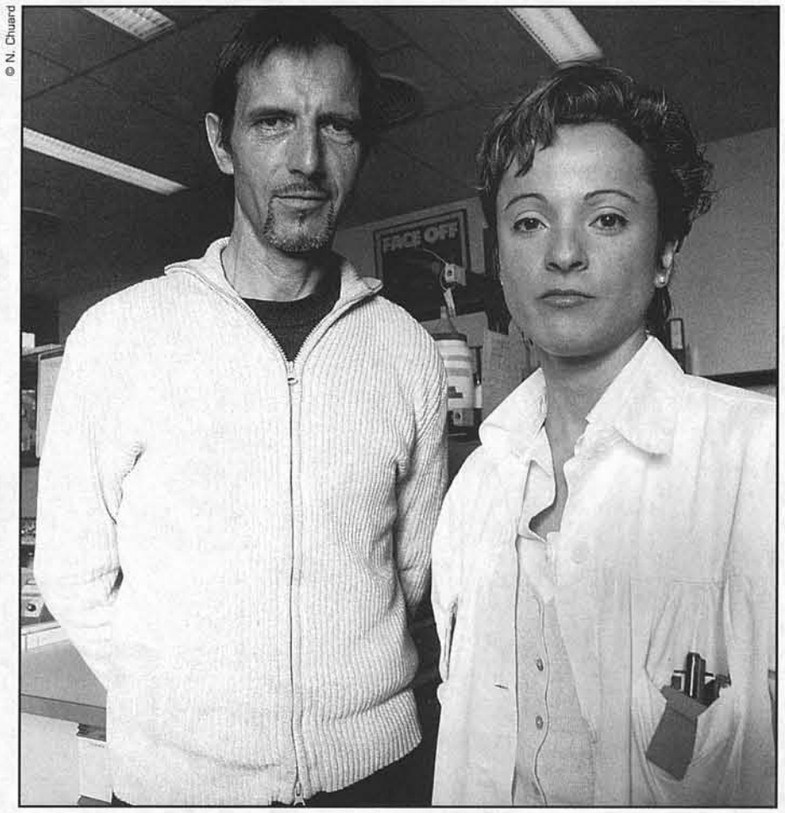

Martial Saugy, directeur technique du Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD) à l'Institut de médecine légale de l'Université de Lausanne et Lidia Avois-Mateus, chimiste et superviseur du LAD

Le Tour de France fête ses 100 ans cet été. Et il en a vu défiler. Depuis un siècle, la Grande boucle a contemplé les forçats de la route traverser de long en large tous ses chemins, grimper ses cols et autres monts. Elle a surtout observé ces grégaires dont le sang était souvent engorgé de produits illicites. Car le dopage est un compagnon de la première heure du Tour de France, même si, dans le milieu du cyclisme, on prétend généralement que son histoire débute un certain 13 juillet 1967.

Le drame Simpson

Ce jour-là, le Tour de France passe par le mont Ventoux, à une altitude de 1909 mètres. L'un des cols les plus difficiles à escalader, certainement le plus redouté. Il fait chaud, très chaud. Plus de 40 degrés quand, à deux kilomètres de ce sommet lunaire, le Britannique Tom Simpson vacille. Livide, les yeux fixes, il s'écroule. Le médecin officiel du Tour tente de le réanimer durant plus de quarante minutes. Mais en vain.

A 17 heures 40, la mort de Tom Simpson est officiellement prononcée. On parle de crise cardiaque. Mais la découverte de plusieurs tubes d'amphétamines sous son maillot et le résultat de l'autopsie ne laissent planer aucun doute sur les causes de son décès.

Il s'ensuit une prise de conscience toute relative sur les dangers et les dégâts que peuvent provoquer certaines substances. Car la pratique, qui n'a pas commencé ce jour-là, ne s'est pas arrêtée après ce drame. De 1903 à 2003, le plus médiatique, le plus populaire, le plus long et le plus dur des tours n'a cessé de vivre une double vie : celle du succès et celle du dopage. Inventaire à la Prévert.

La stèle funéraire de Tom Simpson, sur les pentes du mont Ventoux

DR

La mort de Tom Simpson a permis une prise de conscience sur les dangers du dopage

Une genèse où le dopage était autorisé

C'est un hasard. Un de plus. Mais le verbe «doper» (de l'anglais to dope, «faire prendre un excitant», dixit «Le Petit Robert») fait son apparition dans la langue française en 1903. 1903 comme l'année de la création du Tour de France par Henri Desgrange, sur une idée de Géo Lefrèvre. «Mais attention aux amalgames... L'histoire du dopage n'a pas été écrite uniquement dans le cyclisme», précise d'emblée Martial Saugy, le directeur technique du Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD) à l'Institut de médecine légale de l'Université de Lausanne.

«L'envie de se surpasser et de vaincre sans trop d'efforts est une tendance presque naturelle chez l'être humain. Et la tentation de faire appel à certains artifices l'est malheureusement aussi», poursuit Lidia Avois-Mateus, chimiste et superviseur du LAD. «Au début du siècle dernier, poursuit Martial Saugy, l'être humain était, pour la société industrielle, une partie intégrante de la machine à produire et les médecins avaient une attitude différente. On ne connaissait pas la pharmacologie et donc, tout était empirique. Il fallait sublimer l'être humain dans l'effort, malgré tout ce qu'il ingurgitait. En fait, il existait un dopage massif : on faisait des paris sans avoir de règles... On mélangeait de nombreux produits comme la cocaïne ou la strychnine avec de l'alcool.»

→

Cette disparition dramatique a lancé le processus de contrôle, de plus en plus sophistiqué, qui est effectué aujourd'hui dans des laboratoires de recherche tels que le LAD de Lausanne

© N. Chuard

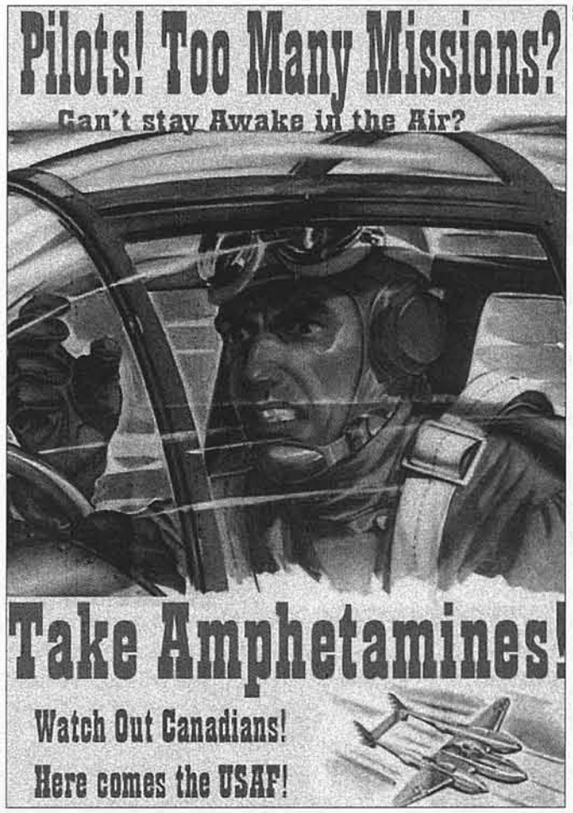

DR

L'utilisation des amphétamines par les pilotes de la Deuxième Guerre mondiale a été reprise à des fins publicitaires après le conflit

Le vin des athlètes

Car l'alcool peut rendre plus fort, faire oublier la douleur, aider à lutter contre les coups de pompe. Il désinhibe, soulage les jambes. Il rend la victoire accessible. En France, Angelo Mariani l'a bien compris, lui qui fait fortune en commercialisant un stimulant à base de feuilles de coca fraîches : le vin Mariani, appelé aussi «vin des athlètes»! Un dopant que les participants du Tour de 1926 emportent avec eux quand ils s'élancent sur la plus longue boucle jamais parcourue. Elle comptait alors 5745 kilomètres effectués en 238 heures, 44 minutes et 25 secondes par le Belge Lucien Buysse qui roulait à une moyenne de 24,063 km/h, contre les 42,174 record de l'Américain Lance Armstrong, en 2002, sur un Tour long de 3462 km et effectué en 82 h 05'12"!

A noter que le raisin n'est pas le seul stimulant utilisé. La «blanche» ou la «neige», pour ne pas la nommer cocaïne, circule aussi, et elle est souvent utilisée sous forme de pommade. Le journaliste Albert Londres en a notamment décrit l'usage au moment du Tour de France de 1924 : «Les coureurs enduisaient le fond de leur cuissarde. La cocaïne pénétrait progressivement par voie cutanée et permettait d'améliorer les conditions de course.»

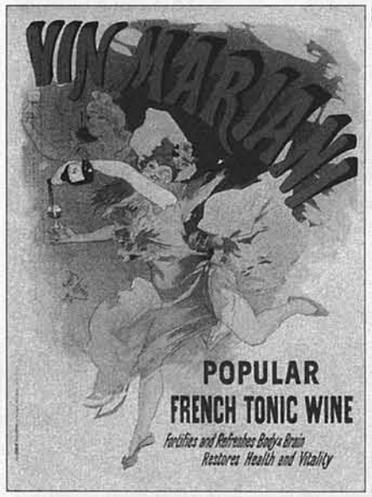

DR

Parce qu'il contenait de la coke, le vin Mariani a connu un grand succès auprès des cyclistes du début du siècle

Les amphétamines, stars de l'après-guerre

La Deuxième Guerre mondiale sert de terrain d'essai pour une nouvelle génération de produits destinés aux combattants : les amphétamines. Ces substances diminuent la sensation de fatigue, coupent la faim, poussent à l'action, favorisent l'éveil voire la volonté et la confiance en soi. Autant d'atouts que les sportifs vont utiliser dès la fin du conflit, puisque les amphétamines deviennent les stars des produits dopants et le restent durant plusieurs décennies.

Amies de route de la plupart des forçats du Tour, ces molécules sont en vente libre en France jusqu'en 1955. Dans le peloton, on utilise une seringue auto injectable pour s'administrer le produit dans le bras sans avoir besoin de descendre du vélo. Mais les accidents deviennent de plus en plus nombreux, à l'image du malaise de Jean Maléjac pendant le Tour de France 1955.

«La synthèse de l'amphétamine a été une découverte notoire et malheureusement le milieu sportif a vite assimilé ses propriétés stimulantes, assure Lidia Avois-Mateus. Elle a été à la mode pendant de nombreuses années et a éclipsé tous les autres produits ou substances. Malgré les problèmes posés par ses effets secondaires tels que la dépendance, l'épuisement de l'organisme, un effet sur les tissus, l'agressivité pendant l'utilisation et ensuite la dépression, classique après un abus. Même si la période amphétamine date de nombreuses années, que la détection s'est améliorée et que l'on peut la déceler depuis les années 1970, elle n'est pas terminée pour autant, puisque l'on trouve encore aujourd'hui des cas positifs.»

A côté des amphétamines, la cortisone constitue le deuxième produit phare dans le peloton. Mais à cette époque, on ne parle toujours pas de dopage et encore moins de contrôle. Du coup, les cyclistes pas-

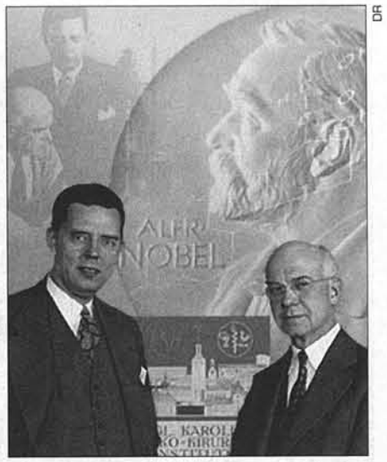

DR

Plusieurs médicaments qui ont valu un Prix Nobel à leurs inventeurs (ici, la cortisone) ont encore été utilisés par des cyclistes pour se doper

sent de la consommation ponctuelle à la prise systématique.

1967: les premiers interdits

Dans les années 60, les produits sont utilisés durant toute l'année. La cortisone pour les entraînements et les amphétamines pour la compétition. Pour Martial Saugy, directeur du LAD, les années 1970 «ont été essentielles pour le développement du dopage. Quand les amphétamines étaient largement utilisées jusqu'à la fin des années septante, on parlait déjà des stéroïdes anabolisants qui ont plus ou moins tous été introduits dans le sport entre les années 60 et 70.»

Découvert et nobélisé en 1939, le stéroïde anabolisant (nandrolone, testostérone, clostébol, dianabol...) participe au Tour durant ces belles années et son utilisation reste d'actualité. En 1962, douze coureurs quittent simultanément la Grande boucle, prétextant une intoxication alimentaire. En vérité, ils ont été victimes d'un mau-

Rivaux sur la route, Anquetil et Poulidor étaient d'accord de manifester ensemble contre la première loi antidopage, qu'ils considéraient comme une atteinte au droit de disposer d'eux-mêmes

Sénat, Paris

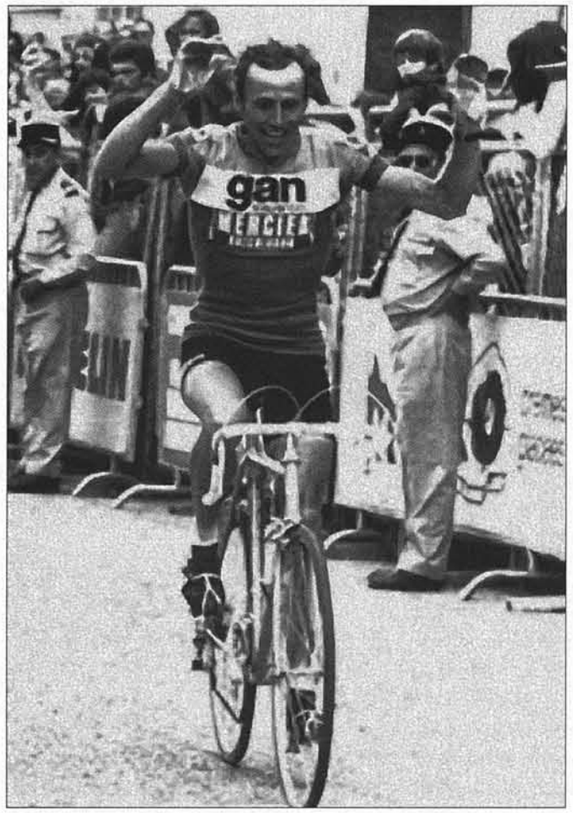
DR

Joop Zoetemelk, convaincu de dopage en 1978 sur le Tour

▲

vais dosage de morphine. Quatre ans plus tard, le peloton manifeste, Jacques Anquetil et Raymond Poulidor en tête, contre la première loi antidopage perçue par les «géants de la route» comme une atteinte au droit de disposer d'eux-mêmes.

L'été suivant, au mont Ventoux, Tom Simpson disparaît tragiquement. Et en 1967, l'Union cycliste internationale (UCI) devient la première fédération internationale à établir sa propre liste de substances interdites. Sa version initiale comprend uniquement les amphétamines, leurs dérivés et les stupéfiants. Elle est complétée quelques mois plus tard par l'éphédrine, la strychnine, les pipéridines, les antidépresseurs, les analeptiques cardiovasculaires, l'ibogaïne et les hormones.

Mais il faut bien savoir qu'à cette époque, seules les amphétamines pouvaient être décelées dans les contrôles antidopages. En 1968, les antidépresseurs et les tranquillisants sont retirés

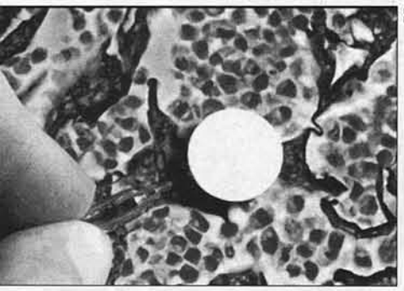
DR

L'EPO a aussi connu un gros succès dans le cyclisme

▲

de la liste. Mais la notion de «substance soumise à restrictions» est introduite avec l'ajout, notamment, de l'alcool. Il s'agit alors de produits interdits, mais dont le dépistage est laissé à l'initiative de chaque fédération. En 1976, les stéroïdes anabolisants sont ajoutés à la liste.

De quoi se faire du mauvais sang

Après 1968 et les Jeux de Mexico, médecins et sportifs prennent conscience des bienfaits de l'altitude et du manque d'oxygène. C'est la naissance du dopage sanguin dont les techniques n'ont cessé de s'affiner depuis. Tout commence naturellement par des stages en altitude, puis dans des caisses hypobares. Pour finir dans une seringue.

Les scientifiques mesurent l'importance du sang dans la performance. L'encadrement et le suivi médical entrent dans la systématisation. On commence par des autotransfusions de sang prélevé chez l'athlète qu'on avait préalablement placé en altitude. Puis vient l'EPO pour résoudre les difficultés occasionnées par les méthodes précédentes. Dès lors, on dispose enfin d'un dopage efficace et sans traces.

Le dopage devient peu à peu un fait de société. Dans la Grande boucle de 1977, il est au centre de toutes les discussions. Avec six cas positifs officiellement révélés, dont ceux de Luis Ocana et Joop Zoetemelk. En 1978, la «ficelle» est trop grosse pour passer inaperçue : le Belge Michel Pollentier, vainqueur à l'Alpe d'Huez, a cherché à dissimuler sous son aisselle une poire

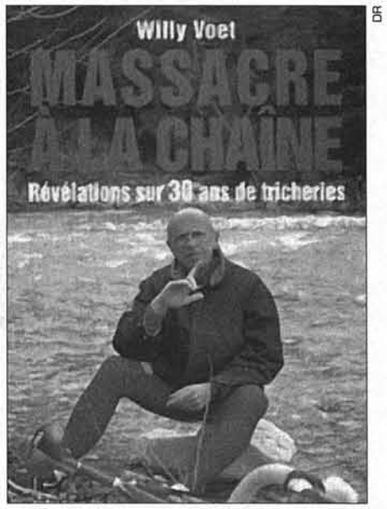

DR

Willy Voet, le soigneur de Richard Virenque, a révélé l'aspect industriel du dopage moderne

▲

reliée à un tube contenant de l'urine «propre». Il est pris et refuse le contrôle, avant d'être renvoyé du Tour et d'écoper de deux mois fermes de suspension.

Le «pot belge», de la dynamite

Dans les années 80 arrive le fameux «pot belge». Une potion magique dont les ingrédients peuvent varier d'une fiole à l'autre, même si la recette de base est souvent la même : amphétamines, antalgiques, caféine, cocaïne, héroïne et corticoïdes... Un véritable détonateur. Pour le directeur du Laboratoire suisse d'analyse du dopage, «on parlait clairement de la manipulation par autotransfusion dès 1986, ce qui signifie qu'il y avait au moins dix ans d'expériences. La manipulation du sang qui a abouti à l'utilisation de l'EPO est assez ancienne.»

L'EPO (erythropoïétine), hormone omnipotente à la fin des années 80, est apparue sur le Tour en 1988 alors qu'elle était encore en expérimentation clinique. Normalement produite par les reins, cette hormone gagne la mœlle des os où elle stimule la production de globules rouges. Pour tenter d'y faire barrage, un test sanguin est mis en place dès 1997. On décide alors que tout coureur dont l'hématocrite – la part de globules rouges dans le sang – dépasserait les 50 % serait mis en arrêt de travail. A défaut d'une méthode analytique fiable, ce test a permis de limiter les excès d'utilisation du produit.

Dans son livre «Massacre à la chaîne», Willy Voet, l'ex-soigneur de l'équipe Festina (Virenque, Dufaux, Brochard, Zülle...), raconte l'effrayante banalité du dopage et surtout «trente ans de tricheries». Il révèle avec une précision terrifiante les méthodes adoptées par son équipe à l'approche du Tour, de façon systématique depuis 1995. «Amphétamines sous-cutanées au bras ou dans le ventre, corticoïdes, stéroïdes et anabolisants, voire testostérone en intramusculaire dans les fesses. Des gestes quotidiens, rien que de très normal après tout. Personne ne pensait fraude, tricherie ou danger. Seules les amphétamines relevaient théoriquement de l'interdit puisque susceptibles d'être détectées dans les urines.»

Le dopage dans le cyclisme inspire régulièrement le dessinateur Chenez, notamment ici, quand Theunisse est pris pour la deuxième fois lors d'un contrôle

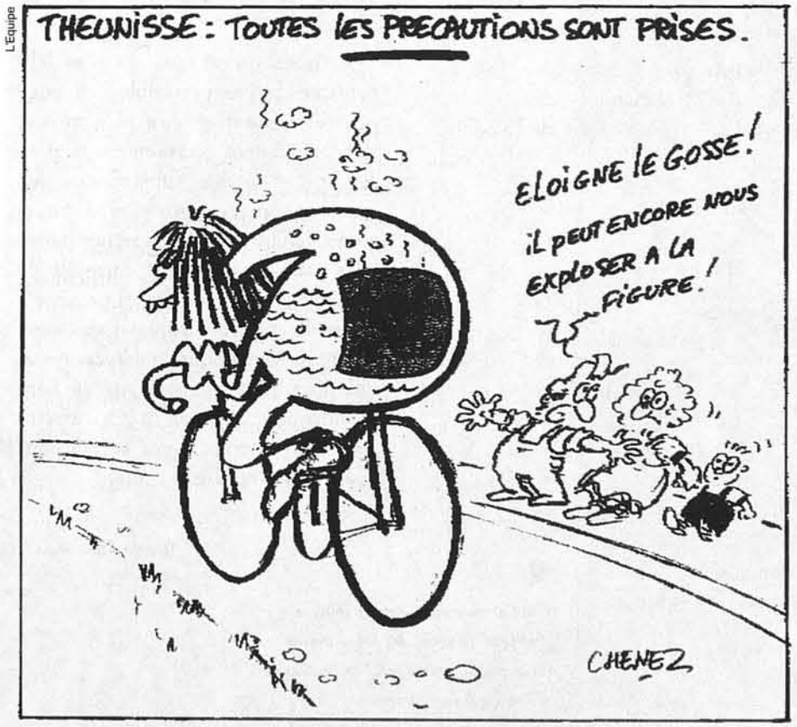

L'Equipe

Le scandale Festina

Hormis les amphétamines, mal contrôlées par les débutants, les produits dopants sont maîtrisés, rationalisés et intégrés dans le plan d'entraînement. Les prises de produits sont programmées en fonction des objectifs et s'étendent sur l'année. Les résultats obtenus sont mesurables, validés parallèlement par des études scientifiques. Si bien que lors du

Tour de France 1998, 108 tests ont été pratiqués. Résultat? Zéro positif!

Et pourtant, le 8 juillet 1998, soit quelques heures avant le départ de ce Tour, Willy Voet, l'homme à tout faire de l'équipe Festina, est arrêté à la frontière belge en possession de nombreuses doses d'EPO, d'hormones de croissance, de corticoïdes, de «pot belge» et d'amphétamines. Dans ses bagages, il y a encore un carnet qui prouve que son équipe pratique le dopage à une échelle quasi industrielle!

Pas dopé, mais soigné, nuance!

De nos jours, le médecin d'une équipe cycliste qui suit le Tour de France emporte dans sa malle médicale plus de 300 produits. Si la plupart d'entre eux font partie des substances interdites, il suffit, pour certains, d'une prescription médicale pour pouvoir les utiliser. Ainsi, lors du Tour 2001, 66 substances dopantes ont été décelées dans les 166 prélèvements effectués.

Par ailleurs, 44 des 128 coureurs contrôlés (sur 189 engagés) présentaient des traces de substances dopantes dans leurs urines (notamment des corticostéroïdes et/ou de salmonellose). Ce qui n'a pas empêché la plupart d'entre eux de continuer à pédaler en toute légalité, puisqu'ils étaient en possession d'un certificat médical.

Et l'histoire se répète, puisque l'an dernier, la police a trouvé dans le coffre de la voiture de l'épouse du cycliste lituanien Rumsas (3e du Tour 2002) une véritable pharmacie ambulante: 52 produits dont certains dits «masquants» et d'autres dopants.

Et maintenant...

Quel sang coulera dans les veines du Tour de demain? «Le dopage se tournera de plus en plus vers des substances endogènes, s'inquiète Martial Saugy. Des substances qui se trouvent dans le corps et qui ont une activité propre comme des promoteurs de ces substances. On procédera aussi à des manipulations génétiques. Heureusement, ce dopage-là coûte très cher et un véritable traitement n'aura pas lieu demain, ce qui nous laisse encore un temps de réflexion. Car nous devons repenser la manière d'appréhender le dopage. Les techniques analytiques actuelles ne peuvent plus être appliquées pour ce genre de dopage moderne. C'est aussi un choix de société: savoir si cela vaut la peine d'investir énormément d'argent pour contrôler si le sport est propre.»

La question est d'autant plus délicate que l'arrivée prévisible du dopage génétique, destiné aux plus riches, s'accompagnera certainement d'un retour des vieilles substances. Bien moins onéreux, ces produits continueront à circuler sur les marchés parallèles pour répondre à la demande du «dopage du pauvre». Le lot prévisible des athlètes qui n'auront pas accès aux techniques génétiques indétectables et qui prendront le risque de se faire prendre aux contrôles, quitte à arrêter six mois (le temps d'une suspension) avant de reprendre la route.

Alberto Montesissa

© N. Chuard

Avec l'arrivée prévisible du dopage génétique, la tâche des laboratoires antidopages comme celui de Lausanne va se compliquer fortement

Formation continue

FORMATION EN SANTÉ ET MÉDECINE

LES CERTIFICATS ET DIPLÔMES

Certificat de formation continue en économie et administration de la santé

Dans le cadre du diplôme postgrade en économie et administration de la santé

Prof. Alberto Holly, Institut d'économie et management de la santé (IEMS), Lausanne

Dès octobre 2003: année académique

Certificat de formation continue en guidance et éducation en matière de sexualité, vie affective et procréation

Prof. Mireille Cifali, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève et Prof. Patrice Guex, Faculté de médecine

3e session: septembre 2004 à juin 2005

Prix: 5500 fr.

Certificat de formation continue en médecine psychosomatique et psychosociale (en projet)

Prof. Patrice Guex, Prof. Alain Pécoud, Dr Marco Vannotti, Université de Lausanne, Prof. François Ferrero, Prof. Hans Stalder, Dr Marc Archinard, Université de Genève

Janvier 2004 à décembre 2006 (12 journées + supervisions)

Certificat de formation continue en nutrition humaine

Dr Yves Schutz, Institut de physiologie

7e session: novembre 2003 à mars 2004

1 module de 2 semaines et 4 modules de 3 jours

Prix: 4000 fr. (formation complète)

Certificat de formation continue en réhabilitation respiratoire

Prof. Jean-William Fitting, Service de pneumologie,CHUV, et Prof. Thierry Rochat, Division de pneumologie, Université de Genève

Octobre 2003 à septembre 2005

10 modules de 16 à 25 heures

Prix: 7000 fr.

Certificat de formation continue en uro-gynécologie et colo-proctologie (en projet)

Prof. Jean-Claude Givel, Service de chirurgie générale, CHUV, Dr Sylvain Meyer, Morges et Thierry Dhenin, Lausanne

Dès printemps 2004

Diplôme de formation continue en psychothérapie d'orientation systémique (en projet)

Prof. Nicolas Duruz, Institut universitaire de psychothérapie et codirecteur du DUPA, et Dr Marco Vannotti, Service de psychiatrie de liaison, Lausanne

Au CERFASY, Neuchâtel
Octobre 2003 à juin 2006

Au CEF, Lausanne
Octobre 2004 à juin 2007

LES FORMATIONS DE BRÈVE DURÉE

Adolescence et psychopathologie

Dr Jacques Laget, SUPEA, Lausanne et partenaires des milieux professionnels

9, 10, 11 septembre, 8 et 9 octobre 2003

Prix: 550 fr.

Cycle de conférences pour pharmaciens

Prof. Kurt Hostettmann, Section de pharmacie, en collaboration avec Mme Christa Calpini, Société vaudoise de pharmacie

19 juin, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre 2003

Prix: 50 fr. par conférence

Mauvais traitements envers les enfants et les adolescents

Prof. Claude Voelin, Institut de psychologie, Université de Lausanne, M. Claude Lavanchy, Haute Ecole Pédagogique, Lausanne et M. Georges Glatz, délégué cantonal à la prévention, Lausanne

11, 12, 13, 16 et 17 septembre 2003

Prix: 450 fr.

Mieux comprendre les médicaments

Prof. Urs Rüegg, Section de pharmacie, Université de Lausanne

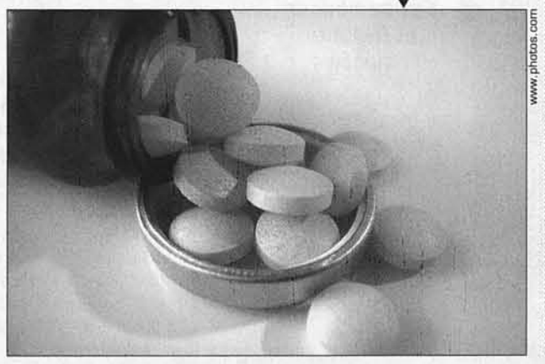
www.photos.com

1er mai et 30 septembre et 27 novembre 2003

Prix: 100 fr. par après-midi, 250 fr. pour les trois après-midi.

Santé communautaire - Tranches de vie

Jeunesse et santé / Forces de l'âge et santé au travail / Troisième âge

Prof. Vincent Barras, Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé publique et Prof. Alain Pécoud, Policlinique médicale universitaire, Lausanne

9 octobre, 30 octobre et 13 novembre 2003

Summerschool: médecine de l'adolescence

Prof. Pierre-André Michaud, médecin-chef, Unité multidisciplinaire de santé des adolescents, CHUV

7 au 11 juillet 2003

Vieillissement cérébral normal et pathologique

Prof. Eliane Christen-Gueissaz, UNIGER, Institut de psychologie, Prof. Françoise Schenk, Institut des sciences du sport et de l'éducation physique, Dr Christophe Büla, CUTR, Sylvana, Dr Geneviève Leuba Gfeller, Service universitaire de psychogériatrie, Dr Marianne Reymond, Division d'endocrinologie, Dr Vincent Camus, Service universitaire de psychogériatrie

« Expression, communication et identité »

17, 18 et 19 novembre 2003

« Affectivité, troubles de l'humeur et du comportement »

27, 28 et 29 janvier 2004

Ces cours font partie d'un ensemble de 7 modules

Prix: 650 fr. par module

Formation en Management et Droit

Les certificats

Certificat de formation continue en économie et administration de la santé

Dans le cadre du diplôme postgrade en économie et administration de la santé

Prof. Albert Holly, Institut d'économie et management de la santé (IEMS), Lausanne

Dès octobre 2003: année académique

Certificat de formation continue en gestion culturelle

Prof. Bernard Catry, Ecole des HEC, Université de Lausanne, Prof. Eric Eigenman, Faculté des lettres, Université de Genève, Prof. Jean-Yves Pidoux, Faculté des sciences sociales et politiques, en collaboration avec l'association ARTOS

4e session: automne 2004

Certificat de formation continue en marketing

Prof. Ghislaine Cestre, Ecole des HEC, et Prof. Jean-Emile Denis, HEC, Université de Genève

4e session: septembre 2003 à juin 2004, 168 heures de cours

Prix: 8500 fr.

Les formations de brève durée

Comment réussir ses présentations en public?

Mme Imogen Collis-Roulet, coach et conseillère en stratégies d'entreprise, MBA-HEC Lausanne, formatrice. Avec le soutien du Prof. Maria Wentland Forte, Ecole des HEC

1er, 2 et 30 octobre 2003

Prix: 1650 fr.

Comptabilité dans les organismes sans but lucratif

M. Roger Blanc, Faculté des sciences économique et sociales, Université de Genève

4, 11, 18, 25 novembre et 5 décembre 2003 (5 demi-journées)

Prix: 680 fr.

Conduire une équipe partenaire

M. Gabriel Morosoli, conseil et formation comportementale en entreprise, avec le soutien du Prof. Alexandre Bergmann, Ecole des HEC.

18, 19 septembre et 10 octobre 2003

Prix: 1550 fr.

www.photos.com

Libre circulation des personnes et fiscalité suisse

Prof. Yves Noël, Faculté de droit, Prof. hon. Jean-Marc Rivier, Fondation romande pour l'étude de la fiscalité (FREF), Prof. Xavier Oberson, Faculté de droit, Université de Genève

30 septembre 2003

Prix: 400 fr.

Formation en Lettres

Les certificats et diplômes

Certificat de formation continue en archivistique. Les archives dans la société d'aujourd'hui

Prof. François Jequier, en partenariat avec l'Association des archivistes suisses et en collaboration avec les universités de Berne et Genève

1ère session: octobre 2002 à mars 2004, 200 heures de cours

Prix: 8000 fr.

2e session: dès automne 2004

Certificat de formation continue en dramaturgie et performances du texte (en projet)

Prof. André Wyss, Prof. Danielle Chaperon et Antonio Rodriguez, Faculté des lettres

Certificat de formation continue en éthique du travail social

Prof. Denis Müller, Département interfacultaire d'éthique, en partenariat avec l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques), Lausanne et le CEFOC (Centre d'études et de formation continue), Genève

1ère session: octobre 2002 à avril 2004, 140 heures de cours

Prix: 3800 fr.

2e session: dès automne 2004

Certificat de formation continue en gestion culturelle

Prof. Bernard Catry, Ecole des HEC, Prof. Eric Eigenman, Faculté des lettres, Université de Genève, Prof. Jean-Yves Pidoux, Faculté des sciences sociales et politiques, en collaboration avec l'association ARTOS

3e session: octobre 2002 à avril 2004, 350 heures de cours

Prix: 8900 fr.

4e session: dès automne 2004

Certificat de formation continue en migrations, relations interculturelles et pratiques professionnelles

Prof. Michèle Grossen, Institut de psychologie, Ilario Rossi, Institut d'anthropologie et sociologie, Faculté des sciences sociales et politiques, et partenaires des milieux professionnels

1ère session: janvier 2003 à mai 2004, 90 heures de cours

Prix: 3200 fr.

2e session: automne 2004

Certificat de formation continue en muséologie et médiation culturelle

Prof. Francesco Panese, Faculté des sciences sociales et politiques, Prof. Pascal Griener, Institut d'histoire de l'art, Université de Neuchâtel, ainsi que l'Association des musées suisses et l'Association des médiateurs culturels de musées

1ère session: janvier 2003 à juin 2004, 250 heures de cours

Prix: 8000 fr.

2e session: prévue en 2005

Certificat de formation continue en psychosociologie des groupes

Créativité intellectuelle en groupe (5 jours) / Entraînement à la négociation (5 jours) / Initiation théorique et pratique à la dynamique des groupes (5 jours)

Prof. Pierre de Visscher, Centre de dynamique des groupes et d'analyse institutionnelle, Université de Liège et Prof. Jean-Claude Deschamps, Faculté des sciences sociales et politiques

Formation en Sciences Humaines et Sociales

Lettres - Psychologie - Sciences sociales - Théologie

Certificat de formation continue en Théologie

Prof. Daniel Marguerat, Faculté de théologie

4 modules d'enseignement en formation continue organisés par la Faculté de théologie

La participation à 2 modules peut être remplacée par la participation à 2 cours ou séminaires semestriels du programme de la Faculté

Certificat de formation continue en théorie et méthodologies de l'enseignement des langues

Prof. Jean-Paul Bronckart, Université de Genève et Ecole de français moderne, Université de Lausanne

4 modules de 30 heures et 2 mini-modules de 15 heures ou 5 modules

Prix: 3200 fr.

Diplôme de formation continue en psychothérapie d'orientation systémique (en projet)

Prof. Nicolas Duruz, Institut universitaire de psychothérapie et codirecteur du DUPA,

Dr Marco Vannotti, Service de Psychiatrie de Liaison, CHUV

Au CERFASY, Neuchâtel Octobre 2003 à juin 2006

Au CEF, Lausanne Octobre 2004 à juin 2007

Les formations de brève durée

Adolescence et psychopathologie

Dr Jacques Laget, SUPEA et partenaires des milieux professionnels

9, 10, 11 septembre, 8 et 9 octobre 2003

Prix: 550 fr.

Analyse de l'image: techniques et outils cinéma et autres médias

Maria Tortajada, prof. assistant, Section d'histoire et esthétique du cinéma

3, 9, 16, 30 avril, 7, 15 et 21 mai 2003

Prix: 500 fr.

Comment réussir ses présentations en public?

Mme Imogen Collis-Roulet, coach et conseillère en stratégies d'entreprise, MBA-HEC Lausanne, formatrice. Avec le soutien du Prof. Maria Wentland Forte, Ecole des HEC

1, 2 et 30 octobre 2003

Prix: 1650 fr.

Entraînement à la négociation

Dans le cadre du certificat de formation continue en psychosociologie des groupes

Prof. Pierre De Visscher, Centre de dynamique des groupes et d'analyse institutionnelle, Université de Liège et Prof. Jean-Claude Deschamps, Faculté des sciences sociales et politiques

2, 3, 4, 6 et 7 octobre 2003

Prix: 1500 fr.

Français langue étrangère à distance. Cours de perfectionnement

Prof. Raymond Capré, Ecole de français moderne

Dès janvier 2004

Prix: 480 fr.

«Langue arabe» dans le cadre du DESS «Mondes arabes, mondes musulmans contemporains»

Prof. Mounia Bennani-Chraïbi en partenariat avec l'Université de Genève et l'Institut universitaire pour l'étude du développement (IUED), Genève

L'art de faire bonne impression: plaquettes, catalogues et autres publications

M. Philippe Bovey, conseiller en communication

26 et 27 novembre 2003

Prix: 700 fr.

L'éloquence des images. La sémiologie au service de la communication publicitaire

M. Claude Graber, conseil en communication et M. Gilles Lugrin, linguiste sémiologue, Faculté des lettres

9 mai 2003

Prix: 480 fr.

L'enfant violent. Etat des connaissances, méthodes et outils d'évaluation, pistes d'intervention

Dr Jean Dumas, docteur de psychologie clinique de l'enfant, Université de Pennsylvanie, invité par l'Institut de psychologie

Prochaine session en avril 2004

Prix: 450 fr.

Mauvais traitements envers les enfants et les adolescents

Prof. Claude Voelin, Institut de psychologie, Université de Lausanne, M. Claude Lavanchy, Haute Ecole Pédagogique (HEP), Lausanne et M. Georges Glatz, délégué cantonal à la prévention, Lausanne

11, 12, 15, 16 et 17 septembre 2003

Prix: 450 fr.

Philosophie, histoire et didactique des sciences (cycle de conférences)

Responsable du cycle: Joaquim Guerreiro, Dr ès Sciences et Dr ès Lettres, EPFL

Prix: 60 fr. par après-midi

Histoire et philosophie de la physique

Joaquim Guerreiro, Dr ès Sciences et Dr ès Lettres, EPFL

3 mercredis après-midi, novembre et décembre 2003

Aspects du développement de la mécanique classique depuis Poincaré

Prof. Max-Olivier Hongler, EPFL et Joaquim Guerreiro, Dr ès Sciences et Dr ès Lettres, EPFL

2 mercredis après-midi, janvier et février 2004

Biologie et perception du milieu

Prof. hon. Pierre Hainard, Université de Lausanne

1 mercredi après-midi, mars 2004

Les carrés magiques dans les pays de l'Islam

Prof. Jacques Sesiano, EPFL

3 mercredis après-midi, mars et avril 2004

Une introduction à l'histoire de l'algèbre – Résolution des équations des Mésopotamiens à la Renaissance

Prof. Jacques Sesiano, EPFL

2 mercredis après-midi, mai et juin 2004

Service de formation continue
Secrétariat,
Château de Dorigny,
CH – 1015 Lausanne
Tél. 021 692 22 90
Fax 021 692 22 95
formcont@unil.ch
www.unil.ch/sfc/

Abonnez-vous, c'est gratuit!

Allez savoir! et ***Uniscope*** sont deux publications éditées et diffusées par le Service de presse de l'UNIL.

Allez savoir! paraît trois fois par an. ***Allez savoir!*** est le magazine grand public de l'Université de Lausanne.

Uniscope est le journal interne de l'UNIL. Hebdomadaire en période de cours, il est mensuel durant les vacances. Il contient notamment le mémento des conférences et des cours spéciaux, l'agenda des activités culturelles organisées au sein de notre Haute Ecole ainsi que des articles présentant la vie sociale et scientifique de l'institution.

Uniscope peut être téléchargé au format PDF à partir de son site Internet:
http://www.unil.ch/spul/uniscope/index.html

Tous les numéros du magazine ***Allez savoir!*** figurent également sur le Web à l'URL:
http://www.unil.ch/spul/allez_savoir/index.html

Pour vous abonner à la version papier de ***Allez savoir!***, il vous suffit de remplir le coupon ci-contre et de l'envoyer par fax au 021/ 692 20 75, ou par courrier au Service de presse de l'Université de Lausanne, BRA, 1015 Lausanne ou de manifester cet intérêt par courrier électronique à Uniscope@unil.ch

Je m'abonne à *Allez savoir!*

Nom:

Prénom:

Adresse:

Numéro postal/localité:

Téléphone:

Date et signature:

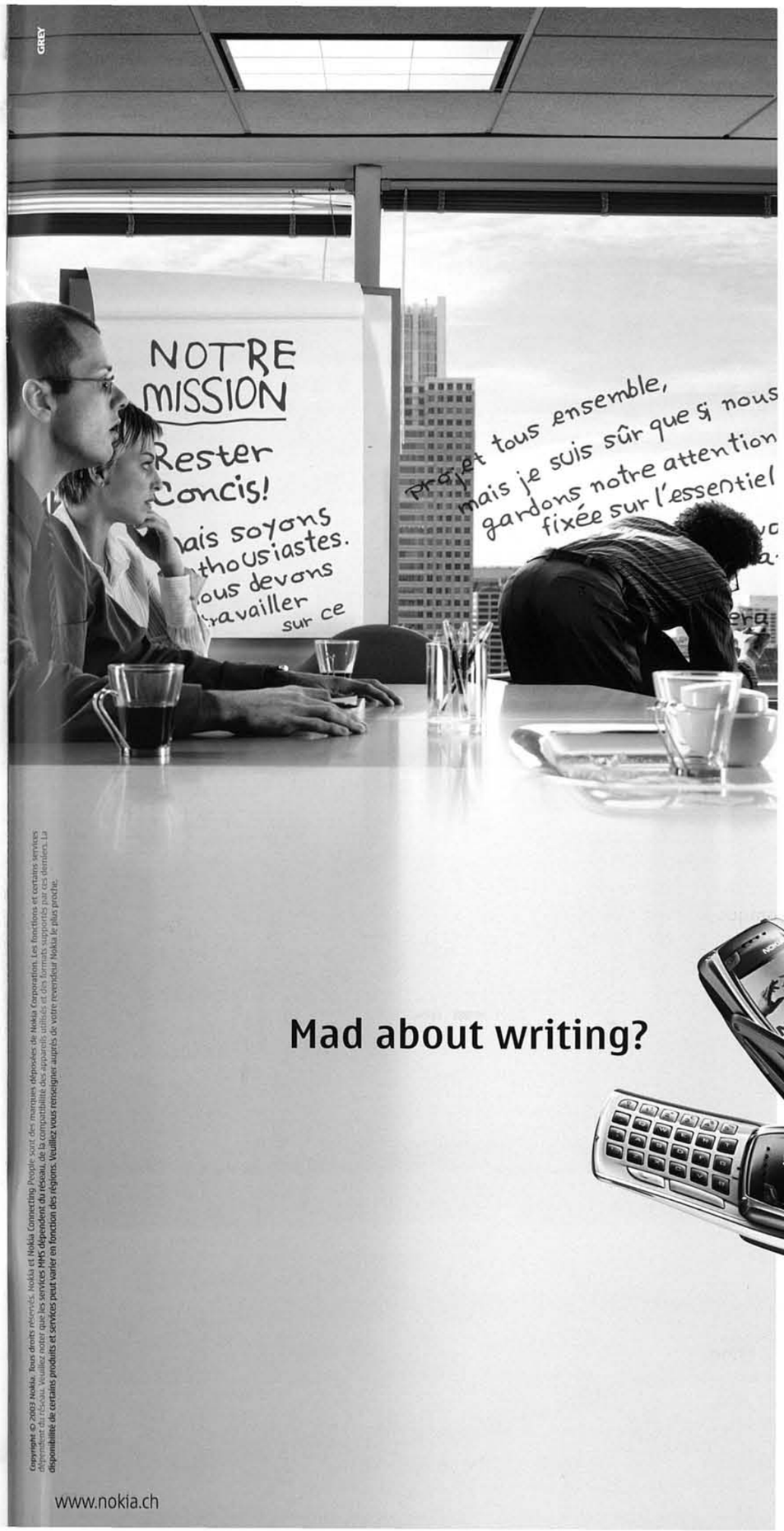
GREY
NOTRE MISSION
Rester Concis!
mais soyons enthousiastes.
nous devons travailler sur ce projet tous ensemble,
mais je suis sûr que si nous gardons notre attention fixée sur l'essentiel

NOKIA 6800

Si vous aimez écrire, vous serez enthousiasmé par le nouveau Nokia 6800 Messaging device. Ecrivez plus vite et plus simplement avec un clavier intégral, un écran couleur et la fonction MMS. Avec le Nokia 6800 Messaging device, il est facile d'en dire plus que l'on ne voudrait.

Club NOKIA

Enregistrez-vous dès maintenant et profitez de nombreux avantages!
www.club.nokia.ch

Mad about writing?

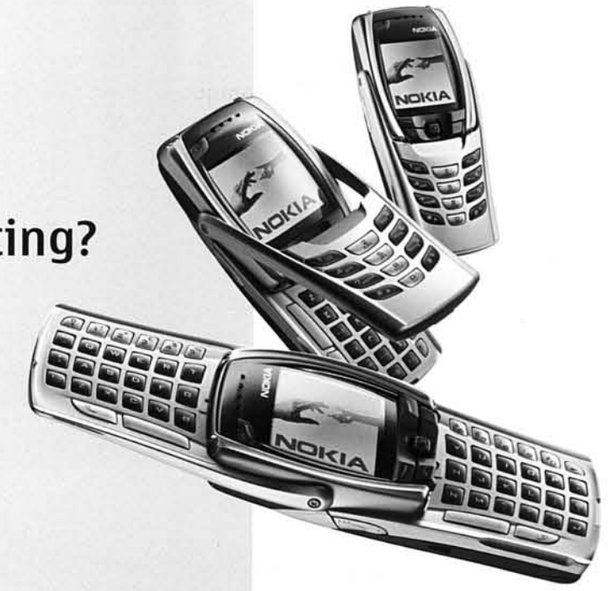

Copyright © 2003 Nokia. Tous droits réservés. Nokia et Nokia Connecting People sont des marques déposées de Nokia Corporation. Les fonctions et certains services dépendent du réseau. Veuillez noter que les services MMS dépendent du réseau, de la compatibilité des appareils utilisés et des formats supportés par ces derniers. La disponibilité de certains produits et services peut varier en fonction des régions. Veuillez vous renseigner auprès de votre revendeur Nokia le plus proche.

www.nokia.ch

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

JAGUAR
LEXUS
BMW
MINI
VOLVO
MG
ROVER
A CLASS OF ITS OWN
LAND-ROVER
TOYOTA
SUBARU
CHRYSLER
Jeep
KIA
KIA MOTORS
DAIHATSU

Le plus grand choix automobile en Suisse romande

AVEC GARANTIE
FREYOCCASION

CAR
Emil Frey SA
CENTRE AUTOMOBILE ROMAND

Emil Frey SA
Chemin de Closalet 19, 1023 Crissier
Tél. 021 631 24 11, Fax 021 631 24 14
car@emilfrey.ch, www.emil-frey.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageus